

UNIVERSITE ASSANE SECK- ZIGUINCHOR



UFR LETTRES, ARTS ET SCIENS HUMAINES

Département de Lettres Modernes

MEMOIRE DE MASTER

Parcours : SCIENCES DU LANGAGE

Spécialité : Syntaxe

**Sujet : Analyse syntaxique et stylistique de
l'expression de la cause dans *L'Aventure ambiguë*
(1961) de Cheikh Hamidou Kane**

Présenté par :

Ousmane BALDE

Sous la direction de :

**Dr Ibrahima Mamour NDIAYE
Maître de Conférences Titulaire**

Membres du jury :

Président : Pr Cheikh Mouhamadou Soumoune DIOP

Examineur : Dr Moussa COULIBALY

Directeur de mémoire : Dr Ibrahima Mamour NDIAYE

Professeur assimilé

Maitre de conférences assimilé

Maitre de conférences Titulaire

Année universitaire : 2019- 2020

**Analyse syntaxique et stylistique de l'expression de la cause
dans *L'Aventure ambiguë* (1961) de Cheikh Hamidou Kane**

DEDICACE

Je rends grâce à Allah le Tout Puissant de m'avoir donné la force et le courage de mener à bout ce travail.

Je dédie cette présente étude :

- A mes parents en témoignage d'affection pour leur soutien incommensurable, en particulier, à ma mère Hassanatou DIAO, mes beaux-parents Thierno Bocar BALDE, Mamadou Saliou BALDE et Abdoulaye BALDE.
- A ma femme Coumba KANDE qui a été très compréhensive durant toutes ces années de travail.
- A toute la famille BOIRO du quartier Néma 2 de Ziguinchor pour la considération et le soutien sans faille qu'elle m'a témoigné.
- A mes camarades de promotion du département de Lettres Modernes, en particulier, à Ursule Barbara TENDING, Samba BALDE, Sérifo DIAO, Morikéba THIENTY et Serigne Babacar NDIAYE
- A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail

- A mon Directeur de recherches Dr Ibrahima Mamour NDIAYE pour sa disponibilité et sa clairvoyance,
- A tous les professeurs du département de Lettres Modernes et amis étudiants,
- A mes parents pour leurs soutiens et leurs encouragements,
- Aux membres du jury, en l'occurrence Professeur Cheikh M. S. DIOP et Dr Moussa COULIBALY, d'avoir accepté d'évaluer mon travail.
- A mes camarades de promotion du département de Lettres Modernes, en particulier,

Sommaire

Introduction.....	1
PREMIERE PARTIE : Les propriétés sémantiques et syntaxiques de l'expression de la cause dans <i>L'Aventure ambiguë</i>	5
Chapitre 1 : Essai de définition de l'expression de la cause.....	6
Chapitre 2 : Les caractéristiques de l'expression de la cause.....	12
Chapitre 3 : L'analyse interne et externe des mots-outils.....	39
DEUXIEME PARTIE : Analyse des procédés stylistiques de l'expression de la cause dans <i>L'Aventure ambiguë</i>	52
Chapitre 1: Les procédés discursifs et argumentatifs de l'expression de la cause.....	53
Chapitre 2 : Les procédés énonciatifs et pragmatiques de l'expression de la cause.....	72
Conclusion.....	86
Bibliographie générale	90
Table des matières.....	93

INTRODUCTION

L'interprétation des procédés d'écriture dans une œuvre littéraire requiert avant tout une capacité de perception du style de l'auteur surtout quand il s'agit d'une approche descriptive des outils de langue tels que l'expression de la cause. La cause permet d'exprimer les raisons ou les motifs qui amènent un locuteur à émettre un point de vue sur les origines d'un fait. Sa construction s'appuie essentiellement sur les éléments de parataxe (la juxtaposition, la coordination) et les éléments d'hypotaxe (la subordination) au plan syntaxique. Analyser une telle expression dans *L'Aventure ambiguë*¹ (1961) de Cheikh Hamidou Kane permet de cerner ses différents emplois. Ainsi pour réduire l'ambiguïté de l'emploi de cette expression dans la langue française, l'analyse se veut descriptive. A présent, nous précisons tout d'abord que tout écrivain s'inspire des phénomènes de société. L'auteur part toujours d'un fait réel afin de traduire une vision du monde par le biais de l'œuvre qu'il produit. Selon le contexte, il écrit soit pour se démarquer des règles d'écriture établies, soit pour surpasser ses prédécesseurs en adoptant un style nouveau. Son ambition est de prouver son génie propre dans l'œuvre qu'il écrit. Parlant des écrivains négro-africains, Jean-Paul Sartre cité par Lilyan Kesteloot dans *Anthologie Négro-africaine (Histoire et textes de 1918 à nos jours)* affirme :

Ils ont utilisé la langue de leur colonisateur « ne croyez pas qu'ils l'aient choisies » et ce, pour ce faire plus largement entendre. De plus les masses africaines ne sachant pas lire, on ne les aurait pas atteintes beaucoup plus en écrivant dans leurs langues. Enfin les éditeurs européens ne s'intéressaient évidemment qu'à des œuvres écrites en langues européennes².

L'auteur de *L'Aventure ambiguë* s'inscrit dans le même sillage que ses devanciers. Il utilise la langue française pour décrire ce qu'il considère comme étant de l'injuste dans la société africaine. Pour les grammairiens, cette trame romanesque sert de prétexte pour cerner les particularités d'une nouvelle forme d'expression. C'est pourquoi, nous nous intéresserons aux notions grammaticales dans cette œuvre pour mieux appréhender les effets syntaxiques et stylistiques de l'expression de la cause en français contemporain. Voici ce qui explique le choix de notre sujet intitulé : « *Analyse syntaxique et stylistique de l'expression de la cause dans L'Aventure ambiguë* (1961) de Cheikh Hamidou Kane ».

Le choix du sujet se justifie par plusieurs raisons. D'abord, la revue littéraire montre que les recherches portant sur cette œuvre ne mettent pas l'accent sur l'analyse des outils de la langue, encore moins sur l'expression de la cause. Autrement dit, les travaux accessibles, jusque-là, n'ont pas mis l'accent sur le domaine syntaxique et stylistique. L'essentiel est accès sur l'espace et le temps, les personnages, la thématique de l'œuvre, etc. Une telle étude nous semble trop superficielle dans la

¹- Cheikh Hamidou KANE, *L'Aventure ambiguë*, Paris, Julliard, 1961. Désormais abrégée *L.A.A* dans le cadre de cette recherche.

²- Lilyan Kesteloot, *Anthologie Négro-africaine (Histoire et textes de 1918 à nos jours)*, Paris, EDICEF, 1992, p. 10.

mesure où les outils de la langue sont très déterminants dans le cadre de l'étude d'une œuvre littéraire. Par ailleurs, nous avons constaté que l'auteur a déployé un style original à côté de ses contemporains qui, pour la plupart du temps, ont préféré peindre leur vie. De fait, l'œuvre continue de susciter un grand intérêt. En outre, nous tenterons d'étudier toutes les notions permettant d'introduire l'expression de la cause en français contemporain. Les mots-outils jouent un rôle important pour l'analyse syntaxique et stylistique.

Ensuite, nous soulignons que Cheikh Hamidou Kane s'est servi d'une langue soutenue pour traduire l'expression de la cause dans l'œuvre. C'est un véritable prétexte pour nous dans la mesure où notre ambition est de contribuer au relèvement du niveau linguistique et académique des étudiants qui prendront le soin de lire cette étude et d'identifier les valeurs particulières des différents emplois des mots-outils exprimant la cause. L'autre aspect est que Cheikh Hamidou Kane a fait usage d'un « style policé ou instituteur » dans son récit, car sa maîtrise du français n'est plus à démontrer. C'est dans ce même constat que Jacques Chevier déclare : « Ce qui frappe en effet le lecteur de *L'Aventure ambiguë* c'est son classicisme, dû autant à la retenue du ton qu'à portée universelle de la réflexion philosophique ³».

Dans la même extension, nous pouvons comparer l'écriture de *L'Aventure ambiguë* et son dernier ouvrage *Les Gardiens du Temple* (1995) où la syntaxe est relâchée. C'est en partant de cette étude comparative que ce même critique note :

Autant en effet *L'Aventure ambiguë* se réclamait à l'attention du lecteur par extraordinaire acuité d'une analyse formulée dans une langue d'une sobriété toute classique on aurait envie d'écrire janséniste, autant ce second roman paraît diffus, bavard et pour tout dire ennuyeux.⁴

Par ailleurs, analyser une telle expression dans *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane permettra de mieux cerner ses différents emplois. Pour ce faire, nous nous sommes intéressés à la question de la fréquence de l'emploi d'une telle expression au détriment des autres expressions telles que le but, le lieu, la conséquence, etc. Comment définir une telle expression grammaticale dans le cadre d'une recherche scientifique ? Qu'est-ce qui justifie cet emploi massif de l'expression causale dans *L'Aventure ambiguë* ? Quels sont les mots-outils qui permettent d'identifier la cause dans l'œuvre ? Quelles sont les caractéristiques essentielles qui fondent la pertinence de la cause ? Pouvons-nous étudier les propriétés syntaxiques sans les associer aux procédés stylistiques ? Quel sera l'apport des procédés discursifs, argumentatifs, énonciatifs et pragmatiques dans la mise en valeur de l'expression de la cause ?

³ Jacques Chevier, *La littérature nègre*, Paris Armand Colin, Paris, 1979, p. 113

⁴ Chevrier, J. (1996). Kane Cheikh Hamidou, *Erudit/ Revues/ Etudes littéraires africaines* numéro 1, 1996, 1-93, « Les gardiens du temple », Paris, Stock, 1995, 338 pages, 120 F [en ligne] <https://doi.org/10.7202/1042691ar> consulté le 23/04/2021

A ces interrogations, nous pouvons donner des réponses provisoires qui seront confirmées ou infirmées à la suite de cette analyse. Nous proposons des hypothèses suivantes :

- L'expression de la cause pourrait être défini en partant de plusieurs approches ;
- Plusieurs mots-outils permettent de l'identifier ;
- L'analyse syntaxique est indissociable à l'analyse stylistique ;
- Certains mots-outils présentent des subtilités de sens.

Pour mener à bien le travail, nous allons utiliser plusieurs méthodes permettant d'aboutir à des résultats effectifs. D'abord, nous avons procédé par le dépouillement de l'œuvre en recensant tous les aspects qui expriment la cause. Ensuite, nous avons appliqué la méthode descriptive qui a permis d'inventorier toutes les notions qui permettent de déceler tous les mots renvoyant à une valeur causale. Elle permet de ressortir les relations syntaxiques qui existent entre les phrases. Par ailleurs, nous avons consulté beaucoup d'ouvrages qui sont en rapport avec notre sujet. Par la même occasion, nous avons revisité d'autres travaux liés à notre sujet d'étude. Enfin, nous avons consulté les sites spécialisés à la recherche d'une documentation de qualité.

L'étude s'articulera autour de deux grandes parties. En effet, la première partie se penchera sur les propriétés syntaxiques et sémantiques de l'expression de la cause et sera composée, dans son ensemble, de trois chapitres. Le premier se focalisera sur les procédés définitionnels de l'expression de la cause. Le deuxième prendra en compte les différentes caractéristiques de l'expression de la cause. Le troisième, quant à lui, mènera une analyse interne et externe des mots-outils. Pour ce qui concerne la dernière partie, il s'agit de mener une étude liée à l'approche stylistique de l'expression de la cause. Elle est subdivisée également en deux chapitres. Dans le premier chapitre, nous étudierons les procédés argumentatifs et discursifs de l'expression de la cause. Le deuxième chapitre traitera des procédés énonciatifs et pragmatiques.

**PREMIERE PARTIE : LES PROPRIETES
SEMANTIQUES ET SYNTAXIQUES DE
L'EXPRESSION DE LA CAUSE DANS *L'AVENTURE
AMBIGUË***

Chapitre 1 : Essai de définition de l'expression de la cause

Parler de la grammaire d'une langue revient à décrire comment celle-ci fonctionne et identifier l'ensemble des règles qui la régissent, c'est-à-dire elle est la discipline qui se penche sur la description d'une langue dans le but d'enseigner le bon usage en respectant les règles grammaticales édictées. Abondant dans le même sens, Maurice Grevisse la définit comme : « Étude systématique des éléments constitutifs et le fonctionnement : soit de la langue en générale (linguistique générale), soit de plusieurs langues, apparentes (grammaire comparée) ou non (la linguistique constatative) soit d'une langue en particulier ⁵ ».

On comprend ainsi que la fonction assignée à la grammaire est systématiquement l'étude des normes d'une langue. De par sa pluridisciplinarité, elle englobe plusieurs composantes telles que la sémantique, la morphologie, la syntaxe, la stylistique entre autres. Ce présent mémoire permettra surtout d'analyser les valeurs syntaxiques et stylistiques de l'expression de la cause dans *L'Aventure ambiguë* (1961) de Cheikh Hamidou Kane. Pour ce faire, nous envisagerons de partir de la sémantique, de la syntaxe et de la morphologie pour définir cette expression causale.

1-1-Du point de vue sémantique

La plupart des grammairiens définissent « *l'expression de la cause* » comme un terme qui indique la raison ou le motif pour lequel est produit un fait ou l'état exprimé dans la principale ou dans une autre proposition. Ainsi pour l'identifier, on pose la question « pourquoi ? » indiquant les raisons pour lesquelles un fait est exprimé dans la principale. Dans le cadre d'une situation d'énonciation, le locuteur peut user de diverses manières pour mettre en valeur les raisons, les motifs qui lui poussent à traduire sa pensée en actes de langage. D'ailleurs, c'est ce que nous retrouvons par exemple dans ces propos extraits de *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane :

« On meurt lucidement, car la mort est violente qui triomphe, négation qui s'impose ». (*L.A.A*, p.24)

Dans cet exemple, les deux propositions sont coordonnées par un mot-outil qui explicite le sens de la proposition. Il s'agit là d'une conjonction de coordination « car ». Du point de vue sémantique, la conjonction permet de justifier les raisons poussant Samba Diallo à émettre un tel propos en considérant la mort comme lucide. Sémantiquement, le fait qu' « on meurt lucidement » (proposition A) se justifie ici par le fait que « la mort est violente » (proposition B). En plus de l'emploi du coordonnant « car », nous retrouvons aussi l'hypotaxe qui permet en partant du sens de définir la cause. C'est ce que démontre cet exemple suivant extrait du corpus :

⁵ Maurice Grevisse et André Goosse : *Le Bon usage : Grammaire française*, Bruxelles De Boeck & Lancier, 2008, p. 13

« Ai-je ri parce que, en vainquant mon corps, j'avais conscience de faire plaisir à mon seigneur, ou par vanité, tout simple ? » (L.A.A, p.46).

Ici, la proposition subordonnée introduite par la locution de conjonctive « parce que » suggère une nouvelle information ou apporte un sens nouveau à la principale. En effet, la locution « parce que » est considérée là comme un mot-outil qui justifie dans cette phrase le lien logique dans les circonstances de la production de l'action exprimée par le verbe de la principale. Abondant dans le même sens, les auteurs Martin Riegel et Jean-Christophe Pellat affirment :

Les mots qui marquent les circonstances ne sont que des adjoints que les mots précédents n'exigent pas nécessairement [...] sans ces adjoints on perdrait à la vérité quelques circonstances de sens, mais la proposition n'en serait pas moins telle proposition.⁶

C'est dans cet esprit de vouloir définir sémantiquement cette notion que d'autres grammairiens semblent avoir eu une position voisine. C'est le cas de Gilles Corminboeuf et Marie-José Beguïlin qui renchérissent que : « Du point de vue sémantique, les énoncés causatifs mettent toujours en jeu deux éléments aux moins, une entité causatrice et une entité qui subit l'effet résultant de la causation⁷».

A côté de ces mots-outils introduisant « l'expression de la cause », la langue possède d'autres mécanismes pouvant nous aider à définir sémantiquement la cause. En effet, il en existe certains verbes qui, avec leurs emplois dans une phrase peuvent dans une certaine manière introduire ou établir un rapport de cause. Le rôle de ces verbes est d'introduire un agent, c'est-à-dire un élément causateur ou déclencheur qui sera à l'origine de la cause en question. De ces verbes, nous pouvons en citer : causer, conduire, confectionner, occasionner, déclencher, découler de, déterminer, faire, faire naître, faire connaître, faire venir, entraîner, engendrer, forcer être à l'origine de, négliger, tressaillir, induire, introduire, provoquer, présenter, pousser, provenir de, proliférer, procurer, produire, reproduire, susciter, soulever, amener, attirer, agiter, révéler, rendre, sortir, résulter de, marquer, motiver, mener, émettre, laisser, venir de, valoir, etc. A titre d'exemples, nous allons observer les séquences suivantes :

« La plaie qu'on **néglige** ne guérit pas, mais s'infecte jusqu'à la gangrène ». (L.A.A, p.91)

Ou encore :

« C'est alors que le fou **brandit** son arme, et soudain, tout devint obscur autour de samba Diallo ». (L.A.A, p.187)

⁶ Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presse universitaire de France, 1994, p. 263

⁷ Gilles Corminboeuf et Marie-José Beguïlin, *Du système linguistique aux actions langagières : Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*, Bruxelles, De Boeck, Ducolot, 2011, p. 42

Dans la première phrase, le verbe « négliger » établit une relation de cause qui entraîne ainsi la conséquence : « s'infecte » et « jusqu'à la gangrène ». Quant à la seconde, c'est le verbe « brandir » qui crée cette relation de cause entre « tout devint obscur autour de Samba Diallo ». Dans ces deux phrases, les deux verbes « négliger » et « brandir » sont en effet des verbes introducteurs de la cause, c'est-à-dire des verbes agents de la cause.

1-2-Du point de vue syntaxique

Pour rappel, la syntaxe en grammaire s'occupe de l'ordre ou de l'agencement des mots pour former des syntagmes pouvant donner ainsi des propositions qui sont soit coordonnées, soit juxtaposées ou soit subordonnées. Elle permet de déterminer le rôle ou la fonction de chaque élément en rapport avec les autres entités de la phrase.

En se basant sur la syntaxe et sur la place des mots-outils, nous pouvons affirmer que l'expression de la cause pourrait être définie par différentes manières. D'une part, nous pouvons nous baser sur la syntaxe du mot de liaison qui permet hypotaxiquement d'établir la relation causale. D'autre part, sur un autre procédé qui consiste à construire des propositions en l'absence de subordonnant, la parataxe. Ainsi, à l'image de ces constructions, nous notons une certaine liberté en exprimant la cause. Donc du point de vue syntaxique, la subordonnée circonstancielle de cause peut être définie comme une circonstancielle dont la syntaxe n'est pas figée. En d'autres termes, la subordonnée qu'elle introduit est postposable ou antéposable selon le subordonnant utilisé. C'est ce que nous remarquons dans *L'Aventure ambiguë* lorsque Cheikh Hamidou Kane exprime cette notion. Ce constat fait par rapport à la mobilité des mots-outils exprimant la cause dans une structure phrastique n'entrave pas la compréhension du message même en transposant les propositions. En effet, cela est une caractéristique propre des compléments circonstanciels qui, en général, n'ont pas une place syntaxique fixe. Par conséquent, la position des connecteurs qui l'introduisent peut-être postposée ou antéposée. C'est ce que nous semble confirmer Geneviève Hasenohr et Guy Raynaud de Lage en ces propos : « Lorsqu'elle précède sa régissante et qu'elle est sentie comme étroitement dépendante de celle-ci, une proposition subordonnée circonstancielle peut, à la manière d'un complément, entraîner la postposition du sujet de la régissante⁸ ».

Les propos de ces grammairiens viennent ainsi confirmer le choix portant sur la disposition de la proposition matrice à celle subordonnée. Pour justifier un tel fait, observons ainsi les exemples ci-après extraits du corpus :

⁸- Geneviève Hasenohr, Guy Raynaud de Lage, *Introduction à l'ancien français*, Paris, Sedes, 2012, p. 233

« Je ris *parce que* mon vieux compagnon fait des farces avec le craquement de ses articulations ». (L.A.A, p.40)

Transformation :

- Postposé : « Je ris *parce que* mon vieux compagnon fait des farces avec le craquement de ses articulations ». (L.A.A, p.40)
- Antéposé : « *Parce que* mon vieux compagnon fait des farces avec le craquement de ses articulations, je ris ». (L.A.A, p. 40)

Dans cette remarque liée à la mobilité du complément circonstanciel, Martin Riegel, René Rioul et Jean-Christophe Pellat notent : « Les circonstancielles de situation sont peut-être les seules vraies circonstancielles, à la fois sur le plan logico-sémantique : elles déterminent le cadre dans lequel s'inscrit le fait exprimé par la principale, et du point de vue syntaxique : elles sont mobiles⁹ ».

Il faut préciser que le terme introducteur assurant la liaison entre la principale et la subordonnée n'est pas obligatoire dans les propositions circonstancielles. Autrement dit, il peut être omis ou remplacé par une simple juxtaposition sans que la phrase perde son sens initial. Nous retrouvons ce type d'emploi dans la séquence suivante :

« Il était tout à fait rasséréiné, car il avait trouvé ». (L.A.A, p.53)

Cette phrase extraite de *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane peut être utilisée différemment :

- Par la subordination : « Il était tout à fait rasséréiné *parce qu'*il avait trouvé ».
- Par le biais de la locution adverbiale : « Il était tout à fait rasséréiné, *en effet*, il avait trouvé ».
- Par le procédé de la juxtaposition : « Il était tout à fait rasséréiné, il avait trouvé ».

A la lumière de ces exemples, il en résulte que le mot introduisant la cause peut appartenir à plusieurs catégories grammaticales. Ces connecteurs peuvent être substitués les uns par les autres sans porter préjudice au sens ou entraîner une nouvelle modification à la phrase initiale.

1-3-Du point de vue morphologique

En grammaire, particulièrement en linguistique textuelle, les mots-outils sont des éléments qui assurent la continuité textuelle. Ce sont des éléments de liaison marquant des relations entre des propositions à l'intérieur d'une phrase ou plusieurs propositions. En se référant aux mots introducteurs, la grammaire traditionnelle identifie plusieurs catégories de mots permettant

⁹- Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, *Op.cit.*, p. 847

d'introduire la cause. Ainsi, la cause est soit exprimée par un connecteur placé entre deux propositions, ou par une simple juxtaposition. Sur ce point, Geneviève Joly affirme :

D'un point de vue formel, les subordonnées se reconnaissent en général par la présence d'un terme introducteur, le « subordonnant ». Il peut s'agir de termes marquant spécifiquement la subordination comme les conjonctions de subordination ou pronoms relatifs ou bien des termes qui n'y sont affectés qu'occasionnellement comme les adjectifs, pronoms ou adverbes interrogatifs.¹⁰

A ces propos de Geneviève Joly, nous constatons que la cause peut être introduite par divers catégories de mots. D'une manière formelle, les mots relieurs introduisant la cause sont de deux formes : les formes simples et les formes composées. En effet, dans les formes simples, elle est introduite d'une part, par la conjonction de coordination (car), les adverbes à valeur causale (en effet, tellement, effectivement, tant, réellement), les conjonctions et locutions conjonctives (parce que, comme, puisque, étant donné que, dès lors que, c'est que, du fait que, du moment que, d'autant...que, d'autant que, d'autant moins...que, d'autant mieux...que, c'est parce que, ce n'est pas que, vu que, sous prétexte que, non que, non pas que, soit que...soit que, mais c'est que, mais parce que, surtout que, au fur et à mesure que, pour la (seule, simple et bonne) raison que, par le fait que, attendu que). Elle est introduite d'autre part, par des formes complexes obtenues par lexicalisation avec des prépositions ou locutions prépositives exprimant la cause (à, de, à cause de, grâce à, pour, vu, suite de, à la suite de, sous l'effet de, sous prétexte de, suite à, compte tenu de, par suite de, étant donné, à force de, du fait de, en raison de, pour raison de, pour cause de, avec, par le fait que, faute de, dans la mesure où, en vertu de, eu égard à, etc.).

En plus de cela, nous soulignons que dans la communication écrite, certains procédés aident à introduire l'expression de la cause même en l'absence d'un mot introducteur. Il s'agit surtout des signes de ponctuation comme la virgule (,) les deux points (:), le point (.). Ce procédé est nommé en grammaire par « *parataxe asyndétique* », consistant à combiner deux propositions sans l'utilisation de conjonction de coordination encore moins une subordination. Donc, leur utilisation à l'oral ou à l'écrit ne sert pas seulement de marquer une pause, ou de marquer la fin d'une phrase, ils permettent d'unir deux idées ou des propositions de sens causal. Pour montrer cela, observons alors ces exemples suivants extraits du corpus :

« Son cœur avait battu un peu plus fort : il songeait à la vieille Rella ». (*L.A.A*, p 51)

Ou encore :

« Samba Diallo referma les yeux. Il entendit des paroles ». (*L.A.A*, p.53)

« Mais d'ailleurs ne te dérange pas, je n'ai pas soif ». (*L.A.A*, p.123)

¹⁰ Geneviève JOLY, *L'ancien français*, Paris, Belin, 2004, p.195

En nous appuyant sur ces exemples, il en résulte que pour déterminer le lien intrinsèque entre ces trois phrases juxtaposées, on doit impérativement mettre l'accent sur les signes de ponctuation afin de déceler le rapport logique de ces propositions. Dans ce cas, les mots-outils sont remplacés par des signes de ponctuation. Ces signes figurent ainsi comme des indices ou marques servant à introduire la cause sans que la phrase perde son lien logique. Avec la présence de ceux-ci, la pensée exprimée est si logique comme s'il y avait la présence d'un mot copule pour unir les deux propositions, alors que celles-ci ne sont reliées par aucun connecteur. Ici, la cause n'est pas explicitement marquée par un mot de liaison, elle est exprimée par une juxtaposition.

A la lumière de cette approche définitionnelle, nous admettons avec les grammairiens que plusieurs critères permettent de définir « *l'expression de la cause* ». Nous rappelons que ces critères sont liés à la sémantique, à la syntaxe et à la morphologie. Pour ce qui est de son identification, nous distinguons différentes catégories de mots jouant le rôle d'introducteur. C'est à travers ces mots-outils que se portera le prochain chapitre où nous caractériserons les différents connecteurs permettant d'introduire la cause.

Chapitre 2 : Les caractéristiques de l'expression de la cause

La langue française possède à l'écrit comme à l'oral des tournures où les propositions sont combinées sans une marque segmentale permettant d'identifier le lien syntaxique qui les unit. Autrement dit, la relation de dépendance entre les différentes propositions n'est pas marquée par un morphème particulier ou précis. Cette absence de marquage n'empêche pas que les propositions aient un sens, même si sémantiquement il y a un rapport de dépendance entre les propositions. Ce procédé d'écriture appelé parataxe est très récurrent dans les textes littéraires notamment dans notre corpus.

Avant de donner les différentes caractéristiques des mots introduisant la cause, il serait intéressant de passer en revue deux notions problématiques en grammaire : *phrase* et *proposition*, car il est très difficile voire impossible de parler de l'expression de la cause en faisant fi de ces deux éléments fondamentaux de la grammaire. Toutefois, il ne s'agit pas ici de revenir de manière exhaustive sur l'ensemble des définitions et les divergences de point de vue liées à ces notions, puisque celles-ci ont suscité plusieurs études de la part des grammairiens sans qu'elles parviennent à une pensée commune. Néanmoins, nous pouvons considérer une proposition comme l'ensemble des mots formés par le verbe et les termes qui se groupent autour de lui pour préciser comment se fait l'action indiquée par le verbe ou l'état exprimé par celui-ci.

En outre pour caractériser les mots-outils, nous serons forcément dans l'obligation de parler de phrase ou de proposition. En effet, celles-ci ont des rapports d'inclusion et parfois les grammairiens les considèrent comme des synonymes. Cependant, nous avons tendance à parler de proposition quand il s'agit d'une analyse logique. S'il s'agit de procéder à celle-ci, nous remarquons qu'effectivement que la grammaire distingue la phrase de la proposition, parce que pour faire l'analyse logique, il faut au préalable procéder au séquençage de la phrase en proposition pour en déterminer leur rapport. C'est à travers celui-ci que le nombre de proposition sera déterminé pour entamer l'analyse. Dès lors, une phrase peut contenir plusieurs propositions selon l'intention du locuteur et les idées qu'il veut exprimer.

A ces origines, la phrase a connu une histoire controversée liée aux nombreuses définitions qui lui ont été données. D'une manière simple, elle peut être définie comme tout énoncé ayant un sens complet qui, du point de vue graphique, on la reconnaît par une lettre majuscule au début, et à la fin par un signe de ponctuation. Ce point de vue est assimilable de celui de Julien Piat qui affirme qu'une phrase : « Est une unité (typo) graphique, entre deux signes de ponctuation forte ; elle construit un entier de sens ou de prédication ; elle est centrée sur les rapports syntaxiques impliqués par le noyau ;

elle se caractérise par une modalité unique ; elle suppose une intonation particulière à chaque type de modalité¹¹ ».

Cette définition de Julien Piat donne un aperçu presque général de la définition de la phrase parce qu'elle a mis l'accent sur certains aspects sans lesquels nous ne parlions pas de phrase. Cependant, cette définition ne prend pas en compte tous les aspects définitionnels de la phrase encore moins la proposition. Donc, c'est une définition basée seulement sur les règles syntaxiques de celle-ci, elle ne permet pas de distinguer phrase et proposition. C'est pourquoi, les travaux de Julie Glikman a du mérite d'être cité pour avoir donné une remarque qui nous semble être plus claire entre phrase et proposition en constatant que :

La grammaire traditionnelle, pour pallier ce problème, a alors souvent eu recours à deux termes, par exemple en proposant la partition entre phrase et proposition, permettant ainsi de faire la différence entre l'unité maximale, la phrase, et l'élément de type phrastique mais pouvant être un constituant, la proposition, deux ou plusieurs propositions pouvant former une seule phrase.¹²

De ce qui précède, nous constatons que Julie Glikman distingue ces deux notions. En effet, pour elle, la phrase est beaucoup plus étendue que la proposition en considérant la dernière comme un sous-ensemble, une entité se trouvant au sein de la phrase.

Pour ce qui concerne sa typologie, la grammaire scolaire traditionnelle (GST) distingue trois types de phrases : la phrase simple, la phrase complexe et la phrase composée. Revenir à ces types de phrases n'est pas anodin dans le cadre de la caractéristique des subordonnants exprimant la cause, puisque les composants (mots) de la phrase ne sont analysables qu'en fonction des autres éléments. En d'autres termes, ces éléments ne sont pas analysés séparément, chaque élément est mis en relation avec un autre élément de la phrase. C'est ce que conclut ainsi Gilbert Lazard en ces termes : « c'est sans doute cette conception de la langue, conception selon laquelle chaque élément doit être défini par sa place dans un système et par ses relations avec les autres éléments [...] »¹³. C'est fort de ce constat que nous avons jugé nécessaire de revenir à ces typologies de phrases pour mieux caractériser ces connecteurs dont leur sens ne peut être déterminé ou compris que dans leurs emplois. Donc identifier ces types phrases permettra de mieux connaître les types phrases où le connecteur causal est employé surtout si cela est illustré par des exemples précis.

¹¹ Julien Piat, *L'expérimentation syntaxique dans l'écriture du nouveau roman (Beckett, Pinget, Simon) Contribution à une histoire de la langue littéraire dans les années 1950*, Paris, Honoré Champion, 2011, p.12.

¹² Julie Glikman, *Parataxe et Subordination dans ancien français*, Thèse de doctorat, Université Paris Ouest- Nanterre La Défense en Sciences du langage et de l'Université de Potsdam en Philosophie, 2009.

¹³ Gilbert Lazard, *Linx Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, « Benveniste et la syntaxe générale », [en ligne], 9/1997, consulté le 16/04/2021. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1006>; DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.1006>

✓ **La phrase simple :**

Une phrase est dite simple quand elle ne comporte qu'un seul verbe conjugué. Traditionnellement, elle se schématise comme suit : *sujet + verbe + complément*. En effet, le sujet c'est celui qui fait l'action exprimée par le verbe (voix active), par contre, il la subit quand il est à la voix passive. Le verbe (catégorie grammaticale) permet d'exprimer un étant ou une action, il se caractérise par sa déclinaison en personne. Et le complément revoie à tous les éléments qui s'ajoutent dans la phrase (complément essentiel ou facultatif) pour y apporter un sens. Lequel est soit relié directement ou indirectement au verbe.

Exemple :

« Le maître avait raison ». (*L.A.A*, p.14)

Cet exemple se structure comme suit :

Le maître → un syntagme nominal ; avait → un syntagme verbal ; raison → un syntagme nominal (complément d'objet)

Donc cette construction syntaxique fait de cet exemple une phrase simple.

✓ **La phrase composée :**

Contrairement à la phrase simple, la phrase composée renvoie à celle qui, du point de vue morphosyntaxique, est unie par une coordination ou par juxtaposition des deux propositions séparées une virgule.

Exemple : « Jean l'observa de profil, il était tout à son aise pour le faire, car l'autre avait levé la tête et toute son attention était fixée sur M. N'Diaye ». (*L.A.A*, p.64)

En effet, dans cette phrase, nous remarquons plusieurs propositions qui sont soit séparées par une virgule, soit par une conjonction de coordination. Quand nous parlons donc de phrase complexe et celle composée, nous raisonnons toujours en termes de verbes conjugués. C'est à travers ceux-ci qu'elles se différencient de la phrase simple où nous y retrouvons qu'un seul verbe conjugué.

✓ **La phrase complexe**

En l'opposant à la phrase simple qui ne contient qu'un seul verbe conjugué, celle dite complexe en contient plusieurs. Elle correspond à une phrase qui comporte plusieurs propositions et qui sont unies soit par une conjonction ou une locution conjonctive. Chaque partie de la phrase complexe sera ainsi considérée comme une proposition. En effet, celle-ci fait référence ici au nombre de verbes conjugués dont la phrase complexe est soumise. Nous voulons dire par là, que tant qu'il n'y a pas

deux verbes conjugués, la phrase peut être toujours considérée comme simple quelle que soit la longueur de la phrase.

« Jamais aucune pression n'avait pu modifier sa décision, lorsqu'il avait refusé ». (L.A.A, p.18)

Cet exemple expose clairement les caractéristiques de la phrase complexe. En effet celui-ci, a deux verbes conjugués à des temps précis. De même, en se référant à la syntaxe, nous avons deux propositions (une principale et une subordonnée) qui sont indépendamment liées par le sens et la syntaxe, c'est-à-dire elles ont un rapport logique. C'est cette dernière typologie qui nous concerne le plus souvent dans le cadre l'analyse dite logique, car il permet de séparer les propositions en distinguant les rapports qu'elles entretiennent à l'aide des connecteurs logiques.

Remarque : Toutes les phrases longues ne sont pas forcément des phrases complexes. En effet, il arrive de voir dans une phrase autant de mots utilisés, mais celle-ci reste toujours une phrase simple.

Exemple : « Le bouleversement de la vie de l'homme à l'intérieur de cet ordre nouveau est semblable aux bouleversements de certaines lois physiques à l'intérieur d'un champ magnétique ». (L.A.A, p. 61)

La grammaire descriptive est l'une des disciplines qui se penche sur la description d'une langue pour mieux expliquer son fonctionnement. Celle-ci permet de caractériser ou de décrire certaines notions comme l'expression de la cause en réduisant certaines erreurs que les apprenants commettent dans l'emploi. D'où l'importance de ce chapitre qui nous permettra de montrer que l'expression de la cause peut être exprimée par plusieurs procédés telles que : la construction paratactique et celle dite hypotaxique.

2-1- La construction parataxique de l'expression de la cause

Etymologiquement le mot parataxe vient du grec *paratasso*, « mettre en rang à côté les uns des autres » de *para*, « à côté de » et de *tasso*, « mettre à une place fixe, ranger ». La parataxe se particularise par la manière de poser les éléments de la phrase (propositions) l'un après l'autre sans un morphème relieur. C'est la non-présence du marqueur conjonctif de type « que » dans les propositions subordonnées conjonctives. En linguistique, elle est un des procédés qui consiste à juxtaposer deux propositions sans procéder à l'enchâssement de l'une à l'autre par un connecteur quelconque. Ces propositions sont syntaxiquement placées les unes après les autres sans être unies par un mot de liaison, c'est-à-dire que la parataxe n'établit pas une hiérarchie entre les différentes propositions d'une part, l'absence de mot de liaison n'empêche pas une dépendance hiérarchique entre proposition d'autre part. Donc, du point de vue syntaxique, nous aurons des propositions indépendantes juxtaposées :

Exemple 1 : « Son cœur avait battu un peu plus fort : il songeait à la Vieille Rella » (L.A.A, p.51)

Exemple 2 : « Mais d'ailleurs, ne te dérange pas, je n'ai pas soif » (*L.A.A.*, p.123)

Dans 1 et 2, nous avons pour chaque exemple, deux propositions indépendantes, elles ont toutes un sens, l'une peut fonctionner sans l'autre. Dans ces exemples, les propositions sont juxtaposées et sont liées par des signes de ponctuation. Cependant, la non-présence d'un coordonnant ou un subordonnant n'empêche pas l'existence d'un lien explicatif entre les deux propositions. Donc la ponctuation occupe une place très importante dans la grammaire textuelle, car elle permet de structurer les énoncés en les rendant intelligible, en établissant des liens phrastiques les uns après les autres. A ce niveau, elle devient une des marques linguistiques pouvant participer à la caractérisation de l'expression de la cause. A cet effet, Françoise Gadet note que la parataxe est :

Comme un lien de nature syntaxico-intonative, conjonction d'une absence segmentale et d'une forte réalisation suprasegmentale : l'articulation entre deux assertions est établie par le maintien de la voix sur note relativement élevée à la fin de la première proposition, suivie d'une césure, puis d'une descente de la voix qui termine sur la note relativement basse.¹⁴

Cependant, il y a lieu de préciser que l'absence de relieurs s'obtient par plusieurs procédés qui participent également à la caractérisation de la parataxe. Selon la modalité de la phrase, nous pouvons noter plusieurs constructions parataxiques telles que la juxtaposition, l'asyndète et la coordination.

2-1-1- La construction par la juxtaposition

De par son étymologie, le mot est composé de deux éléments : *juxta* et *position* qui signifient action de mettre ou de placer des éléments ou des propositions côte à côte sans qu'ils soient unis par un élément ou un terme d'intermédiaire. Nous parlerons alors de juxtaposition quand les éléments phrastiques ou les propositions sont posées côte à côte sans marquer un rapport de dépendance, c'est-à-dire quand une phrase complexe est constituée de plusieurs propositions qui sont syntaxiquement des phrases autonomes et qui sont unies graphiquement par un signe de ponctuation (la virgule, le point-virgule, le point et les deux points). Celle-ci (juxtaposition), nous la retrouvons surtout dans les propositions indépendantes (aucune ne dépend de l'autre). Cette dernière renvoie à une proposition qui n'est soumise à aucune autre proposition. Ainsi, si elle est séparée par une des signes de ponctuation, dans ce cas, elle est dite juxtaposée, si elle est unie par une conjonction de coordination, elle est dite coordonnée. C'est ce que nous avons illustré dans les pages précédentes (cf. la construction parataxique de l'expression de l'expression de la cause). A côté de la juxtaposition, il s'y ajoute la construction asyndétique qui permet comme les propositions juxtaposées à exprimer la cause.

¹⁴ Françoise Gadet, *Le français ordinaire*, Paris, ARMAND COLIN 2^e édition, 1996, p.96

2-1-2 -La construction asyndétique de l'expression de la cause

L'asyndète fait partie des éléments qui caractérisent également la parataxe. Comme la juxtaposition, l'asyndète consiste à placer les éléments de la phrase les uns après les autres sans un lien (connecteurs), mais ces éléments sont simplement séparés par un signe de ponctuation : la virgule. A cet effet, Anne Trevisse soutient : « L'asyndète se définissant en général comme une absence de lexème marquant un lien entre deux unités linguistiques qui ont cependant un rapport sémantique entre elles ¹⁵».

Nous parlons donc d'asyndète ou de disjonction quand il y a l'omission des conjonctions de coordination ainsi que des liens logiques permettant de comprendre ce qui associe les propositions et les phrases entre elles. Cette forme d'écriture nous la retrouvons beaucoup dans les productions littéraires (roman, poésie, théâtre...). En effet, par la recherche d'un style, un auteur peut par une simple volonté écrire son texte sans employer un lien coordination. Par analogie, l'asyndète pourrait être assimilée à ce sens à une « ellipse » puisque les coordonnants ne sont pas exprimés. En s'appuyant sur la forme, nous retrouvons la même caractéristique, parce que la conjonction est totalement absente. Cette forme de construction nous la retrouvons beaucoup dans *L'Aventure ambiguë* où l'auteur l'utilise pour expliquer la cause d'un fait. Autrement dit pour exprimer des subordonnées de sens causals.

Exemples :

« Mais d'ailleurs ne te dérange pas, je n'ai pas soif. » (*L.A.A*, p.123)

« Quelquefois, la métamorphose ne s'achève pas, elle nous installe dans l'hybride et nous y laisse ».
(*L.A.A*, p.125)

Dans ces phrases, nous remarquons une absence totale d'éléments relieurs. En effet, nous pouvons considérer cette absence de relieurs comme un moyen permettant à l'auteur d'accélérer la narration. De fait, l'auteur laisse le soin au lecteur de rechercher le lien qui existe entre les différentes propositions.

2-1-3 - La construction par la coordination

Dans cette section, il ne s'agit pas d'étudier l'ensemble des conjonctions de coordination, mais plutôt le coordonnant pouvant introduire la cause. En effet, la conjonction coordination est une partie du discours qui relie des mots, des groupes de mots ou des phrases qui ont le même statut syntaxique. Ainsi, si nous procédons par un décompte, la grammaire (en dehors de « mais » et « donc » qui

¹⁵ Anne Trevisse, Archives ouvertes, « A propos de quelques relations inter-énoncés : hypotaxe, parataxe asyndète et construction de sens », [en ligne] consulté le 03 avril 2019, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00107464>.

peuvent parfois avoir une valeur causale) n'a qu'un seul coordonnant susceptible d'introduire la cause. Ainsi, quand la phrase complexe est reliée par une conjonction de coordination, nous avons en ce sens une phrase ou proposition dite coordonnée.

Exemple : « Il était temps, car mon tremblement recommençait de devenir apparent ». (*L.A.A.*, p.102)

Dans cet exemple, nous avons une phrase constituée de deux propositions indépendantes coordonnées par « car ». Traditionnellement, la grammaire nous enseigne que les éléments coordonnés ont un statut syntaxique autonome, mais pour ce qui concerne des phrases coordonnées à valeur circonstancielle, nous pouvons noter une interdépendance syntaxique au niveau des propositions. C'est le cas où les propositions entretiennent des relations de cause à effet.

En effet, il y a lieu de préciser que la proposition introduite par « *car* » ne donne pas la cause réelle, mais apporte tout simplement une justification de ce qui a été dit précédemment. En se focalisant sur les syntagmes que le « *car* » relie, il est assimilable aux autres mots de liaison, c'est-à-dire les subordonnants tels que : parce que, puisque, etc., parce qu'il peut être substituable à ces subordonnants.

Remarque :

Du point de vue formel, il n'y a pas de différence entre la coordination et la subordination, puisqu'elles sont toutes appelées des conjonctions et elles sont des mots invariables. Mais pour la conjonction de coordination introduisant la cause, elle ne peut ni être antéposée ni être mise en relief par « c'est...que », encore moins d'être reprise par la conjonction de subordination « que ». En d'autres termes, « *car* » limite notre manière de parler et d'écrire dans la construction des phrases. S'il introduit plusieurs propositions à la fois, le « *car* » ne peut être remplacé par la conjonction de subordination « que ». C'est ce qu'écrit Anne Abeille : « À la différence des complémenteurs, *car* peut introduire une coordination de phrases, et ne peut être remplacé par *que* quand ce mot introduit deux phrases coordonnées ¹⁶ ».

Ces propos d'Anne Abeille montrent que l'utilisation de « *car* » est très limitée, son emploi se distingue des subordonnants. Cependant, Cheikh Hamidou Kane dans *L'Aventure ambiguë* ne respecte pas cette règle d'écriture. Dans cette œuvre, nous avons constaté des propositions coordonnées commençant par « *car* ». En effet, ce coordonnant pourrait être considéré dans un texte narratif comme un coordonnant de transition, c'est-à-dire une conjonction ébauchant des propositions indépendantes. Donc ce « *car* » ne donne pas véritablement la vraie cause, mais il joue tout

¹⁶Anne Abeille, « La syntaxe de la coordination (décembre 2005) », in *Langages*, décembre 2005, No. 160, pp. 42-66, « Les syntagmes conjoints et leurs fonctions syntaxiques », <https://www.jstor.org/stable/41683815>, [en ligne] consulté le 06 /02/2021

simplement un rôle de rajout dans la phrase. Son emploi laisse apparaître plus de subjectivité de la cause exprimée. Cela se confirme surtout par ces exemples tirés du corpus :

« Car, cette nuit, lui semblait-il, marquait un terme ». (*L.A.A*, p. 84)

« Car, ceux qui étaient venus ne savaient pas seulement combattre ». (*L.A.A*, p. 60)

« Car le souvenir habite encore Coumba ». (*L.A.A*, p. 52)

Ces phrases confirment cette forme d'écriture de Cheikh Hamidou Kane à vouloir apporter d'autres explications par rapport aux faits relatés. Mais pour comprendre lesdites explications, le lecteur doit se référer aux énoncés précédents, c'est-à-dire ceux qui ont suivi à ces explications pour mieux les mettre en relation. En d'autres termes, il introduit un nouvel argument qui explique les sous-propositions précédentes. Dans ces exemples, la conjonction « car » introduit des propositions indépendantes, lesquelles laissent apparaître des jugements portant sur la cause évoquée.

En dehors de cela, d'autres remarques méritent d'être signalées entre le « car » et « parce que », car nous avons tendance à substituer l'un par rapport à l'autre sans faire la nuance entre les deux conjonctions. Cependant ces deux conjonctions seront clarifiées ultérieurement au point abordant la construction hypotaxique.

Étymologiquement, « car » provient du Latin « quare » qui signifie « pourquoi ? » ou « c'est pourquoi », il a également un sens explicatif de « c'est que ». En effet, les subordonnées de cause introduites par la coordination « car » ne répond pas à la question « pourquoi ? », l'adverbe avec lequel nous utilisons pour poser la question afin de trouver la source ou l'origine d'un fait. Ainsi, cela remet en cause la question portant sur l'identification de la cause où la grammaire traditionnelle nous oriente le plus souvent sur l'aspect sémantique pour trouver le sens de la subordonnée. S'agissant de la position, nous devons néanmoins mettre un bémol sur l'antéposition ou non de « car », puisque dans certains textes comme celui de notre corpus, l'auteur l'a postposé et antéposé en exprimant la cause. En plus, la subordonnée qu'elle introduit est toujours précédée d'une virgule.

Voici quelques exemples tirés du corpus illustrant cette impossibilité de poser la question « pourquoi ? » pour trouver la cause :

« Nous autres Diallobé, nous détestons cela, et à juste titre, car nous pensons que la femme doit rester au foyer ». (*L.A.A*, p.56)

Si nous plaçons la conjonction en début de phrase, nous obtenons la séquence suivante :

« ***Car** nous pensons que la femme doit rester au foyer, nous autres Diallobé, nous détestons cela, et à juste titre ».

Pour ce qui est de la question, avec car il est impossible de se poser la question avec le pourquoi. Observons cet exemple :

« Nous autres Diallobé, nous détestons cela, et à juste titre, car nous pensons que la femme doit rester au foyer ». (L.A.A, p.56)

Pourquoi *nous autres Diallobé, nous détestons cela, à juste titre ? *car nous pensons que la femme doit rester au foyer.*

Ceux-ci illustrent l'impossibilité de poser la question avec car dans une proposition ayant un sens causal. A cela, il s'y ajoute l'incapacité de mettre la phrase en relief pour marquer une insistance. Contrairement à « parce que » qui admet une mise en évidence de l'information.

Reprenons ce même exemple pour voir également ce problème de mise en relief par l'emphase :

**C'est* car nous pensons que la femme doit rester au foyer, que nous autres Diallobé, nous détestons cela, à juste titre.

Nous nous rendons compte que la prononciation de la phrase est difficilement articulable. Ceci s'explique par le fait que la cause introduite par une coordination ne permet pas d'insister sur un fait. En résumé, nous pouvons admettre donc que la fonction de « car » se réduit seulement à unir deux propositions.

2-1-4- Rapports entre la parataxe et l'asyndète

Selon une vue d'ensemble, il est facile de confondre les deux notions, parce que toutes les deux ont presque la même caractéristique. Tout de même, ces deux notions présentent des dissemblances. La parataxe concerne la suppression de la subordination dans la proposition, c'est-à-dire qu'il y a ni conjonction de coordination, ni conjonction de subordination pour unir les propositions entre elles. Alors que l'asyndète serait une omission totale du mot marquant le lien logique (coordination). En d'autres termes, les rapports logiques permettant de relier entre phrases ou propositions ne sont pas marqués. En s'appuyant sur ce qui précède, nous constatons que l'asyndète est incluse dans la parataxe.

A la lumière des points qui précèdent, nous pouvons noter que la parataxe est une des caractéristiques de l'expression de la cause. Cependant, elle n'est pas la seule caractéristique de celle-ci, il en existe d'autres constructions comme celle hypotaxique.

2-2- La construction hypotaxique de l'expression de la cause

Par son étymologie, hypotaxe vient du grec ancien « hypotáxis » qui veut dire subordination, « hypo » qui veut dire sous, en dessous et « táxis » équivaut à arrangement, ordre. Par-là, l'hypotaxe consiste donc à construire des phrases avec une ou plusieurs liens de subordination. Ainsi que la parataxe, la construction hypotaxique est l'un des moyens utilisés à l'oral comme à l'écrit pour exprimer une cause dans le but d'expliquer un fait en suivant le raisonnement logique qui conduit à un résultat.

Dans cette séquence, nous passerons en revue tous les outils linguistiques susceptibles d'établir un rapport de cause. Nous tenterons tout de même d'évoquer les autres typologies de cause. L'hypotaxe, contrairement à la parataxe, se particularise par la présence de marqueurs conjonctifs. En effet, une conjonction de subordination est un terme qui unit les deux parties de la phrase en établissant des inégalités entre elles, c'est-à-dire qu'elle relie une matrice régissante à sa subordonnée. De part et d'autre, c'est-à-dire la principale et la subordonnée, nous avons deux prédicats qui sont intrinsèquement liés par le sens. C'est pour cette raison que la subordonnée ne peut être comprise qu'à l'aide de la principale.

2-2-1- La construction par la subordination

Contrairement à la coordination dont les éléments coordonnés ont les mêmes statuts syntaxiques, la subordination quant à elle présente une alliance ou une dépendance entre les autres membres de la phrase. Soit cette phrase suivante extraite du corpus :

« Elle va mourir parce que tu l'as coupée, risqua Jean ». (*L.A.A*, p.69)

Dans cette phrase, nous avons des propositions qui sont intimement liées. En effet, la proposition principale : « Elle va mourir » ne peut être comprise à elle seule, car on ignore les circonstances qui seraient à l'origine de la mort évoquée dans la principale. Ceci étant, la subordonnée est donc un indicateur représentant les circonstances de l'accomplissement de l'action exprimée précédemment par le verbe de la principale. Compte tenu de la mauvaise utilisation des subordonnants de cause, il serait nécessaire de donner les caractéristiques de chacun des mots-outils pour cerner les nuances de sens qui existent entre eux.

- La cause introduite par « parce que »

Dans le cadre énonciatif, « parce que » est une conjonction qui introduit une cause inconnue de celui à qui l'on s'adresse (interlocuteur). Ici, le locuteur présente la cause comme un fait que l'interlocuteur ne peut percevoir que par des constats. Elle traduit une certaine objectivité de la cause, ce qui la différencie du coordonnant « car » qui est subjectif. Ainsi, par la présence de certains indices,

l'interlocuteur peut en déduire les origines d'un fait. S'agissant de sa place dans la phrase, « parce que » est mobile. Ainsi, comme il a été annoncé précédemment sur le point abordant la parataxe, certains locuteurs ont tendance à remplacer « parce que » par « car », sans prendre en compte leurs nuances de sens. En général, « parce que » introduit une cause qui est directement liée à la principale, et du point de vue énonciatif, la proposition subordonnée qu'elle introduit renvoie à un énoncé ; alors que pour « car » (conjonction de coordination), introduit une cause qui est en cours, c'est-à-dire que l'explication donnée est un acte d'énonciation qui est émis par le locuteur. Contrairement à « parce que » où nous avons un énoncé concret, il a été réellement dit ou décrit par quelqu'un à un moment donné.

Soit cet exemple suivant tiré du corpus :

« Je ne dirai rien, avait répondu le maître, car je ne sais rien ». (L.A.A, p.95)

Dans cet exemple, en substituant « car » par « parce que » qui donne ainsi :

« Je ne dirai rien, avait répondu le maître, parce que je ne sais rien »

Nous constatons une certaine ambiguïté dans la mesure où le maître ne prétend pas ici exprimer une cause, mais plutôt il donne par le biais de cette phrase une explication en manifestant des jugements sur sa propre personne. Ainsi, pour persister sur la cause, la grammaire utilise la construction emphatique consistant à mettre en valeur le dit tout en postposant la subordonnée.

Exemple : « L'homme ne veut pas de l'école, parce qu'elle lui impose pour vivre ». (L.A.A, p.61)

Cela donne :

« C'est parce qu'elle lui impose pour vivre que l'homme ne veut pas de l'école ».

Remarque : Cette construction emphatique n'est possible que si la phrase est affirmative. Autrement dit, la principale et la subordonnée doivent être en général des propositions affirmatives. Afin d'exemplifier cette remarque, considérons brièvement cette phrase tirée du corpus qui montre clairement cette impossibilité :

« Je n'ai mis mon fils à école que parce que je ne pouvais faire autrement ». (L.A.A, p.19)

***C'est** parce que je ne pouvais faire autrement que je n'ai mis mon fils à école.

Dans cet exemple, la négation qui se trouve au niveau de la principale (je n'ai mis mon fils à l'école) crée une dissonance par rapport à la sonorité. Donc, la présence de la négation dans la proposition matrice crée une difficulté voire une impossibilité de mettre la phrase en relief avec « c'est...que ». La présence de celle-ci (négation) rend la phrase agrammaticale en la mettant

emphatique. Ainsi, pour la rendre grammaticale, nous devons enlever la deuxième négation de la principale. C'est ce qui donnerait alors une phrase correcte qui se présente comme suit :

« C'est parce que je ne pouvais faire autrement que j'ai mis mon fils à l'école ».

En plus de cela, « parce que » en deux mots (conjonction de subordination) répondant à la question « pourquoi ? » est à distinguer de « par ce que » en trois mots. Le « par ce que » est un groupe de mots composé d'une préposition « par » accompagnée d'un pronom démonstratif « ce » et d'un pronom relatif « que ». A la différence de « parce que », « par ce que » ne répond pas à la question « pourquoi ? » mais plutôt par « par quoi ? » Alors, pour les distinguer, nous devons nous poser la question « pourquoi » ou « par quoi ». Ainsi, si la réponse s'applique à « par quoi », nous devons employer « par ce que » en trois mots. Au contraire, si elle s'applique par « pourquoi », nous avons dans ce cas-là « parce que » en deux mots (parce que).

Remarque :

En général, « par ce que » introduit souvent une proposition subordonnée relative, il peut être remplacé « *par les choses que* », etc.

- La cause introduite par « puisque »

Comme « parce que » et « car », « puisque » introduit également la cause, la raison. A la différence de « parce que », « puisque » introduit une cause connue de l'interlocuteur, c'est-à-dire la personne avec laquelle le locuteur est en train d'échanger connaissait déjà la cause évoquée. Pour dire autrement, il introduit une cause connue ou évidente pour tous. Du point de vue syntaxique, puisque est en général en début de phrase, et il est moins utilisé par rapport aux autres conjonctions de subordination.

Exemple : « Puisque je reçois mon congé de Samba Diallo, je dois limiter les dégâts en choisissant bien ». (L.A.A, p.28)

Dans cette phrase, nous avons deux informations : « puisque je reçois le congé de Samba Diallo » et « je dois limiter les dégâts en choisissant bien ». Ici, l'emploi de puisque se justifie par le fait que l'interlocuteur sait déjà que Samba Diallo a un congé. Autrement dit, la majorité des personnes savaient déjà que Samba Diallo est en congé. Voici d'ailleurs ce que dit Annie Delbey en ces termes à propos de « puisque » : « En employant puisque le locuteur présente la phrase comme un élément

qui fait donc déjà partie de l'univers de croyance de celui-ci, qu'il en ait actuellement conscience ou non¹⁷ ».

Ce point de vue d'Annie Delbey par rapport à la caractéristique de « puisque » est perceptible dans ces propos de Jean Michel Adam :

Puisque semble bien marquer une telle volonté d'agir sur l'autre du discours, de le contraindre. La différence concerne surtout l'énonciation de B. L'emploi de A puisque B suppose que le destinataire admette déjà non seulement le lien entre A et B, mais aussi la vérité de B. lorsque B est déjà connu, l'emploi de puisque devient nécessaire.¹⁸

Dans ces deux points de vue, nous remarquons que l'emploi de « puisque » dépend de la véracité de la cause alléguée. Son emploi n'est évident que si la cause est supposée être vraie. Dans le cadre la production écrite ou orale, « puisque » est souvent suivi d'une conjonction de coordination telle que « mais » ou « et » pour insister sur la cause ou pour manifester un sentiment vif.

Exemple : « Et, puisque le maître est présent, je voudrais ajouter ici ». (L.A.A, pp.47- 48)

L'emploi de la conjonction « et » peut avoir dans cette phrase plusieurs valeurs. D'une part, elle peut traduire une insistance, d'autre part, elle peut avoir le sens d'une exclamation ou une surprise marquée par la présence du maître. En résumé, « puisque » et « parce que » introduisent tous une cause. « Parce que » introduit une cause inconnue de l'interlocuteur ; alors que « puisque » introduit une cause évidente connue de l'interlocuteur.

- **La cause introduite par « comme »**

Etant tout de même une conjonction de subordination, « comme » est un morphème qui, du point de vue sémantique a plusieurs valeurs. En effet, elle est presque la conjonction qui peut à la fois avoir une valeur causale, comparative et temporelle. Par cette polysémie, elle est susceptible d'induire les apprenants à des erreurs par rapport au lien qu'elle établit entre propositions. De fait, selon le sens de la subordonnée (les différentes subordonnées qu'elle lie), sa place peut être de manière différente (postposé ou antéposé).

Toutefois, force est de constater que « comme » est toujours en début de phrase dans une proposition ayant un sens causatif. Cette conjonction ne peut être qu'en début de la subordonnée qu'elle relie, d'où sa spécificité par rapport à « parce que » et « puisque ». C'est ce qui fait qu'une fois la subordonnée est postposée, nous n'aurons plus le sens causal.

¹⁷ Annie Delbey, Revue de linguistique romane, « Les connecteurs car- que – puisque et la justification en ancien français », [en ligne], consulté le 03 janvier 2019 <http://doi.org/10.5169/Searls-399834>.

¹⁸ Jean Michel Adam, In : pratiques : linguistique, littérature, didactique, « Des mots au discours : l'exemple des principaux connecteurs ». n° 43, 1984. Le sens des mots, pp.107-122 ; http://www.persee.fr/doc/prati-0338-2389-1984-num-43-1_1325, [en ligne] document consulté le 17 Février 2020

Exemple : « Le lendemain était jeudi. Jean ne sortit pas de la matinée ». (L.A.A, p.66)

Dans cet exemple, nous avons deux propositions indépendantes juxtaposées. Pour que ces deux propositions aient un sens causal, il faut que la conjonction (comme) soit tout à fait placée en tête de phrase. Ainsi, nous aurons la phrase suivante :

« Comme le lendemain était jeudi, Jean ne sortit pas de la matinée ».

Par contre si nous postposons le subordonnant, nous aurons un autre sens :

« Le lendemain était jeudi comme Jean ne sortit pas de la matinée »

Sa place syntaxique dans ce dernier exemple change complètement le sens de la subordonnée causale en subordonnée circonstancielle de temps.

- **La cause introduite par « vu que », « du fait que », « étant donné que »**

Ces différentes locutions conjonctives introduisent une cause certaine ou évidente. En effet, ces locutions ont une particularité par rapport à leurs emplois, c'est-à-dire qu'elles introduisent une cause constatée ou connue par l'énonciateur. Dans une perspective communicative, ces locutions sont surtout utilisées dans le langage juridique ou administratif (par exemple dans les textes légaux ou réglementaires), pour montrer les faits allégués ou la cause qui est en train d'être évoquée n'est pas contestable. C'est ce que nous semble confirmer Ramatoulaye Gaye en ces termes : « Il sert souvent à exposer les références d'un texte légal ou réglementaire, d'un jugement ou d'un arrêté ¹⁹ ». Par-là, nous remarquons que leur usage ne sont pas fortuits dans la communication qu'elle soit écrite ou orale. C'est pourquoi le plus souvent quand plusieurs faits se présentent de manière successive, nous avons tendance à utiliser ces locutions. Donc en parlant juridiquement, ces groupes de mots permettent de présenter des faits dans sa globalité en vue de donner les raisons ou les motifs qui poussent le locuteur d'alléguer une chose. Autrement dit, elles introduisent une cause factuelle, où l'énonciateur présente un fait qui entraîne une conséquence. Ainsi, ces unités linguistiques peuvent occuper plusieurs places syntaxiques dans les subordonnées qu'elles introduisent. Pour écarter toute équivoque, nous proposons quelques remarques liées à ces locutions :

Nous pouvons utiliser « vu » sans le « que » plus un nom. Dans ce cas, il renvoie à une préposition, il est donc invariable.

¹⁹ Ramatoulaye Gaye, *L'expression de la cause et de la conséquence dans huit ouvrages du 17^e siècle au 20^e siècle*, Thèse de doctorat, FLSH, UCAD, 2006

L'autre remarque que nous pouvons signaler est que nous pouvons remplacer « du fait que » par « du fait de ». Dans ce cas, la valeur de la cause ainsi obtenue est négative, et cette locution ne sera plus une locution conjonctive mais une locution prépositionnelle.

Soit cet exemple suivant :

Du fait qu'il n'a pas respecté le règlement, il sera convoqué en conseil de discipline. Le taux de chômage augmente du fait de l'absence d'accompagnement de l'Etat.

Ainsi nous aurons :

Le taux de chômage augmente à cause de l'absence d'accompagnement de l'Etat.

Dans cette phrase, nous constatons que « du fait de » est directement suivi d'un nom (l'absence). Donc cet exemple illustre ce que nous avons affirmé au début concernant sa valeur ou le sens de « du fait de ».

Remarque : Les participes « vu », « étant donné » restent invariables quand ils sont suivis d'un nom. A cette place syntaxique, ils sont considérés comme des propositions. Par contre, s'ils sont placés après un nom, dans ce cas, ils s'accordent comme des adjectifs qualificatifs.

- La cause introduite par « sous prétexte que »

Dans la communication orale et écrite, « sous prétexte que » annonce une cause considérée comme fautive ou inventée. C'est une locution conjonctive qui a le même sens que « sous, sur le prétexte que ». Nous considérons la cause qu'elle exprime comme fautive, c'est pourquoi quelle que soit la consistance des arguments, nous supposons toujours qu'il s'agit d'une échappatoire ou d'un alibi que le locuteur est en train de donner pour se soustraire aux faits qu'on lui reproche. Le plus souvent, elle introduit une cause formulée par quelqu'un à qui nous ne croyons pas. Ainsi pour se justifier, il use de tous les moyens pour se faire accepter ou monter qu'il a raison.

Exemple : « Monsieur le curé trouve qu'il ne doit pas refuser une honnête fille sous prétexte qu'elle a été femme de chambre ²⁰ ».

Dans cet exemple, nous pouvons supposer que « Monsieur le curé » est en train de donner tout simplement des prétextes, mais en réalité il ne veut plus revoir cette jeune fille. En plus, nous pouvons supposer que derrière cela, il se cache une autre réalité que le monsieur ne veut pas livrer. Par ailleurs, il serait intéressant de signaler qu'en grammaire, il est possible d'utiliser la locution « sous prétexte de » pour exprimer la cause. En employant cette locution, nous aurons une syntaxe comme suite :

²⁰ Robert Léon Wagner, Jacqueline PINCHON, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette 1991 p.630

sous prétexte de plus un verbe à l'infinif ou encore sous prétexte de placé devant un nom. Dans ces types de constructions, « sous prétexte de » est une locution prépositionnelle. Par conséquent, il change de catégorie grammaticale à cause de la présence de la proposition « de ».

« La bagarre commença quand, sous prétexte de je ne sais quelle nécessité d'assainir le pays, les Allemands prétendirent faire main basse sur les terres des camerounais ». (L.A.A, p. 145)

Ici, sous prétexte de a changé de catégorie grammaticale, il est suivi d'un pronom personnel (je)

Remarque sur la conjonction « que »

Nous utilisons la conjonction « que » pour éviter la répétition de certaines conjonctions ou locutions conjonctives. En d'autres termes, elle évite la répétition dans une phrase une conjonction de subordination de même sens.

- La cause introduite par « non que » (la cause écartée)

Quand nous parlons, les messages que nous transmettons n'ont pas une même signification. En d'autres termes, nous pouvons émettre plusieurs phrases dans un même énoncé et que chaque phrase prise est considérée comme un énoncé, le locuteur peut se permettre dans une phrase de présenter deux faits où leurs fiabilités resteront à désirer. Ainsi, il a la possibilité de rejeter une proposition (idée), qui pourtant pourrait être considérée comme vraie, mais selon son objectif, il peut nier la première idée en accordant la seconde une place beaucoup plus importante. De fait, celle qui sera considérée comme la plus importante, sera une sorte de mise en relief.

Sur ce, nous pouvons conclure que l'objectif principal du locuteur c'est de valoriser ce qu'il considère comme étant vraie. Du point de vue sémantique « non que » introduit toujours un complément circonstanciel de cause à valeur explicative. C'est cette dernière qui permettra au locuteur de produire un raisonnement irrécusable, c'est-à-dire approuvable par tous. C'est ce que nous confirme Bernard Meyer dans son ouvrage intitulé *Maîtriser l'argumentation* en ces termes par rapport à l'importance de l'explication :

En effet, l'explication la plus rigoureuse, au sens scientifique du terme, conduit à produire un raisonnement inattaquable, comme l'est une démonstration mathématique. Reconnaissons que, dans ce cas, la réflexion atteindrait à la vérité et que, par définition, aucune contestation n'étant possible, tout dialogue entre les interlocuteurs disparaîtrait.²¹

Par ailleurs, cette locution entretient avec d'autres locutions un même sens, c'est-à-dire des rapports de synonymie. Ainsi, nous pouvons y retrouver des locutions comme : *non pas que, non*

²¹ Bernard MEYER, *Maitriser l'argumentation*, Paris, Arman Colin, 2011, p.11

moins que, pas que, non point que..., qui introduisent au même titre que « non que » une cause à valeur explicative.

Exemple :

« Le joueur ne participera pas au match, non qu'il soit fatigué, mais parce qu'il est en prison ²² ».

Cette phrase pourrait être reconstruite autrement. Après sa reconstruction, nous aurons la phrase suivante :

« Le joueur ne participera pas au match, ce n'est pas qu'il soit fatigué mais parce qu'il est en prison ».

Nous pouvons avoir encore :

« Le joueur ne participera pas au match, ce n'est pas parce qu'il soit fatigué mais parce qu'il est en prison ».

Dans ces exemples, le locuteur présente d'abord un fait (le joueur ne participera pas au match) ensuite il présente la cause rejetée (non que, ce n'est pas que et ce n'est pas parce qu'il soit fatigué) et enfin il indique la vraie cause (mais parce qu'il est en prison) qui est supposée être à l'origine du fait.

2-2-2- La cause introduite par une « subordonnée infinitive ou un verbe à l'infinitif »

Comme le participe, l'infinitif est également un mode impersonnel. En effet, nous parlons de proposition infinitive lorsque le sujet de la proposition principale et le sujet de la proposition subordonnée sont différents. Elle est la proposition dont le verbe de la subordonnée est à l'infinitif. En d'autres termes, elle est une subordonnée dont le sujet du verbe à l'infinitif est différent du sujet du verbe de la proposition principale. C'est ce que nous confirment ainsi certains grammairiens en ces termes : « La subordonnée infinitive se compose essentiellement d'un verbe à l'infinitif et d'un nom (ou un pronom) sujet de ce verbe. La subordonnée infinitive est complément d'objet du verbe dont elle dépend ²³ ».

Par ailleurs, elle fait partie des subordonnées qui n'ont pas de mots de liaison permettant d'identifier le sens de la subordonnée. Elle est généralement introduite par des verbes : *entendre, penser, dire, savoir, sentir, croire, nier, vouloir, ordonner, ignorer, etc.*

Exemple : « J'entends pierre bavarder ²⁴ ».

²² Bernard Meyer, *Op.cit.*, p.171

²³ André Hinard, Jean Lelay, Louis IDRAY, *Précis de grammaire française. Cycle d'orientation classe de lettres*, Paris, Magnard, 1976. p.179

²⁴ *Ibid.*, p.180

Nous voyons nettement que le sujet de la principale (je) est différent du sujet du verbe de la subordonnée (Pierre). Cet exemple résume en quelque sorte les différentes caractéristiques de la subordonnée infinitive concernant sa fonction (complément d'objet), son sujet (Pierre) et son noyau, un verbe à l'infinitif (bavarder). Donc pour récapituler entre ces deux subordonnées (participiale et infinitive), nous pouvons dire que la cause introduite par une proposition infinitive est toujours complément d'objet. Contrairement à celle participiale est toujours complément circonstanciel. Elles ne sont pas introduites par un subordonnant comme les autres subordonnées.

2-2-3-La cause introduite par une relative explicative ou descriptive

L'une des caractéristiques principales de la relative explicative et celle déterminative est qu'elles sont toutes introduites par le pronom relatif « que » ou « qui ». Cette construction grammaticale nous présente des ambiguïtés concernant ces pronoms relatifs. En effet, lesdits pronoms ont tous la même morphologie mais de nature différente, c'est ce qui ne facilite pas leur distinction.

En effet, la relative explicative comme son nom l'indique, est une relative qui apporte des explications. Cette relative est donc complémentaire, elle peut être supprimée sans nuire au sens de la phrase. Contrairement à celle dite déterminative, elle est impérative pour la bonne compréhension de la phrase. Néanmoins cette distinction est toujours incomplète du fait de l'existence du même pronom relatif. Donc nous admettons que la relative explicative à valeur cause est directement adjointe à un nom, elle est constamment séparée par un signe de ponctuation (virgule) et le pronom relatif peut à ce sens être remplacé par une autre classe grammaticale, cela se remarque surtout dans les subordonnées complétives. C'est ce que renchérit Joëlle Gardes-Tamine en affirmant que pour distinguer ces deux types de relatives : « Il faut alors recourir à d'autres critères que la présence d'une ponctuation, comme possibilité pour les explicatives d'être supprimées ou remplacées par une coordination ²⁵ ».

De ce qui suit, nous remarquons qu'avec Gardes-Tamine que la relative explicative se différencie de la relative déterminative par la présence du signe de ponctuation comme la virgule.

Soit donc cet exemple pour mieux les caractériser :

« Les enfants, qui portent un cache-nez, n'attraperont pas de froid ²⁶ ».

Dans cet exemple, nous remarquons que ce sont tous les enfants qui sont concernés. En effet, la précision est surtout obtenue par la présence de la virgule qui, à ce sens a permis de mieux préciser ces enfants en les apposant. En l'absence de la virgule, nous pouvons considérer que cela concerne

²⁵ Joëlle Gardes-Tamine, *La grammaire 2. Syntaxe*, paris, Armand Colin, 2001, p. 59

²⁶ *Ibid.*, p.59

seulement les enfants qui n'ont pas de cache-nez. Donc, celle-ci (la virgule) n'est pas banalement utilisée dans une phrase car elles peuvent changer le sens de la phrase dans le cadre des subordonnées explicatives et déterminatives.

Ainsi, pour montrer que cette relative explicative exprime réellement une cause, il est nécessaire de remplacer la relative par une conjonction pour plus d'exactitude ou de certitude. Ainsi nous aurons des exemples ci-dessous :

« Les enfants n'attraperont pas de froid parce qu'ils portent un cache-nez ».

Ou encore :

« Les enfants n'attraperont pas de froid puisqu'ils portent un cache-nez ».

Dans cette section, nous avons montré qu'en dehors des coordonnants et des subordonnants, la langue française dispose d'autres manières qui permettent d'exprimer la cause. De là, nous nous sommes rendus compte que certaines conjonctions ou locutions sont syntaxiquement immobiles et d'autres mobiles. Dans ce même volet, l'étude a montré que certaines mots-outils présentent des subtilités par rapport à leur sens. Cependant, nous précisons que la liste des locutions conjonctives exprimant la cause n'est pas exhaustive, de fait, nous n'avons caractérisé que les connecteurs qui nous semblent être les plus pertinents.

2-3- Les autres moyens d'expression de la cause

La langue française dispose de plusieurs catégories de mots qui, à travers leurs différents emplois, véhiculent un sens causal. L'emploi de chacun des mots nous permettra d'identifier les différentes subtilités qui existent entre ces mots-outils. Nous précisons avant tout que dans notre corpus, nous n'avons pas tous les mots-outils pouvant traduire la cause. Malgré l'absence de certains mots, nous avons jugé nécessaire de l'étudier dans le but de cerner leur différence.

2-3-1- La cause introduite par des locutions prépositives

Une préposition est en général un mot-outil qui sert à relier les différents segments de la phrase pour en indiquer une relation syntaxique ou pour en préciser une relation de sens. L'utilisation de ces mots nous servira d'une manière succincte de différencier la valeur de chaque lexème.

- La cause introduite par « à cause de »

Par synonymie, la locution « à cause de » a le même sens que « par la faute de », « en raison de », etc., elle donne des explications et permet également de savoir la personne ou la chose qui est suspectée d'être à l'origine d'une chose. En effet, elle est une locution prépositive qui introduit une cause à valeur négative. De là, la cause exprimée par cette locution traduit une sorte de regret exprimé

par le locuteur. Du point de vue syntaxique, celle-ci n'a pas de place fixe, c'est-à-dire qu'elle peut être au début comme au milieu de la proposition causale qu'elle introduit.

Exemple : « Il est sorti à cause du froid ²⁷ ». ; « A cause du froid, il est sorti ».

Remarque :

Nous pouvons préciser toutefois que la locution « à cause de » est toujours suivie d'un nom ou d'un pronom.

- La cause introduite par « grâce à »

Contrairement à « à cause de », « grâce à » est la locution qui introduit en général une cause positive dont le résultat obtenu est avantageux. Ici, le locuteur est comblé, car il a abouti à un résultat favorable ou attendu. Cette locution peut être remplacée par les locutions suivantes : « en raison de », « par la faveur de », etc. En effet, cette locution a les mêmes caractéristiques syntaxiques que « à cause de ». Autrement dit, elle a une place mobile dans la subordonnée qu'elle introduit, et en même temps, elle peut être mise en relief.

Soit cet exemple : « Nous n'avons plus rien...grâce à eux, et c'est là qu'ils nous tiennent ». (*L.A.A.*, p.20)

Ce même exemple peut être réécrit autrement, c'est-à-dire se mettre en forme emphatique :

« Nous n'avons plus rien...**c'est grâce à eux** et c'est là qu'ils nous tiennent ».

Cependant, cette locution peut être utilisée ironiquement. De fait, il perdra ainsi son sens positif en adoptant un sens négatif ou péjoratif. Observons l'exemple ci-dessous :

Exemple : « C'est grâce à un maître ignorant que j'eus une enfance ignorante ²⁸ ».

Ainsi, par le sens, nous constatons qu'il y a une discordance, c'est-à-dire « grâce à » ne s'accommode pas avec une phrase à valeur négative. Donc, il aurait pu dire : C'est grâce à un maître instruit que j'eus une enfance agréable. Mais par l'ironie, le locuteur décrit ou dit le contraire de ce qu'il veut faire savoir ou faire passer. Ainsi, pour y arriver le locuteur use de tous les moyens pour instaurer un hiatus ou une contradiction dans son énoncé. Ceci vise deux objectifs principaux. D'une part, elle sert à dire une chose et en même temps de laisser sous-entendre une autre chose. D'autre

²⁷ Katarzyna Gabrysiak, *Analyse lexicale des verbes français exprimant la cause* : A partir de l'exemple de déterminer et de produire volume 13 de Etudes Linguistiques, Littérature et Art ISSN2196-9787), Peter Lang Edition, 2015, p. 17

²⁸ Maurice Grevisse et André Goosse, *Op.cit.*, p.1383

part, elle permet soit à plaisanter ou se moquer de quelqu'un. C'est ce qu'illustre notre exemple précédemment cité.

Ces exemples attestent que la locution « grâce à » et « à cause de » servent à exprimer la cause. A cela, les exemples montrent également que la position syntaxique de ces locutions n'est pas fixe.

- **La cause introduite par « en effet »**

Une locution adverbiale, « en effet » est une expression qui, du point de vue sens donne une information ou bien donne une justification de ce qui vient d'être dit en l'explicitant, c'est-à-dire un connecteur qui explicite immédiatement ce vient d'être dit. C'est une locution adverbiale qui a le sens de assurément, réellement et effectivement. Dans le langage écrit, elle est synonyme de la conjonction de coordination « car ». En effet, cette dernière se différencie de celle-ci (en effet) par le fait que « car » est rarement en début de phrase, alors qu' « **en effet** » est mobile et elle est toujours suivi d'un signe de ponctuation (la virgule).

Soit l'exemple suivant :

« Le travail, en effet, se justifie de Dieu dans la mesure stricte où la vie qu'il conserve se justifie de Dieu. ». (L.A.A, p. 112)

Dans cet emploi, « en effet » a pour rôle d'explicitier la cause, c'est-à-dire rendre la cause d'une manière beaucoup plus claire qui est énoncée au départ par l'énonciateur.

- **La cause introduite par « à force de »**

Locution ayant un sens répétitif, « à force de » s'emploie strictement quand l'aboutissement à une chose n'est pas aisé. Ce que nous voulons dire par là, c'est que la subordonnée introduite par « à force de » permet de montrer que la réalisation du fait n'était pas une chose simple, c'est par des efforts répétés ou intenses que la chose s'est réalisée. Autrement dit, l'acteur de la cause a effectué en amont plusieurs exercices pour arriver à sa cible. Comme les précédentes locutions, « à force de » peut changer de place syntaxique.

Exemple : « A force d'être méprisée, la dame avait répondu au dédain par l'indifférence ²⁹».

Cette phrase montre que c'est la méprise qui est à l'origine de la mauvaise réaction de la dame. Et peut-être même que la dame a longtemps été méprisée, ce qui a suscité sa réplique dans l'immédiat.

²⁹Katarzyna Gabrysiak, *Op.cit.*, p.17

2-3-2-La cause introduite par des prépositions simples

La langue française possède des mots simples, qui du point de vue graphique ne posent pas de problème, mais par leurs sens, ils peuvent renvoyer à plusieurs significations ou valeurs.

- La cause introduite par « de »

Dans le cadre général, « de » a un sens polysémique. En effet, selon ses différents emplois, cette préposition joue plusieurs rôles dans la phrase où elle est employée tout en gardant sa même nature. Selon ses circonstances d'emplois, elle peut introduire un complément circonstanciel de cause. Avec sa morphologie qui est invariable, elle peut relier un adjectif, un adverbe, un nom, etc. De fait, elle peut avoir des nuances de sens dans une phrase.

Remarque :

Nous retrouvons généralement cette préposition après certains verbes ou adjectifs exprimant un sentiment. Ainsi, à l'aide de ces verbes et adjectifs, la cause devient explicite parce qu'elle donne des informations connues par tout le monde.

Exemple : « De dépit, il est retiré³⁰ ».

Dans cet exemple, la préposition « de » constitue un élément permettant d'introduire une cause. En effet, cette cause s'explique surtout par l'emploi du nom « dépit » exprimant un sentiment d'irritation causé par un fait. C'est ce qui justifie ici le fait qu'« il s'est retiré » n'est pas fortuit, cela est lié au départ ou à l'arrivée par son dégoût.

- La cause introduite par « pour »

Dans ce volet, une autre préposition mérite d'être éclaircie, puisqu'elle peut introduire plusieurs types de compléments circonstanciels. Dans la subordonnée de cause, la préposition « pour » se caractérise d'une part par la présence d'un verbe à l'infinitif, c'est-à-dire que la préposition est toujours accompagnée d'un verbe au mode infinitif. D'autre part, la cause qu'elle introduit est liée au sujet de la principale. Cependant, nous avons tendance à hésiter sur son emploi quand elle est suivie d'un infinitif présent. Ici, l'hésitation c'est par rapport à un « pour » à valeur causale et un « pour » qui exprime un but. Donc pour distinguer ces deux « pour », notons :

« Pour » plus un infinitif présent équivaut à un but et « pour » plus un infinitif passé équivaut à une cause.

Soit exemple suivant :

³⁰Robert Léon Wagner, Jacqueline Pinchon, *Op.cit.*, p.495

Exemple : « Il est puni pour avoir menti ³¹ ».

- **La cause introduite par « par »**

Cette préposition est employée pour exprimer la cause dans certaines circonstances. Dans cette construction, elle accompagne en général un nom qui indique la cause. Le plus souvent, nous constatons là où elle est employée, il y a une certaine mobilité de l'action. Cette préposition peut avoir également une autre valeur comme le moyen ou la manière selon ses emplois. Soit ces exemples suivants:

Il a voyagé **par** avion.

Ici, « par » indique le moyen utilisé pour effectuer le voyage.

Il a réussi **par** politesse.

Dans cet exemple, le « **par** » indique la manière par laquelle la réussite est obtenue.

Cette lettre m'a été adressée **par** erreur.

Le « par » a une valeur causale dans ce dernier exemple.

La préposition dans cette phrase a une valeur causale. Au regard de ces exemples nous constatons que cette préposition se distingue seulement par le sens, puisqu'elle a une même graphie.

2-3-3-La cause introduite par un « participe passé »

Pour rappel, la subordonnée participiale se construit à l'aide d'un participe présent ou d'un participe passé. Dans cette subordonnée, la subordonnée participiale a son propre sujet comme dans les subordonnées infinitives, distinct du sujet de la principale. En d'autres termes, elle se compose d'un verbe au mode participe et un sujet indépendant de la principale. Cette proposition a comme noyau un participe, elle n'a pas de mot subordonnant et sa fonction est complément circonstanciel. Observons cet exemple que nous retrouvons particulièrement dans les échanges familiers, construit à l'aide d'un participe passé.

« Le chat parti, les souris dansent ». Ici, c'est le participe (le chat parti) qui exprime la cause.

Remarque :

Nous parlons de subordonnée participiale que si le participe a un sujet qui lui est propre, c'est-à-dire que le sujet de la principale est différent de celui de la subordonnée.

2-3-4-La cause introduite par le « participe présent » et le « gérondif »

- **Par le participe présent**

Nous rappelons que le participe présent est un mode impersonnel qui présente des actions simultanées. Il introduit une proposition subordonnée où le participe présent occupe une place

³¹ Robert Léon Wagner, Jacqueline Pinchon, *Op.cit.*, p.524

centrale. En effet, ce participe a dans la phrase un sujet qui lui est particulier et qui est même différent du sujet de la proposition subordonnée. En se référant à la syntaxe ainsi qu'à la morphologie, la cause introduite par un participe présent se réalise par une absence totale de mots de liaison, et il est toujours séparé d'une virgule. C'est ce que nous retrouvons dans cet exemple :

« Le jour étant d'éclorre, le coteau commençait de devenir visible ³²».

Nous précisons tout d'abord que cet exemple n'est pas extrait du corpus. Dans cette phrase, la proposition « le jour étant près d'éclorre », est un complément circonstanciel de cause. Pour ce qui est de sujet, il a un sujet qui lui est propre : « le jour ».

- Par le « gérondif »

Le gérondif est une forme verbale, il sert à exprimer les circonstances de la production d'une action exprimée par le verbe principal. Il est construit à l'aide d'un participe plus d'une préposition « en ». Observons cet exemple employé en mode participe que nous transformerons en mode gérondif.

Soit cet exemple extrait du corpus :

« Ayant déposé Adèle à sa porte, il rebroussa chemin, à pied, vers le métro » (*L.A.A*, p. 174)

Par la transformation gérondive, nous obtenons ceci :

« En déposant Adèle à sa porte, il rebroussa chemin, à pied, vers le métro ».

Le gérondif exprime dans cet exemple une cause. Nous constatons avec le gérondif que les deux actions se passent d'une manière simultanée. L'action de déposer Adèle et le fait de rebrousser chemin se déroulent au même moment. Ce qui est à remarquer entre le participe et le gérondif est que leurs sujets sont les mêmes.

2-4- La nature de l'expression la cause dans *L'Aventure ambiguë*

En se référant à la grammaire scolaire traditionnelle, la nature d'un mot renvoie à la classe grammaticale de ce mot, c'est-à-dire son identité. Ainsi, la langue française présente à son sein plusieurs catégories de mots qui, du point de vue morphologique peuvent varier ou non en genre et en nombre, ces mots sont appelés en général les parties du discours selon les différentes appellations qu'en donnent les grammairiens. Cependant, parler de nature dans le cadre de l'expression de la cause, renvoie à préciser si la cause est efficiente ou non.

³² André Hinard, Jean Lelay, Louis Idray, *Op.cit.*, P.201

2-4-1- La cause efficiente

Toute communication qu'elle soit orale ou écrite a toujours une orientation. En un mot, c'est de nous livrer une information qui vise à convaincre, à informer, à décrire ou à expliquer etc. Ce message peut entretenir des relations de cause à effet. En effet, une cause est dite efficiente lorsqu'une situation quelconque provoque une autre situation qui devient ainsi son effet. En général, si la cause est complètement liée à ses effets de façon directe, nous avons à ce sens un effet constaté. C'est pourquoi, la plupart des causes efficientes, nous pouvons tout simplement procéder par déduction, c'est-à-dire celle-ci peut se baser sur des signes ou des constats. De fait, nous pouvons confirmer avec Julien Olive que : « La cause efficiente s'impose comme susceptible de rendre intégralement raison de tout ce qui existe, l'axiome, ou notion commune, de la causalité acquiert ainsi une portée universelle absolue qui fait de lui le premier des principes³³ ».

Soit l'énoncé suivant :

« Je ris parce que mon vieux compagnon fait des farces avec le craquement de ses articulations ».
(L.A.A, p. 40)

Dans cet énoncé, pour trouver la cause du rire, il suffit tout simplement de se focaliser aux farces pour en déduire l'origine du rire. De là, nous admettons que les effets sont toujours dérivés de l'existence d'une cause produite auparavant. Bref, toute conséquence émane d'une cause.

2-4-2- La cause non efficiente

Contrairement à la cause efficiente, la cause non efficiente quant à elle renvoie à une cause qui n'est pas complètement liée à la cause supposée être à l'origine de l'effet produit. Ce que nous voulons dire par là, c'est que la relation entre la cause et l'effet n'est pas directe, c'est-à-dire que le fait ne correspond pas directement au résultat obtenu.

Soit l'exemple suivant :

« Mais d'ailleurs, ne te dérange pas, je n'ai pas soif ». (L.A.A, p. 123)

Là, cet énoncé révèle que le fait de ne pas se déranger n'a rien à voir avec la soif. « Je n'ai pas soif » n'est pas la cause réelle de « ne te dérange pas ». En effet, Lucienne aurait pu se déranger sans que Samba Diallo soit soif.

³³ Julien Olive, Archives-ouvertes, « Retour sur l'efficiencia des causes », <https://hlshts.archives-ouvertes.fr/halshs-00547892>. Document consulté le 29/11/2019

2-5- Le mode dans la subordonnée de cause

Le mode est en effet le morphème rajouté au radical d'un verbe. Il précise les manières dont le verbe exprime l'action ou l'état. En grammaire, le mode occupe une place très importante parce que c'est à l'aide de cette forme verbale que nous exprimons différemment nos pensées. C'est la raison pour laquelle, dans la subordonnée de cause, nous y retrouvons plusieurs modes utilisés. Ainsi, selon les circonstances communicationnelles du locuteur, la cause qu'il exprime peut-être au mode :

2-5-1- Le mode indicatif

L'indicatif est parmi les modes qui expriment des actions qui renvoient à des vérités générales, des faits habituels. Donc nous employons le mode indicatif dans une subordonnée de cause pour exprimer des faits réels, des faits incontestables. Cependant, nous notons que l'utilisation du mode indicatif dans les propositions subordonnées est souvent déterminée par la conjonction ou la locution qui l'introduit. Ceci étant, la cause exprimée au mode indicatif est introduite exclusivement par ces conjonctions : comme, puisque, vu que, parce que, étant donné que...

Soit cet exemple :

« Puisque je reçois mon congé de Samba Diallo, je dois limiter les dégâts en choisissant bien ». (L.A.A, p. 28)

Cet exemple présente l'action au présent, donc celle-ci peut être considérée comme un fait réel. Il marque en même temps le procès au moment où l'on parle.

2-5-2- Le mode conditionnel

Exprimant des actions qui se projettent dans le futur, le mode conditionnel pourrait être considéré comme le mode de l'indicatif. Il est le mode de la supposition, de l'éventualité, de l'incertitude des faits désirés, du doute et de la condition. Soit ces phrases suivantes :

« Et Puisque le maître est présent, je voudrais ajouter ceci ». (L.A.A., p. 28)

« Demain, la même quête recommencera, car le disciple, tant qu'il cherche Dieu, ne saurait vivre que de la mendicité, quelle que soit la richesse de ses parents ». (L.A.A, p. 24)

Dans ces deux exemples, le premier exprime un souhait et en même temps il marque une sorte d'insistance d'où la présence de « Et puisque ». Tandis que le second exprime une condition. En effet, quelle que soit la valeur du conditionnel, c'est la manière dont le locuteur présente son message à son allocutaire qui compte.

2-5-3- Le mode subjonctif

Le subjonctif est en général le mode qui actualise dans la durée le procès. De par son étymologie latine « *subjungere* », il signifie mettre sous la dépendance de, subordonner. Il s'emploie surtout dans les propositions subordonnées pour exprimer une action, un état dépendant d'une autre action ou état. Par-là, nous pouvons affirmer sans doute que le subjonctif est le mode qui exprime par excellence des relations d'interdépendances entre les propositions. Joëlle Gardes-Tamine aborde dans le même sens en montrant la valeur du mode subjonctif. Voici ce qu'elle dit de l'emploi du mode subjonctif en ces termes : Les valeurs du subjonctif se situent sur un continuum qui va de sa valeur modale fondamentale, selon laquelle il exprime une appréciation du sujet sur l'événement, à un pôle opposé où il n'en a plus aucune, mais comme le dit l'étymologie du terme, est entraîné par une subordination

34

Etant le mode employé dans les propositions subordonnées, il est le plus souvent introduit par les locutions telles que : non que...mais, non pas que...mais. En effet, ces locutions énoncent une cause niée. C'est ce que nous confirme Philippe Menard à ces termes : « Dans les causales, le subjonctif est employé pour exprimer une cause niée, car la cause est exclue de l'actuel et mise au virtuel ³⁵ ».

Exemple : « Le joueur ne participera pas au match, non qu'il soit fatigué, mais parce qu'il est en prison ³⁶ »

Dans cet exemple, nous remarquons que le subjonctif est employé dans les propositions subordonnées, il sert à exprimer l'envie, le souhait, l'émotion, l'obligation, le doute ou l'incertitude. En résumé, le mode de la subordonnée de cause peut être exprimé à l'aide d'un mode indicatif, d'un mode conditionnel et d'un mode subjonctif.

En résumé, le mode de la subordonnée de cause peut être exprimé à l'aide du mode indicatif, conditionnel et du subjonctif. Ceci étant, il serait intéressant d'étudier ultérieurement l'analyse interne et externe des mots-outils d'où l'objet du troisième chapitre.

³⁴ Joëlle Gardes-Tamine, *Op.cit.*, p. 87

³⁵ Philippe Mémard, *Syntaxe de l'ancien français*, POMPIGNAC, Bière, p. 152

³⁶ Bernard Meyer, *Op.cit.*, p.171

Chapitre 3 : L'analyse interne et externe des mots-outils

Dans ce chapitre, il sera question de procéder à une étude interne et externe des subordonnants permettant d'introduire la subordonnée circonstancielle de cause. Pour ce faire, nous avons jugé nécessaire de nous appuyer sur la « *grammaire textuelle* » ou « *transphrastique* » développée par Benveniste et Greimas dans les années 1960 dont ses impulsions sont beaucoup plus remarquables avec les travaux de Jean Michel Adam dans les années 1980 et 1990.

La grammaire textuelle a pour objet l'étude de l'ensemble des règles régissant la construction d'un texte. Elle considère le texte comme une suite cohérente de *macro-proposition*, c'est-à-dire le texte en général et de *micro-proposition* c'est-à-dire la phrase en particulier. Tous les deux types d'analyse tendent à réfléchir sur l'enseignement méthodique de la langue. Nous nous appuyerons fortement sur la structure du texte, qu'elle soit à visée injonctive, lyrique, instructive, etc. De là, il serait intéressant de trouver le sens du vocable texte dans la mesure où il a intéressé presque tous les spécialistes du domaine du savoir (les linguistiques, les littéraires, les didacticiens, etc.). François Rastier le définit comme suit : « Un texte est une suite linguistique empirique attestée, produite dans une pratique sociale déterminée, et fixée sur un support quelconque ³⁷ ».

Nous comprenons alors que le texte doit obéir à un certain nombre de caractéristiques conformément à son domaine de production. Ainsi, pour analyser les constituants d'un texte ou d'une phrase, il faut au préalable cerner les relations qui existent entre les différents éléments. Ecrire ou produire un texte suppose une *compétence*, une maîtrise parfaite des règles grammaticales de la langue avec laquelle le scripteur émette son point de vue, c'est-à-dire la langue source. En d'autres termes, produire un texte ne signifie pas une simple juxtaposition des phrases mais plutôt un assemblage de signes linguistiques reliés les uns aux autres (en prenant en compte la relation logico-syntaxique) de sorte à véhiculer un message. Par conséquent, nous notons par-là, que le texte en dehors de sa forme a une visée communicative qui est déterminante pour tout échange langagier. Bref, la *grammaire textuelle* établit les théories portant sur le texte, une des disciplines qui se penche sur les différentes étapes de la *connexion* des phrases et propositions par le biais des mots de liaison.

En effet, la communication qu'elle soit orale ou écrite est régie par les règles, c'est-à-dire que l'énonciateur ou l'orateur pour transmettre son message doit d'une manière ou d'une autre respecter certaines règles établies par la langue avec laquelle il utilise pour transmettre son message. Par conséquent, la *grammaire textuelle* a pour objet de réglementer l'organisation des signes linguistiques, c'est-à-dire leur syntaxe. Par analogie, ce point de vue est assimilable à la pensée de Roland Barthes par rapport à la phrase. En effet, ce structuraliste définit la phrase comme suit : « La

³⁷ François Rastier, *Arts et sciences du texte*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, p. 21

phrase est hiérarchique : elle implique des sujétions, des subordinations, des rections internes³⁸ ». Dès lors, *la grammaire textuelle* s'oriente également dans la manière dont fonctionne la langue en faisant de *la cohérence* ou de *l'unité transphrastique* du texte une priorité.

La relation logique entre les différentes phrases du texte qu'elle soit implicite ou explicite est assujettie à l'emploi des connecteurs textuels qui facilitent en ce sens une meilleure connexion des phrases. Nous en déduisons que quand le texte est cohérent, il a un sens et l'analyse des constituants (mots) dans la phrase devient simple. Toutefois, l'analyse que nous proposons dans ce chapitre est une analyse interne et externe des subordonnants à valeur causale.

3-1- L'analyse interne des mots-outils

Dans le cadre de l'apprentissage de la langue française, il est souvent proposé aux apprenants de procéder à l'analyse des termes au rang des fonctions primaires en déterminant les critères morphologiques, sémantiques et syntaxiques des syntagmes mis en valeur. Du point de vue syntaxique, l'analyse logique permet d'identifier explicitement les différentes propositions de la phrase. Parfois, il arrive que dans cette analyse dite logique, le connecteur (qu'il soit simple ou composé) servant à lier les différentes propositions (la principale à la subordonnée) ne soit pas étudiée d'une manière approfondie.

Par analyse interne, nous entendons mener une étude portant sur les mots subordonnants dans une phrase en vue de déterminer leurs relations avec les autres constituants de la phrase ou proposition. Il s'agit là de ressortir les rapports que les différentes composantes de la conjonction ou la locution conjonctive entretiennent entre elles dans la structuration du vocable. En d'autres termes, le rapport que la particule « que » entretient avec le reste de la locution. Pour rappel, nous parlons de locution quand il y a au moins la présence de deux à trois termes qui constituent le subordonnant. C'est le même point de vue Leila Ben Hamada lorsqu'elle affirme :

Une locution conjonctive est formée d'au moins deux éléments, dont le second est « nécessairement » une conjonction, répondant, en cela, aux deux opérations distinctes qu'elle assure : elle est à même d'introduire une subordonnée et la relier, dans un rapport de dépendance syntaxique, à l'ensemble phrastique, et, en même temps, fonder, conditionner, délimiter, et restreindre la nature de la relation.³⁹

Pour arriver à une telle analyse, nous prenons comme point d'appui notre corpus pour essayer de recenser toutes les locutions conjonctives et prépositionnelles pouvant traduire la cause. De même, nous nous sommes appesantis sur les *autres moyens d'expression de la cause* qui ont fait l'objet d'analyse antérieurement. Il s'agira surtout de procéder à une démarche sélective en choisissant

³⁸ Roland Barthes, *Le plaisir du texte* (Essais), Paris, Editions du seuil, 1973, p.68

³⁹ Leila Ben Hamada, *Revue des linguistiques de l'université Paris Nanterre*, « Les locutions conjonctives en question(s) ». URL : <http://journals.openedition.org/linx/626> ; DOI : 10.4000/Linx.626 : document consulté le 17 Février 2020

d'abord celles employées par Cheikh Hamidou Kane, ensuite nous compléter l'analyse par d'autres locutions pertinentes susceptibles d'introduire l'expression de la cause.

Dans notre corpus, nous ne retrouvons pas assez de *réurrence* de locution prépositionnelle à valeur causale. Ainsi, l'analyse sera beaucoup plus intéressante si nous nous appuyons sur le point de vue sémantique des autres locutions puisqu'elles expriment de la même manière que les conjonctions de subordination à valeur causale telle que *puisque*. De ces locutions conjonctives, nous retenons quelques-unes : *parce que, sous prétexte que, vu que, étant donné que, attendu que, non que* et les locutions prépositionnelles : *à cause de, grâce à, à force de, etc.*

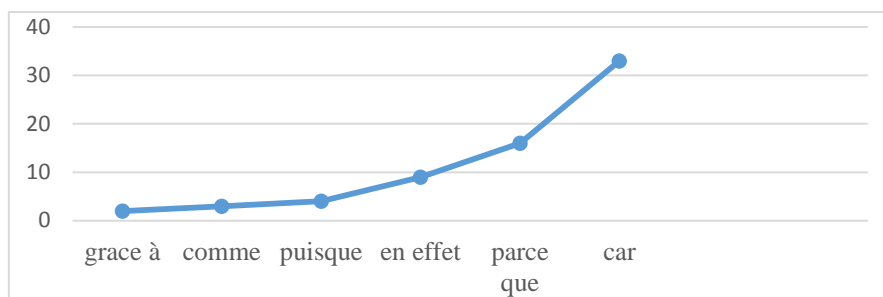
Dans le cadre des études menées jusque-là, les grammairiens ou les ouvrages de grammaire n'étudient pas spécifiquement l'analyse interne et externe des mots-outils dans les phrases où ils sont employés. L'étude qu'ils en font de ces locutions, à notre sens, est superficielle, c'est-à-dire non approfondie. Bref, ces études se limitent seulement à dire que ce sont des locutions ou conjonctions qui introduisent un complément circonstanciel de cause. Arrêtons-nous un instant sur ce qui est un complément. En effet, un complément est comme son nom l'indique un élément de la phrase qui complète un autre élément de celle-ci. Quant au complément circonstanciel, il indique les circonstances dans lesquelles se déroule le procès exprimé par le verbe de la principale.

En revenant sur le nombre d'occurrences évoquées, il serait intéressant de se demander pourquoi le nombre de connecteur n'est pas le même avec les autres classes de mots ? Par exemple dans *L'Aventure ambiguë*, l'auteur a utilisé que de ces quelques connecteurs tels que : *puisque, parce que, comme, car, en effet et grâce à*. Nous considérons que ce nombre de connecteurs utilisés est insuffisant pour une œuvre dont les thématiques ont une visée argumentative, c'est-à-dire que l'intrigue que présente l'auteur, devrait nécessiter autant de connecteurs qu'il en a utilisés. Le fait que l'auteur relate la présence de l'école française qui est en déphasage de la culture du peuple Diallobé devrait nécessiter autant arguments solides pour prouver la nécessité de cette école. Donc, Cheikh Hamidou Kane devrait se servir de plusieurs occurrences causales pour plus légitimer son discours. Pour synthétiser ce nombre d'occurrences dans *L'Aventure ambiguë*, nous avons opté de le représenter sous la forme d'un tableau.

Connecteurs	Grâce à	Comme	Puisque	En effet	Parce que	Car	Total
Occurrences	2	3	4	9	16	33	67
Pourcentage	1.5	2.5	3.5	4.5	13.06	74.4	100

Tableau : Occurrences des connecteurs exprimant la cause dans *L'Aventure ambiguë*

La représentation de ces occurrences dans une courbe rendrait plus visible les connecteurs les plus utilisés par Cheikh Hamidou KANE lorsqu'il exprimait la cause.



Courbe présentant le nombre d'occurrence de connecteurs causals dans *L'Aventure ambiguë*

Dans cette courbe, nous remarquons le faible taux d'emploi de certains connecteurs tels que « grâce à » et « comme », qui sont utilisés respectivement deux fois et trois fois soit un pourcentage de 1.5% pour « grâce à » et 2.5% pour « comme ». « En effet » et « puisque » sont utilisés respectivement neuf et quatre fois soit un pourcentage de 3.5% pour « puisque » et 4.5% pour « en effet » ; « car » et « parce que » occupant la place la plus importante dans le texte avec seize emplois pour « parce que », soit un pourcentage de 13.06% et « car » trente-trois fois, soit un pourcentage de 74.94%. Nous soulignons par ailleurs que c'est seulement les mots-outils employés par Cheikh Hamidou Kane qui sont représentés dans cette courbe. Donc celle-ci (la courbe) nous permettra de justifier l'utilisation très faible ou récurrente de certains connecteurs dans *L'Aventure ambiguë*.

Si nous raisonnons en termes d'occurrences, nous soulignons que la conjonction de coordination « car » occupe la place la plus importante dans le corpus. Cela s'explique par le fait qu'elle est une conjonction pouvant se substituer à d'autres conjonctions tels que : « parce que, grâce à, comme », etc., il s'emploie le plus souvent dans un langage soutenu. Cette conjonction est également celle qui présente mieux les faits en cours de réalisation. C'est ce que nous constatons que les subordonnées qu'elles introduisent laisse apparaître une subjectivité du locuteur. Donc le fait que la cause qu'elle introduise soit subjective pourrait expliquer son emploi très fréquent dans *L'Aventure ambiguë*, car par entremise de cette conjonction, Cheikh Hamidou KANE pourrait manifester son jugement personnel en exprimant la cause. Ensuite, nous relevons la locution conjonctive « parce que » qui présente les faits déjà énoncés. En d'autres termes, c'est elle qui traduit concrètement la raison de ce qui a été déjà dit ou énoncé. Ainsi son emploi récurrent se justifie par sa possibilité de pouvoir expliquer des choses déjà dites. S'agissant de « puisque », son faible usage s'explique par le fait qu'elle est la seule conjonction qui donne une justification avérée et acceptable, c'est-à-dire une cause qui est déjà connue de tous. Donc cette règle fait que son utilisation est très réduite dans la communication orale comme à l'écrit, car toutes les causes ne sont pas susceptibles d'être connues par l'interlocuteur.

Pour ce qui est de l'expression « en effet », elle est assimilable du point de vue sémantique à « parce que » et « car ». Dans les subordonnées circonstancielles à valeur causale, elle n'est pas substituable aux autres connecteurs introduisant la cause. C'est ce qui pourrait également expliquer sa faible présence dans le corpus. Enfin la locution prépositive « grâce à » et la conjonction « comme », ne sont pas très représentées dans le corpus. Le vocable « grâce à », permet d'introduire les causes à valeur positive. Naturellement, la cause est toujours présentée négativement, c'est-à-dire que quand quelqu'un explique ou justifie les raisons d'un fait, il nous arrive de faire une représentation, au point qu'on assimile à toute cause une valeur négative.

Quant à « comme » son emploi se justifie par sa position syntaxique qui, dans les subordonnées causales, elle est immobile. Elle se place qu'au début de phrase ; ce qui la différencie de la comparative. Donc par cette place syntaxique qu'elle occupe dans les subordonnées causales fait que l'auteur n'a pas trop employé de cette conjonction. Pour rappel, Cheikh Hamidou Kane a employé soixante-cinq (67) fois les connecteurs à valeur causale.

Du point de vue syntaxique, la grammaire ne distingue pas les propositions circonstancielles introduites par une conjonction ou une locution conjonctive aux autres types de compléments circonstanciels introduits par un élément de la parataxe. Ainsi, nous constatons que la définition basée sur le critère sémantique du complément circonstanciel est ambiguë puisque si nous nous focalisons sur la *mobilité* ou la *facultativité*, cela ne correspond pas à certains types de compléments circonstanciels surtout ceux qui ne sont pas introduits avec une conjonction ou une locution conjonctive. La grammaire ne fait pas une grande différence entre *conjonctions* et *locutions conjonctives* puisque toutes les deux ont une même équivalence fonctionnelle consistant à relier deux propositions. En effet, la seule différence entre elle, est une distinction quantitative. Ainsi pour procéder à l'analyse interne des mots-outils, nous allons relever quelques séquences illustrant cette analyse :

- 1) « Je n'ai mis mon fils à l'école que parce que je ne pouvais faire autrement ». (*L.A.A*, p.19)
- 2) « Je ris parce que mon vieux compagnon fait des farces avec le craquement de ses articulations ». (*L.A.A*, p. 40)
- 3) « Monsieur le curé trouve qu'il ne doit pas refuser une honnête fille sous prétexte qu'elle a été femme de chambre ⁴⁰».
- 4) « Le joueur ne participera pas au match, non qu'il soit fatigué, mais parce qu'il est en prison ⁴¹».

⁴⁰ Robert Léon Wagner, Jacqueline Pinchon, *Op.cit.*, p.630

⁴¹ Bernard Meyer, *Op.cit.*, p.171

Nous constatons l'absence de l'usage de certaines locutions conjonctives dans notre corpus telles que *sous prétexte que, non que... parce que* ; c'est ce qui justifie cet emprunt dans d'autres manuels de grammaire. De fait, nous pouvons considérer les locutions relevées à ce sens comme toutes les autres formes de mots du discours qui sont susceptibles d'être analysés afin de déterminer la nature et la fonction qu'ils jouent à l'intérieur de la phrase. Donc les exemples précités constituent une parfaite illustration dans la mesure où ils participent à la compréhension de l'analyse interne des mots-outils.

En terme d'analyse morphosyntaxique, nous admettons que l'expression « parce que » est composée et présente en même temps une homonymie avec des morphèmes différents. Un « parce que » renvoyant à une conjonction de subordination qui, à l'intérieur d'une phrase permet de lier deux propositions dont la subordonnée a un sens causal. Et un autre « par ce que » que nous pouvons considérer comme adverbe marquant une relation entre les unités discursives différentes et qui apporte sémantiquement une explication sur un fait. Partant de cette morphologie du vocable « parce que », nous y retrouvons « parce » qui du point de vue grammatical ne peut être utilisé sans la particule « que ». De par son étymologie, c'est un adverbe dérivé du latin « *pracus* » ajouté à un suffixe « e ». Cette locution est constituée de trois éléments : « par », « ce » et « que » qui, dans l'ancien français avait le même sens que « pour ce que ».

Dans une subordonnée introduite par la locution « parce que », il suffit qu'on enlève une partie de la locution pour que la proposition subordonnée perde son sens causal. De fait, nous considérons ces unités comme des syntagmes essentiels dans la phrase. C'est ce que nous confirme Olivier Soutet qui définit le syntagme comme : « Un constituant de la proposition, lui-même constitué de constituants inférieurs, les morphèmes ⁴² ». Donc, ces prépositions et adjectifs sont des syntagmes qui ne peuvent en aucun cas fonctionner seuls. Dans le cadre de l'expression d'un complément circonstanciel, il faut qu'ils soient accompagnés de la particule « que » pour que la phrase ait une valeur causale. En d'autres termes, l'absence du « que » fera perdre à la phrase son sens voire la grammaticalité de celle-ci. Ainsi, reprenons ces mêmes exemples pour mieux appréhender un tel fait :

- 1) « Je n'ai mis mon fils à l'école que parce que je ne pouvais faire autrement ». (L.A.A, p., 19)
- 2) « Je ris parce que mon vieux compagnon fait des farces avec le craquement de ses articulations ». (L.A.A, p. 40)

La réécriture de ces deux phrases donne ceci :

- 1) * « je n'ai mis mon fils à école que parce je ne pouvais faire autrement ».

⁴² Olivier Soutet, *La syntaxe du français*, Paris, Presses Universitaire de France, 1989, p. 11

2) *« Je ris parce mon vieux compagnon fait des farces avec le craquement de ses articulations ».

Dans (1) et (2), quand nous procédons par la suppression de la particule « que », nous remarquons que les phrases deviennent agrammaticales et cause un problème de prononciation.

Dans (3), cela donne ce même problème d'agrammaticalité :

* « *Monsieur* le curé trouve qu'il ne doit pas refuser une honnête fille sous prétexte elle a été femme de chambre »

L'absence de la particule « que » ne permet pas une prononciation correcte de la phrase. Donc, la proposition devient grammaticalement inacceptable. Cependant, à la différence de « parce que », la locution (sous prétexte que) pourrait être remplacée par un gérondif. Ce qui donnera ainsi une phrase correcte comme celle-ci :

« Monsieur le curé trouve qu'il ne doit pas refuser une honnête fille en prétextant elle a été femme de chambre ».

Donc « sous prétexte que » est indivisible avec le « que ». Par contre la préposition « sous » et le « que » est équivalent à un gérondif parce que « prétexte » pourrait être employé au mode gérondif pour que la phrase ait un sens causal. .

Dans (4), la locution est composée d'un adverbe d'affirmation à valeur négative « non » accompagné de la particule « que ». La fonction première d'un adverbe c'est de modifier le sens du mot auquel il se rapporte. Malgré l'existence des adverbes de circonstance (c'est-à-dire des adverbes qui ont la valeur d'un complément circonstanciel de cause), l'adverbe « non » à lui seul ne peut en aucune façon traduire un complément circonstanciel de cause. Par conséquent, l'adverbe « non » est indissociable de la particule « que ». Par son sens, il traduit une négation par rapport à un fait et apporte en même temps une explication par rapport à ce fait. A la différence des phrases 1 et 2, 3 et 4 présentent des locutions composées par des vocables suivants : une préposition (sous) accompagné d'un adjectif (prétexte), et un adverbe (non) plus la particule « que ». Donc, la cause introduite par *sous prétexte que* et *non que...parce que* sont des syntagmes adverbial et adjectival. En effet, la préposition (sous) associée à l'adjectif (prétexte) et la particule « que » forment l'ensemble des constituants qui composent la locution « sous prétexte que ». Ces différents constituants présentent chacun une nature qui lui permet de se différencier des autres syntagmes. En décrivant ainsi la morphologie de cette locution, nous constatons que celle-ci est analysable puisque chaque élément fait apparaître une nature différente de l'une de l'autre. En effet, « sous » est une préposition qui, à elle seule peut dans une certaine mesure marquer une subordination, une interdépendance, c'est-à-dire qu'un élément de la phrase peut être subordonné au reste.

Cependant, le nom « prétexte » est strictement lié aux autres membres de la locution. Dans la grammaire française beaucoup de locutions conjonctives partagent presque les mêmes caractéristiques de « sous prétexte que ». C'est dire donc que la plupart des subordonnants et locutions conjonctives à valeur circonstancielle ne peuvent en aucun cas présenter la circonstance d'une action sans le « que ». Par conséquent, nous pouvons admettre avec Gilles Corminboeuf et Marie-José Beguilin que dans la grammaire, il existe certaines unités linguistiques qui sont inséparables comme les locutions conjonctives. C'est ce que semble confirmer ces grammairiens en ces termes : « En conséquence, les divers rapports grammaticaux qui constituent la structure interne d'une clause ou d'un mot construit peuvent être ramenés à une seule relation qui est une relation de dépendance ou d'implication entre occurrences.⁴³ »

Observons ces mêmes exemples cités ci-haut :

- 3) « Monsieur le curé trouve qu'il ne doit pas refuser une honnête fille sous prétexte qu'elle a été femme de chambre ⁴⁴».
- 4) « Le joueur ne participera pas au match, non qu'il soit fatigué, mais parce qu'il est en prison⁴⁵ ».

Les deux exemples (3 et 4), les locutions conjonctives employées dans ces séquences forment un tout compact, c'est-à-dire que les morphèmes sont inséparables. D'autres locutions conjonctives servant à exprimer la cause aident à mieux cerner la pertinence de l'emploi bien qu'elles soient absentes de *L'Aventure ambiguë*. Nous avons relevé « vu », « du fait », « étant donné » mais toujours associé à la particule « que ». Du point de vue morphologique, ces locutions sont constituées d'une préposition « vu » et de la particule *que* ; une locution adverbiale « du fait » plus la particule « que » et une locution prépositive « étant donné » accompagnée également de la particule « que ». Cette dernière est composée de deux verbes employés au mode participe « étant » et « donné ». Elles gardent une marque morphologique unique ; autrement dit, elles restent invariables. La décomposition des différentes parties de ces locutions permettrait de déterminer les rapports que ces entités entretiennent dans le cadre de l'expression de la cause. De fait, les étudier isolément, permet de déterminer les caractéristiques de chaque espèce de mots. Mais si nous les associons, les fonctions de chaque entité apparaissent explicitement. Autrement dit, les rapports que celles-ci entretiennent les unes avec les autres deviennent clairs.

Etymologiquement, certaines locutions comme « vu que » sont formées à partir de prépositions. En effet, « vu » est une préposition prise accidentellement comme telle, c'est-à-dire qu'elle est assimilée à un verbe employé dans sa forme adjectivale. Autrement dit, le participe passé du verbe

⁴³ Gilles Corminboeuf et Marie-José Beguilin, *Op.cit.*, p.31

⁴⁴ Robert Léon Wagner, Jacqueline Pinchon, *Op.cit.*, p.630

⁴⁵ Bernard Meyer, *Op.cit.*, p.171

« voir » joint à la particule « que » est en ce sens indispensable pour la bonne compréhension de l'énoncé. Par leurs formes, force est de constater que « vu » et « étant donné » sont des prépositions dérivées des verbes, ou plutôt des participes. Ceci étant, nous pouvons les considérer soit comme des verbes ou participes, soit les assimiler à des prépositions. Par ailleurs, du point de vue énonciatif, quand un énonciateur utilise ces unités, cela pourrait renvoyer à son sentiment de regret face à la présence d'un fait. En dehors de cette possibilité d'introduire la cause, ces locutions connotent un sentiment d'indignation qui anime le locuteur.

Plusieurs manipulations peuvent être effectuées pour déterminer la valeur de chaque partie. Cela nous permet de nous rendre compte que ces locutions n'ont pas un statut figé dans les propositions qu'elles relient. Ainsi, ces locutions peuvent être déplacées en début de phrase sans que le sens de celle-ci soit modifié. Ces locutions dérivées, « vu » et « étant donné » permettent de mieux présenter les faits ou les causes que le locuteur est en train d'évoquer. Elles rendent d'une manière beaucoup claire la cause alléguée. La séquence ci-après permet de mieux appréhender la valeur ainsi indiquée :

« Cependant, reprit-il, je n'accepterai pas votre offre vu que je ne sais pas monter à cheval ⁴⁶»

Par déplacement, nous aurons : « vu que je ne sais pas monter à cheval, je n'accepterai pas votre offre ».

Dans cet exemple, la locution introduisant la cause est placée au début de la phrase, celle-ci garde tout de même sa grammaticalité. Toutefois, il faut remarquer que même si la locution est antéposable ou postposable par rapport à la subordonnée, cette locution forme un élément indivisible avec la particule « que ».

3-2- L'analyse externe des mots-outils

En syntaxe, la phrase constitue le point nodal où toutes les formes d'études ont pris racine. Puisque s'il s'agit de faire l'analyse d'un aspect spécifique d'un constituant de phrase, nous devons appuyer sur le principe que ce constituant n'est pas analysé isolément. Autrement dit, ce mot est analysé qu'en rapport avec les autres mots avec lesquels ils sont mis en relation. C'est dire donc pour faire une analyse, il faut que le mot à analyser soit employé dans une phrase ou proposition pour trouver la fonction que ce mot joue au sein de la phrase ou proposition où il est employé. En grammaire, ces dernières ont un rapport d'équivalence, elles admettent les mêmes règles de construction. C'est pourquoi dans notre analyse, nous utilisons ces deux appellations sans distinction. Ainsi, nous avons jugé nécessaire de faire l'analyse externe de l'expression de la cause en privilégiant les mots subordonnants pour mieux relever leur pertinence. L'analyse externe des mots-outils revêt

⁴⁶ Robert Léon Wagner et Jacqueline Pinchon, *Op. Cit.*, p.629

pour nous une importance particulière dans la mesure où nous les considérons comme des pivots centraux de la proposition subordonnée.

Du point de vue morphosyntaxique, l'expression de la cause est introduite par les conjonctions ou locutions conjonctives telles que *comme, puisque, parce que, car, sous prétexte que*, etc., qui relient deux propositions indépendantes (ceux qui sont unis par un coordonnant) et deux propositions subordonnées (ceux qui sont unis par un subordonnant). En effet, une phrase est souvent constituée d'un groupe nominal sujet (GN), un groupe verbal (GV) et un autre groupe qui peut être essentiel ou non. Essentiel si sa suppression entraîne une mauvaise compréhension de celle-ci et non essentiel si sa suppression n'entraîne pas de conséquence du point de vue sémantique et syntaxique.

Analyser des propositions, c'est de les décomposer en structures minimales, reconnaître les rapports que celles-ci entretiennent entre elles. Ce qui permettra ainsi de retrouver le mouvement de la pensée qu'elles expriment, c'est-à-dire le sens de chaque proposition. Voyons cela à l'aide des exemples extraits du corpus :

- 1) « Dans ce sens, la fin du monde est bien arrivée pour chacun de nous, car nul ne peut plus vivre de la seule préservation de soi ». (*L.A.A*, p.92)
- 2) « C'est un visage de basalte, parce que aussi il était comme pétrifié ». (*L.A.A*, p.70)
- 3) « Ayant dit, elle reprit sa marche ». (*L.A.A*, p.32)
- 4) « Raisonnons sur lui, puisqu'il est le cas de rigueur ». (*L.A.A*, p.110)

Pour rappel, l'analyse logique d'une proposition demande avant tout de cerner le sens du connecteur pour en identifier le lien existant entre les deux propositions qui est uni par celui-ci. En effet, les connecteurs occupent une place centrale dans les propositions qu'ils relient, puisque c'est autour de lui que nous déterminons le sens du message transmis. En d'autres termes, ils aident à déterminer le sens du complément circonstanciel. Donc par analogie au verbe, le mot de liaison peut être considéré comme le centre organisateur de la phrase. Les exemples cités ci-haut, nous permettent de voir l'existence de plusieurs propositions que nous allons décrire comme suit :

Dans l'exemple (1) : « Dans ce sens, la fin du monde est bien arrivée pour chacun de nous » : est la première proposition dite principale.

« Car nul ne peut plus vivre de la seule préservation de soi » : est la deuxième proposition dite subordonnée, coordonnée « car » à la principale.

Dans l'exemple (2) : « C'est un visage de basalte » : est la proposition principale

« Parce que aussi il était comme pétrifié » : est la deuxième proposition, subordonnée à la principale par la locution « parce que ».

Dans l'exemple (3) : « Ayant dit » : est la proposition participiale à valeur d'un complément circonstanciel de cause.

« Elle reprit sa marche » : proposition principale

Remarque : Pour la proposition subordonnée participiale à valeur d'un complément circonstanciel de cause, le noyau est le participe passé ou le participe présent. Ces types de propositions n'ont pas de mots liaison. Une proposition participiale a son propre sujet différent de celui de la principale. Dans l'exemple (3), le sujet de la proposition participiale est sous forme elliptique qui renvoie au narrateur. Le sujet de la subordonnée est « elle » qui anaphorise la Grande Royale. Donc ces exemples extraits de *L'Aventure ambiguë* peuvent être analysés logiquement comme suit :

- « Dans ce sens, la fin du monde est bien arrivée pour chacun de nous » : proposition principale ;
- « Car nul ne peut plus vivre de la seule préservation de soi » : proposition subordonnée conjonctive introduite par la conjonction de coordination « car », complément circonstanciel de cause du verbe « est arrivée ».
- « C'est un visage de basalte » : proposition principale ;
- « Parce que aussi il était comme pétrifié » : proposition subordonnée conjonctive introduite par la locution conjonctive « parce que », complément circonstanciel de cause du verbe de la principale « est ».
- « Ayant dit » : proposition subordonnée complément circonstanciel de cause ;
- « Elle reprit sa marche » : proposition principale
- « Raisonnons sur lui » : proposition principale ;
- « Puisqu'il est le cas de rigueur » : proposition subordonnée conjonctive introduite par la conjonction de subordination « puisque », complément circonstanciel de cause du verbe de la principale « raisonnons ».

L'analyse de ces phrases ont permis de constater qu'elles sont constituées de plusieurs propositions et lesquelles sont reliées par un mot de liaison. A cela, nous pouvons rajouter que l'*analyse externe* a permis de déterminer la nature, la fonction de chaque proposition et en même temps de constater qu'il y a au moins deux propositions dans chaque phrase. C'est ce que suggère également cet exemple extrait du corpus :

« Raisonnons sur lui, puisqu'il est le cas de rigueur ». (*L.A.A*, p. 110)

L'analyse logique de cette phrase donnera :

« Raisonnons sur lui » : proposition principale ;

« Puisqu'il est le cas de rigueur » : proposition subordonnée conjonctive introduite par la conjonction de subordination « puisque », complément circonstanciel de cause du verbe de la principale « raisonnons ». Ce que nous en déduisons est que l'analyse est faite sur la base du nombre de verbes conjugués, à cela il s'y ajoute le sémantisme du connecteur « puisque ». Ce dernier entretient avec le reste de la phrase un rapport de complémentarité au niveau des propositions qu'il relie et si nous regardons de près son positionnement par rapport au reste de la phrase, nous pouvons le considérer comme un élément complétant un verbe de penser « *raisonner* », représenté dans l'exemple sous la forme conjuguée « *raisonnons* ». Par la place syntaxique qu'il occupe, le connecteur causal aide à délimiter les différentes propositions. Ainsi par analogie, nous pouvons remarquer que ces locutions ont le même rôle que les prépositions, c'est-à-dire qu'elles servent à relier. En d'autres termes, elles dressent un rapport d'interdépendance entre deux mots ou groupes de mots. Quant aux subordonnants, ils établissent un rapport beaucoup plus étendu, c'est-à-dire un rapport de dépendance entre les propositions. A cette remarque, nous pouvons y rajouter que les prépositions sont inséparables aux mots qu'elles relient, contrairement aux subordonnants. Certains connecteurs ont une syntaxe fixe dans les propositions qu'ils introduisent dans le cadre de la subordonnée de cause. Un tel dit ce que confirme à travers ceci :

« Comme il a prononcé cela, pensa-t-il ». (*L.A.A*, p. 124)

Cette conjonction occupe une place déterminante dans la proposition même si sa position par rapport au reste de la phrase montre qu'elle ne relie pas les deux propositions comme nous le constatons pour les autres connecteurs tels que : « puisque », « parce que », « car », « étant donné que », etc., qui se situent parfois entre les différentes propositions. Par sa position syntaxique, elle peut nous inciter au doute puisque la conjonction de subordination se définit souvent comme un mot qui relie deux propositions qui sont en rapport d'interdépendance. Alors dans les subordonnées causales, elle n'est nullement entre les deux propositions. A la différence des autres catégories de mots, les connecteurs en particulier, la grammaire précise qu'ils ne s'accordent pas et ne changent pas de forme. Les adjectifs de même que les participes s'accordent avec le mot auquel ils se rapportent. Cependant, quand nous les combinons avec la particule « que », ils deviennent tout de même invariables. C'est le cas de « vu que » et « étant donné que » qui ont respectivement une forme verbale, surtout participiale. Ce critère d'invariabilité des adverbes et conjonctions s'explique par le fait qu'en grammaire ces classes présentent une seule morphologie même associés avec la particule « que ».

En somme, il est à noter que l'expression de la cause peut être définie par plusieurs approches. Dans le premier chapitre, nous avons essayé de définir l'expression de la cause en partant de la sémantique de la syntaxe et de la morphologie des mots-outils. Ainsi ce critère définitionnel, nous a permis de constater qu'il y a plusieurs catégories de mots permettant d'introduire un complément

circonstanciel de cause. Lesquelles catégories de mots avaient fait l'objet d'étude dans le chapitre 2, où l'analyse nous a révélé que selon les différents emplois de ces connecteurs dans une phrase, ceux-ci peuvent avoir des caractéristiques différentes. En dehors de ces caractéristiques, nous avons essayé au chapitre 3 de nous consacrer à une analyse interne et externe des mots-outils. De-là également, les analyses ont révélé que ces mots-outils entretiennent avec la particule « que » un lien très étroit ; c'est-à-dire que ces connecteurs sont inséparables avec la particule « que ». Ils nous aident dans un autre sens à délimiter les différentes propositions et d'en faire une analyse logique. Par cette analyse, nous avons constaté qu'un connecteur peut relier plusieurs entités de propositions à la fois.

Toutefois exprimer la cause se limite-t-elle toujours à donner les raisons ou les motifs de la réalisation d'une chose ? En exprimant la cause, le locuteur ne cherche-t-il pas des effets stylistiques et argumentatifs pour rendre plus captif son discours tout en nous expliquant les circonstances de la production d'une chose ?



**DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES PROCEDES
STYLISTIQUES DE L'EXPRESSION DE LA CAUSE
DANS *L'AVENTURE AMBIGUË***

Chapitre 1: Les procédés discursifs et argumentatifs de l'expression de la cause

Argumenter ne se réduit pas seulement à proférer des propos ou jugement, il est un acte par lequel l'énonciateur ou l'auteur cherche à faire adhérer, à influencer, à persuader, à convaincre à travers ses propos. C'est pour dire donc que dans toute énonciation, la construction d'un discours argumentatif nécessite le recours à des stratégies discursives afin d'assurer une bonne persuasion. Donc le but de tout discours argumentatif est d'inciter à quelqu'un d'agir d'une certaine façon. C'est pourquoi pour y arriver, l'auteur ou l'orateur utilise différents actes de langage et organise son discours sous la forme argumentative, narrative, explicative dans le seul but de convaincre ou de persuader.

Ce chapitre s'organise autour de deux axes à savoir les procédés discursifs et argumentatifs. Nous allons montrer en premier lieu les différents procédés discursifs de l'expression de la cause en nous basant sur les émotions et les figures de style. En second lieu, nous évoquerons les procédés argumentatifs dans lequel nous mettrons en exergue les différentes stratégies argumentatives de l'expression de la cause.

1-1- Les procédés discursifs de l'expression de la cause

A la différence des autres êtres vivants, l'homme est le seul à détenir le langage. Celui-ci ne se réduit pas seulement à un code servant à communiquer nos pensées, mais il est aussi un moyen pour traduire nos impulsions. Cette capacité de mise en œuvre des signes vocaux (parole) à laquelle nous rajoutons des signes graphiques (écriture) permet à tout un chacun de communiquer fréquemment en toutes circonstances à des procédés différents. Ces procédés, nous les retrouvons presque dans tous les divers supports de la communication. Dans le cadre de cette analyse, nous prenons comme supports le texte pour mieux l'analyser, car c'est par le biais de celui-ci qu'on peut distinguer plus clairement les différences stratégies argumentatives et celles discursives de l'expression de la cause. C'est à ce sens que nous rejoignons ce point de vue de Dominique Maingueneau qui soutient : « Un texte est en effet la trace d'un discours où la parole est mise en scène⁴⁷ ». S'il s'agit alors d'un message véhiculé, et conçu comme un moyen de transmission des désirs, il incombe au locuteur souhaitant de persuader ou d'interagir avec son auditoire d'utiliser des stratégies discursives pour influencer son public ou son lecteur. Pour ce faire, l'orateur doit se forger une image de soi pour captiver ceux à qui il s'adresse (*l'éthos*) et en même temps son dit doit susciter chez son auditoire des réactions qui relèvent de l'affectif (*le pathos*).

⁴⁷- Dominique Maingueneau, *Le discours littéraire paratopie et scène d'énonciation*, Armand Colin, Paris, 2011, p. 191

1-1-1-L'ethos dans l'expression de la cause

Dans cette étape, il s'agit de mettre en relation l'importance des émotions en exprimant la cause. Pour rappel, l'ethos renvoie à l'image que le locuteur projette dans son discours pour le rendre plus persuasif. Donc le message que le locuteur profère a de l'importance que si l'image qu'il reflète à travers son discours renvoie réellement à sa propre image. En d'autres termes, le locuteur doit être sincère et honnête sans manifester une autre image différente de celle que l'auditoire lui reconnaissait auparavant.

- L'éthos : une donnée extratextuelle, extraverbale ou extradiscursive

Exprimer l'image de soi dans le but d'influencer son auditoire est le projet de toute personne qui prend la parole. Nous entendons par « donnée extratextuelle », l'ensemble des signes non linguistiques qui sont antérieurs à la prise de parole, que le locuteur utilise pour construire son message. Ce sont des gestes, les interjections, les vêtements, etc., qui participent dans la communication avant que la parole soit dite. Gilles Declercq dans *L'art d'argumenter, structures rhétoriques et littéraires*, repris par Dominique Maingueneau définit ce procédé comme suit :

[...] tout ce qui, dans l'énonciation discursive, contribue à émettre une image de l'orateur à destination de l'auditoire. Ton de voix, débit de la parole, choix des mots et arguments, gestes, mimiques, regard, posture, parure, etc., sont autant de signes, élocutoires et oratoires, vestimentaires et symboliques, par lesquels l'orateur donne de lui-même une image psychologique et sociologique.⁴⁸

De ce qui précède, nous constatons l'existence de tout un arsenal d'aspects « pré-discursifs » (notion que nous empruntons dans *Image de soi dans le discours* développé par Ruth Amossy et al.) mis à la disposition de l'orateur avant l'énonciation. En effet, pour persuader quelqu'un à l'aide d'une argumentation persuasive, le locuteur doit projeter une image vraisemblable, qui reflète sa propre personne, en même temps il doit recourir aux émotions. Cet éthos pré-discursif se retrouve surtout dans la production romanesque où des personnages sont mis en scène. C'est le cas dans *L'Aventure ambiguë* où certains personnages en prenant la parole s'appuient sur cette image extradiscursive compte tenu du statut que les Diallobé leur confèrent. C'est l'exemple de la Grande Royale incarnant une image pré-discursive concernant le statut de la femme dans la société africaine en général et celle des Diallobé en particulier. Pour ce qui est du maître Thierno, il occupe une place très importante, puisque c'est lui qui est chargé d'enseigner et de pérenniser l'islam dans la société des Diallobé. C'est ce qui lui conférerait ainsi un certain statut qui fera de sa parole sacrée et en même temps être une voix autorisée chez les Diallobé. C'est pourquoi à travers la séquence ci-après, nous constatons que le narrateur en exprimant la cause se fonde sur l'image que la société Diallobé lui confère :

⁴⁸- Dominique Maingueneau, *Op. cit.*, p. 204

« Le maître avait raison. La parole qui vient de Dieu doit être dite exactement, telle qu'il Lui avait plu de la façonner. » (L.A.A pp. 14-15)

Dans cet exemple, nous constatons que l'expression de la cause est traduite de façon implicite. Elle est prise en charge par le critère sémantique. Une telle causalité confère au maître Thierno une valeur d'ascète au regard de son statut dans la société. Donc cette image *extradiscursive* du maître Thierno produira forcément chez les Diallobé une impression sur lui. A côté de Thierno, le lecteur découvre un autre personnage au caractère opposé, la Grande Royale. Face à l'arrivée de la nouvelle école, elle était la première à avoir pris les devants, en poussant les Diallobé à y envoyer leurs enfants en justifiant les enjeux de l'école, son importance. C'est ce qu'elle note à travers ce condensé :

[...] il faut aller apprendre chez eux l'art de vaincre sans avoir raison. Au surplus, le combat n'a pas cessé encore. L'école étrangère est la forme nouvelle de la guerre que nous font ceux qui sont venus, il faut y envoyer notre élite, en attendant d'y pousser tout le pays. Il est bon qu'une fois encore l'élite précède. S'il y a un risque, elle est la mieux préparée pour le conjurer, parce que la plus fermement attachée à ce qu'elle est. S'il est un bien à tirer, il faut que ce soit elle qui l'acquière la première. (L.A.A, p. 47)

Dans cette séquence, nous relevons une métaphore filée qui suggère que les enfants sont l'avenir des Diallobé pour faire face à l'impérialisme. C'est seulement par leur instruction qu'ils seront en mesure de gagner ce combat. Cependant, comprenant l'imaginaire de la société africaine, c'est-à-dire une société phallogratique, le narrateur montre que la Grande Royale n'a droit à la parole. Pourtant, c'est elle qui prend les devants malgré cette socio-organisation de la société africaine. Sa prise de parole lui permet ainsi de recourir au modelage de son image construite à travers son discours lui conférant une nouvelle position beaucoup plus favorable pour faire adhérer les Diallobé. C'est pourquoi elle a participé pleinement au train de vie des Diallobé en tant que porte-parole en arrivant à convaincre le peuple et leur faire accepter le pouvoir colonial. Ce dernier apparaît donc comme une obligation morale dans cette communauté. C'est ce que nous confirme le directeur en ces termes :

« Je n'ai mis mon fils à l'école que parce que je ne pouvais faire autrement. Nous n'y sommes allés nous-mêmes que sous l'effet de la contrainte. » (L.A.A, pp. 19-20).

Dans cet exemple, l'argumentaire du directeur s'est basé sur un éthos pré-discursif renvoyant à sa personnalité, à sa profession ou à son statut social. Par conséquent, il doit faire adhérer au peuple Diallobé à la politique d'assimilation en quoi faisant en y envoyant son fils malgré la contrainte. Refuser de s'accommoder, c'est en quelque sorte déshonorer même son titre puisqu'envoyer ou ne pas envoyer, il a déjà une représentation sociale qui est relative à sa profession. Donc il est tenu à montrer le bon exemple pour que les autres Diallobé aient le courage de lui emboîter le pas. En se référant sur la valeur syntaxique et sémantique de ces propos, nous pouvons constater que le directeur a mis en valeur son éthos extradiscursif pour persuader ses allocutaires. C'est ce qui justifie l'emploi

des particules de la négation « ne » (je n'ai mis) et « ne » (nous n'y sommes allés) équivaut à l'éthos pré-discursif puisque le dire du directeur est dit dans l'énoncé. Du point de vue sémantique, l'exemple a une connotation affective, c'est-à-dire que nous constatons l'émotion du locuteur qui agit sur la conscience de son destinataire.

- **L'éthos : une contre-vérité ou un contre-argument**

Chaque jour, nous accomplissons des actes qui, pourtant ne correspondent pas tous à notre propre nature ou notre propre image. Autrement dit, toutes les images que reflète une personne ne doit pas être acceptées au premier degré, parce que selon les circonstances de communication ou situation d'énonciation, l'orateur peut adopter plusieurs stratégies en se représentant différemment dans le but de persuader ou de tromper la vigilance de son auditoire. Cette ruse est très présente dans l'univers romanesque où certains personnages essaient de jouer ce jeu dans le seul but d'atteindre leurs objectifs. Ainsi, selon le lieu dans lequel évoluent l'orateur et l'objectif qu'il souhaite atteindre, son image peut changer en fonction du contexte. Dans certains endroits, c'est le lieu même qui dicte à l'orateur le comportement qu'il faut adopter. Dans ce cadre, l'image de soi que l'orateur projette est assujettie aux règles d'éthique et de déontologie du lieu dans lequel il se situe. C'est ce qui fait que cette même personne, en dehors de ce lieu évoqué ci-haut peut présenter une autre image de soi. C'est ce qu'affirme Ruth Amossy en ces termes :

L'homme politique peut ainsi fonder sa parole sur sa dignité de président, ou sur son image de politicien intègre. Mais il peut aussi tenter de construire une image qui n'est pas en accord avec ce que ses allocutaires savent de sa personne, ou avec l'autorité qui lui est officiellement déléguée.⁴⁹

Nous remarquons que l'image de soi qu'un orateur projette vis-à-vis de son auditoire n'est pas figée, elle est aléatoire. En d'autres termes, l'image de soi ne dépend non pas de celui du locuteur mais du contexte d'énonciation ou le lieu où le locuteur se situe. Pour le confirmer, comparons donc ces deux passages extraits du corpus :

(1) « Le maître avait raison. La parole qui vient de Dieu doit être dite exactement, telle qu'il Lui avait plu de la façonner ». (*L.A.A*, pp.14-15)

(2) « Tu crains que Dieu ne t'ait abandonné, parce que tu ne le sens plus avec autant de plénitude que dans le passé et, comme il l'a promis à ses fidèles, « plus proche que l'altère carotide ». (*L.A.A*, p. 176)

Dans (1), c'est Samba Diallo qui parle par rapport à la sacralité de la parole de Dieu. Et dans (2), c'est le narrateur qui s'exprime sur la nouvelle situation de Samba Diallo au sujet de sa foi. En effet, dans ces deux énoncés, l'un se situe au moment où Samba Diallo était au foyer-ardent, lieu

⁴⁹ -Ruth Amossy, *Op. cit.*, p. 71

dans lequel il était sous la tutelle du maître Thierno. Donc, il était en contact direct avec Dieu puisque le maître Thierno l'initiait à l'apprentissage et à la mémorisation des versets coraniques. Cependant dans (2), l'énoncé fait allusion au séjour de Samba Diallo en France, lieu dans lequel sa culture, sa religion ont été formatées au profit de la culture occidentale. De ce fait, une fois son retour au Sénégal, il ne pouvait que remettre en cause sa religion de départ. L'un dans l'autre, nous pouvons dire que la situation de départ de Samba Diallo et celle d'arrivée sont bien fondées.

1-1- 2- Le pathos dans l'expression de la cause

De par son étymologie, « *pathos* » signifierait passion, souffrance, douleur. En rhétorique, il était un des moyens que les rhétoriciens disposaient pour émouvoir leur auditoire. Le *Dictionnaire d'analyse du discours* l'attribue le sens ci-après : « Le mot pathos est pris actuellement au sens de débordement émotionnel, généralement manquant de sincérité, acception qui n'affecte pas son dérivé « pathétique ⁵⁰ ».

Nous constatons que le mot « pathos » a connu une évolution dans l'histoire de la langue. Contrairement à l'éthos qui est pré-discursif, le pathos quant à lui est intradiscursif, c'est-à-dire le locuteur construit son émotion au moment même de l'énonciation. Pour arriver à émouvoir son auditoire par le pathos, le locuteur dispose plusieurs stratégies pour rendre son dit ou son dire émouvant. Il peut recourir à la colère, à la crainte, à l'indignation, à l'émulation, à l'envie, à la pitié, à l'exclamation, à l'interrogation, à l'interjection, aux figures de style, etc.

- La construction de l'émotion dans un énoncé à valeur causale

Pour gagner la confiance de son auditoire, il faut au préalable que l'orateur et l'auditoire soient dans un même environnement discursif, c'est-à-dire ils doivent se connaître mutuellement. Cela était le point de vue des rhétoriciens pensant que pour séduire l'auditoire, il faut fondamentalement connaître ceux à qui nous nous adressons ; c'est ce qui faciliterait ainsi la mise en œuvre des stratégies pour les captiver. Dans *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane, les personnages jouent les rôles d'orateur et d'auditoire à la fois. Leurs prises de parole sont toujours assujetties à un moment de communication dans lequel ils donnent leurs opinions par rapport à un sujet en y apportant des justifications ou des explications convaincantes. C'est le cas des énoncés ci-après :

(1) « Demain, la même quête recommencera, car le disciple, tant qu'il cherche Dieu, ne saurait vivre que de la mendicité, quelle que soit la richesse de ses parents. » (*L.A.A.*, p. 24)

⁵⁰ -Patrick Charaudau et Dominique Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 423

(2) « L'enfant, tremblant et soumis, reprit la psalmodie passionnée du verset incandescent. Il le répéta jusqu'au bord de l'inconscience. Le maître, rasséréiné, était plongé dans ses prières. » (*L.A.A*, p. 16)

(3) « J'ai fait une chose qui ne nous plaît pas et qui n'est pas dans nos coutumes. J'ai demandé aux femmes de venir aujourd'hui à cette rencontre. Nous autres Diallobé, nous testons cela, et à juste titre, car nous pensons que la femme doit rester au foyer » (*L.A.A*, p. 56)

(4) « Toujours en considérant l'enfant, il fit une courte prière, mentalement : « seigneur, n'abandonne jamais l'homme qui s'éveille en cet enfant, que la plus petite de ton empire ne le quitte pas, la plus partie du temps... » (*L.A.A*, p. 16)

Dans (1), ce qui susciterait de l'émotion envers le destinataire, c'est l'aspect répétitif de la quête évoquée. En effet, le fait que la mendicité soit une obligation pour tout enfant à la recherche d'une connaissance religieuse peut entraîner des conséquences immédiates pour tout lecteur qui a le sens de l'amour et de la pitié. Ainsi, par ce traitement, le lecteur ne peut que manifester sa compassion envers ces enfants qui, quelle que soit leurs descendances, ils seront toujours dans cette quête de l'aumône tant qu'ils sont au Foyer-ardent. Ce qui entraînerait surtout cette affectivité, c'est l'explication par l'affirmative du narrateur qui légitime ainsi cette charité.

Dans (2), le participe présent et passé « tremblant » et « soumis » font manifester au de-là de Samba Diallo des effets émotionnels envers le lecteur. Donc à travers cette description faite, le narrateur pourrait susciter automatiquement la pitié, car cette attitude de Samba Diallo renvoie à un enfant qui est caractérisé comme ayant perdu toute sa force, sa joie de vivre, qui est complètement en déphasage de ce qui pourrait caractériser la vie d'un enfant. En plus, par le participe passé « rasséréiné » manifeste un sentiment de satisfaction éprouvé par le maître Thierno qui, après avoir entendu les versets récités par Samba Diallo ne pouvait que manifester un sentiment de contentement, car étant comblé par le résultat que celui-ci vient d'accomplir. Ce même sentiment pourrait être ressenti pour toutes personnes ayant une foi religieuse.

A cela, nous pouvons y ajouter les procédés narratifs et descriptifs qui laissent apparaître par la voix du narrateur l'état dans lequel se situe Samba Diallo d'une part, et la fierté exprimée par le maître Thierno d'autre part. Donc par ces procédés, le narrateur fait manifester explicitement l'état d'âme de ces deux personnages en se basant sur le récit des faits. C'est ce que confirme Olivier Reboul en ces termes : « C'est dans la narration que le logos prend le pas sur l'éthos et le pathos⁵¹ ».

⁵¹ Olivier Reboul, *Op. cit.*, p. 67

Par-là, nous nous rendons compte que selon la manière dont les faits sont relatés, ou pour expliquer plus clairement une chose, le locuteur peut user les procédés narratifs pour plus susciter de l'émotion. Cela s'exemplifie par le biais de cette séquence suivante :

Au retour du garçon, le chevalier n'avait fait aucun éclat. Mais à travers son calme et son affectueuse sollicitude, Samba Diallo avait perçu la douleur profonde. Devant cette réprobation qui ne s'exprime pas, cette tristesse qui n'accablait pas, devant ce silence de son père, Samba Diallo avait fondu en larmes et regretté mille fois son départ du Foyer-Ardent. Cette nuit-là, il sembla que la nature avait voulu s'associer à une délicate pensée du garçon, car le lumineux crépuscule s'était à peine éteint qu'au ciel un millier d'étoiles avait germé. (*L.A.A*, pp.82-83)

Cette description faite par le narrateur pourrait provoquer un vif sentiment émotionnel chez un lecteur. En décrivant ce vécu de Samba Diallo, le lecteur peut ressentir cette même situation s'il avait vécu le même itinéraire que celui-ci. En plus, cette séquence contient des lexiques qui sont directement assimilable à des termes qui connotent un état d'angoisse, de tristesse, de mécontentement. En effet, ces états dont fait face Samba Diallo ont bien des causes même si explicitement le narrateur ne nous le révèle pas. En poursuivant le raisonnement du narrateur, le lecteur est plongé dans une aire émotionnelle due au départ de Samba Diallo. Lequel n'a pas laissé indifférent le concerné qui, selon le narrateur « avait fondu en larmes » (*L.A.A*, p. 83) et la réaction du chevalier qui se justifie par son attitude : « son calme et son affectueuse sollicitude » (*L.A.A*, pp. 82-83), montre les conséquences d'un tel départ. Ceux-ci font appel donc à une forte émotion poussant le lecteur à y partager mais également à éprouver profondément la même chose.

Dans (3), pour faire adhérer le peuple à son dire, la Grande Royale procède par une approche purement historique en rappelant que le contexte qui se présente nécessite des réponses immédiates : d'où la rencontre qu'elle a convoquée. Mais avant d'aborder le sujet de la rencontre, elle a implicitement présenté ses excuses en rappelant que son attitude ne faisait pas partie de l'univers des Diallobé. Cette stratégie adoptée par la reine n'est rien d'autre qu'une ruse pour légitimer ces propos dont les conséquences seront une adhésion totale à sa position où l'école française qu'elle considère la seule à pouvoir sauver les Diallobé supplantera l'école coranique qu'elle suppose être une entrave ou frein pour toute forme d'émergence, mais également son incapacité de faire face à l'Occident. C'est pourquoi elle a tant insisté pour que les Diallobé envoient en premier lieu leurs enfants. C'est en cela qu'elle considère que la première élite doit être issue du pays des Diallobé en affirmant ceci :

« S'il y a un risque, elle est la mieux préparée pour la conjurer, parce que la plus fermement attachée à ce qu'elle est ». (*L.A.A*, p.47)

En effet, la Grande Royale était convaincue que la seule issue heureuse est de marcher au rythme du temps. C'est pourquoi elle a choisi très tôt de prendre la destinée des siens. Ainsi par sa

clairvoyance et sa capacité de discernement, elle a compris les atouts que les Diallobé peuvent tirer de l'Occident. Donc, pour elle, les Diallobé peuvent bel et bien « apprendre à lier le bois au bois »

Enfin dans (4), le maître Thierno étant le principal défenseur de la religion veut laisser un legs pour la postérité en formant Samba Diallo à son image. C'est pourquoi dans cet exemple, le lecteur constate que le maître Thierno construit son raisonnement en faisant appel aux émotions, lesquelles sont exprimées explicitement pour manifester son attachement à son disciple. C'est pour cette raison qu'il formule des prières pour que celui qu'il suppose être son héritier soit guidé par Dieu vers le droit chemin C'est ce qui justifie cette requête révélée par autant d'ardeur pour que le Seigneur puisse accepter sa demande. Par cette manière de formuler la prière, le narrateur contribue en même temps à emporter le lecteur.

Dans d'autres passages du corpus, l'analyse de l'expression de la cause a fait apparaître d'autres émotions exprimées comme suit :

« Le fou, rasséréiné, le regarde en souriant ». (*L.A.A*, p.183)

Par cet exemple, une forte émotion se dégage chez le fou. En effet, l'interprétation de l'exemple nous fait constater une joie se manifestant sur le visage du fou. Ce sentiment émotionnel se constate surtout avec l'usage des participes « rasséréiné » et « souriant » qui justifient l'émotion qu'éprouve celui-ci qui pourrait être ressenti par la même occasion par le lecteur.

De même, une autre émotion se dégage dans ce passage lorsque la Grande Royale s'adresse à Samba Diallo en ces termes :

« Le maître cherche à tuer la vie en toi. Mais je vais mettre en terme à tout cela. Va m'attendre à la maison...

Ayant dit, elle reprit sa marche ». (*L.A.A*, p. 32)

Par ces mots, la Grande Royale montre au lecteur son attachement à Samba Diallo, en manifestant en même temps ses émotions. Ainsi, l'affection que ressentira le lecteur à travers ce passage ne serait être que de la pitié envers Samba Diallo du fait que chaque partie se défendent à l'aide des arguments pour que celui-ci soit étudié même si les contenus ne seront pas les mêmes. Face à cette situation, la Grande Royale, considérant ou comprenant que l'école coranique apprend aux Diallobé seulement de la mort et de Dieu, elle prend la décision d'envoyer son cousin à l'école nouvelle pour que celui-ci apprenne à « mieux lier le bois au bois ». (*L.A.A*, p.42)

- L'émotion par des figures de rhétoriques exprimant la cause

Dans cette section, nous allons insister sur les figures de rhétorique employées par Cheikh Hamidou Kane lorsqu'il exprime la cause. Héritées de l'art oratoire, les figures de style ornent le texte en lui donnant plus de force. De fait, dans *L'Aventure ambiguë*, les figures utilisées pour exprimer la cause contribuent comme les émotions à emporter l'adhésion du lecteur. L'utilisation de ces figures rend le message beaucoup plus expressif surtout s'il s'agit d'un texte argumentatif où le locuteur est appelé à fournir une argumentation solide pour convaincre son interlocuteur. C'est ce que montre ce passage ci-après où le narrateur en décrivant la Grande Royale emploie d'une figure hyperbolique pour essayer de donner des explications liées à cette grandeur :

« Sur le moment, elle était toujours victorieuse, parce que nul n'osait lui tenir tête longtemps ».
(L.A.A, p.49)

En effet, l'emploi de l'adverbe « toujours » et le pronom indéfini « nul » par le narrateur, donne à la Grande Royale des qualités exceptionnelles en la plaçant au-dessus de tout le peuple Diallobé y compris le chef des Diallobé, son frère. Cette qualité ou grandeur de la Grande Royale semble être trop exagérée du fait de l'organisation de la société africaine. Donc par le biais cette figure, le narrateur remet indirectement même en cause la patriarcalisation de la société africaine où la femme occupait un second plan. L'utilisation de cette figure hyperbolique serait donc comprise dans le but de repenser au statut de la femme pour que celle-ci ait sa place où elle décidera par elle-même et pour elle-même. Donc ce procédé est pour le romancier un moyen de revaloriser la femme en l'attribuant de nouvelles valeurs. De cet exemple, nous pouvons y rajouter un autre extrait du corpus ayant cette même valeur hyperbolique présentée comme suit :

« Cette nuit-là, il sembla que la nature avait voulu s'associer à une délicate pensée du garçon, car le crépuscule s'était à peine éteint qu'au ciel un millier d'étoiles avait germé ». (L.A.A, p. 83)

Ces propos du narrateur renferment une figure hyperbolique. En effet, Samba Diallo est décrit ici comme un personnage atypique vu ses capacités. C'est ce qui fait que son départ du Foyer-ardent n'a pas laissé indifférent les Diallobé. D'autres passages de l'œuvre recèlent cette même figure où le romancier montre la valeur qu'accorde le maître Thierno à la prière. Pour ce faire, il utilise des termes qui amplifient cette prière afin de mettre en valeur cette dévotion. C'est le cas de ce passage où le narrateur le montre et le compare avec les autres Diallobé :

« Nul au monde, à coup sûr, ne s'était, son existence durant accroupi autant de fois que le maître des Diallobé, car nul n'avait prié autant que lui ». (L.A.A, p. 130)

Cette représentation faite du maître liée à sa foi, le narrateur montre l'attachement du peuple Diallobé à la religion en général et en particulier à celui qui est chargé de promouvoir ce culte, le maître Thierno. Par ces propos, le narrateur montre combien de fois le maître accorde de l'importance à la vénération de Dieu à tel point qu'on peut sous-entendre même une sorte d'ironie liée à cette prière. En plus, un autre exemple exprimant la cause présente une autre figure exprimée à l'aide du narrateur en ces termes :

« Adèle poussa Samba Diallo vers le passage clouté. Ils traversèrent la chaussée et se dirigèrent vers un café.

-Je ne les hais pas comme, peut-être, tu penses, à la manière de ton grand-père, par exemple. Ma haine est plus compliquée. Elle est douloureuse » (*L.A.A*, p.171)

Ces propos de Samba Diallo renferment une figure anaphorique associative qui est exprimée ici à l'aide des entités lexicales qui n'entretiennent pas de co-référence strictement directe. Par ce procédé, Samba Diallo cherche à amplifier la haine au point que le lecteur peut remarquer une évolution graduelle de la haine qui passe d'un état compliqué à un état très douloureux. Par conséquent, cet état de Samba Diallo peut toucher les âmes sensibles et inciter également le lecteur à partager cet état d'âme.

Un autre exemple très illustratif est noté à travers le récit de Cheikh Hamidou Kane où les énoncés exprimés sous forme de dialogue renferment également la présence d'une figure de comparaison. C'est le cas de cet extrait suivant où les deux personnes (la Grande Royale et le maître Thierno) se comparent l'un à l'autre par rapport à leur vécu :

« - Grande Royale, vous souvenez-vous de votre père ?

- Oui, maître, répondit-elle simplement, surprise néanmoins.
- Moins que moi, car je l'ai connu bien avant vous et l'ai toujours approché de près. Mais souvenez-vous dans quelles dispositions il mourut ?
- Je me souviens, certes.
- Moins que moi encore, car c'est moi qui lui ai dit la prière des agonisants et qui l'ai enterré ». (*L.A.A*, pp.35-36)

Dans ce dialogue, nous constatons que l'objet de l'échange est relativement lié à leur vécu social. Chacun se compare à l'autre pour voir s'ils ont vécu le même passé, c'est-à-dire s'ils ont vécu une même situation. En réalité, ces deux orateurs recourent à cette figure parce qu'en réalité ils n'ont pas la même vision, la même position par rapport à la situation actuelle. Donc implicitement, en se comparant, ces deux protagonistes cherchent à se connaître mutuellement pour voir ou cerner ce qui

distingue de l'un de l'autre. A partir de cet instant, au-delà de leurs personnalités, le lecteur pourra ainsi comprendre les raisons pour lesquelles ces deux personnages ont des idées antagonistes.

1-2-Les procédés argumentatifs de l'expression de la cause

Par procédés argumentatifs, nous entendons l'ensemble des moyens que le locuteur ou l'émetteur déploie lorsqu'il prend la parole pour convaincre ou persuader son auditoire ou le récepteur. Quelle que soit l'expression utilisée, les stratégies argumentatives mises en valeur dans une œuvre littéraire occupent une place de choix surtout quand on assimile les personnages à des personnes capables de livrer leurs points de vue en toutes circonstances. Dans un roman, plusieurs types de focalisations s'y retrouvent. De fait, la prise de parole devient singulière, car plusieurs points de vue sont adoptés par le narrateur.

En effet, dans *L'Aventure ambiguë*, il arrive parfois que c'est le narrateur lui-même qui s'exprime en expliquant les raisons d'un fait, parfois il délègue ce pouvoir à des personnages dotés de raison. L'auteur inscrit alors son récit dans le sens d'un dialogue ou plus largement sous la forme dialogique, c'est-à-dire les autres formes de discours. Cette influence se manifeste surtout dans notre corpus à travers des séquences à visée argumentative. Pour rappel, dans l'Antiquité, les rhéteurs ou les orateurs ne dissociaient pas la *rhétorique* de l'*argumentation*. Dans cette même pensée qu'Aristote repris par Jean-Jacques Robrieux souligne :

Si les sophistes louent la rhétorique pour son pouvoir, Aristote l'apprécie pour son utilité. Avec lui, elle n'est plus cette science de la persuasion propre à se substituer aux valeurs, elle devient un moyen d'argumenter, à l'aide de notions communes et d'éléments de preuves rationnels, afin de faire admettre des idées à un auditoire. Les sciences ont leurs langages, mais ce langage n'est accessible à tous : la rhétorique a donc pour fonction de communiquer des idées.⁵²

Partageant les mêmes conceptions, Michel Meyer reconfirme cette thèse en ces termes : « En fait, l'argumentation fait partie de la rhétorique puisque le but de celle-là est de réduire la distance entre les sujets en résolvant la question qui les divise ⁵³». Par ces propos, nous retenons que la visée de toute argumentation, quelles que soient les stratégies utilisées, l'objectif est d'arriver à charmer ou à convaincre son interlocuteur. En effet, dans *L'Aventure ambiguë* Cheikh Hamidou Kane par l'entremise de ses personnages se sert des procédés argumentatifs pour convaincre les uns, et contraindre les autres sur l'acceptation ou non de l'école française.

Pour rappel, dans cette présente section, il s'agit de mettre en rapport l'expression de la cause et l'argumentation. En d'autres termes, il s'agit de voir le rôle que jouerait l'argumentation en exprimant la cause parce qu'en donnant les origines d'un fait, le locuteur peut partir d'une fausse raison pour apporter l'explication d'un fait, d'un comportement ou d'une attitude. Donc, nous pouvons

⁵² Jean-Jacques Robrieux, *Rhétorique et argumentation*, Paris, 3e Edition ARMAND COLIN, 2010, p.21.

⁵³ Michel Meyer, *Qu'est-ce que l'argumentation ?*, LIBRAIRIE PHILOSOPHIQUE J. VRIN, Paris, 2008, p. 16

comprendre par-là qu'une idée dubitative au début pourrait être universellement approuvée par plusieurs personnes grâce à une bonne argumentation. C'est pourquoi, il serait très difficile voire impossible de faire accepter quelqu'un de quelque chose sans au préalable lui procurer un argument convaincant. Cette pensée de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-tyteca corrobore cette idée :

L'argumentation par la causale suppose, quand il s'agit d'actes humains, que ceux-ci sont raisonnables. On admettra difficilement que quelqu'un ait agi d'une certaine façon, si l'accusateur n'explique pas les raisons du comportement allégué ; il faudrait même qu'il explique pourquoi l'on aurait commis tel acte et pas tel autre qui semble préférable.⁵⁴

Ces propos confirment que convaincre n'est pas une chose aisée puisque cela demande un raisonnement basé sur des faits vérifiables ou des preuves tangibles. En guise d'exemple, observons ces phrases suivantes extraites du corpus :

Exemple 1 : « Ai-je ri parce que, en vainquant mon corps, j'avais conscience de faire plaisir à mon Seigneur, ou par vanité, tout simplement ? » (L.A.A, p.46)

Exemple 2 : « Et puisque le maître est présent, je voudrais ajouter ceci ». (L.A.A, pp.47-48)

Exemple 3 : « Cette nuit-là, il semble que la nature avait voulu s'associer à une délicate pensée du garçon, car le lumineux crépuscule s'était à peine éteint qu'au ciel un millier d'étoiles avait germé ». (L.A.A, p. 83)

La première observation à faire, c'est que dans l'exemple (1), si on s'en tient à la proposition principale (Ai-je ri), l'interlocuteur ou le lecteur aura besoin des arguments supplémentaires pour comprendre l'action qui est en train de se dérouler. Pour faire comprendre le message à son interlocuteur, le narrateur est tenu de fournir d'autres arguments beaucoup plus solides. Chemin faisant, il commence son argumentaire par un connecteur argumentatif « parce que » pour donner plus de crédibilité au message dans le but d'être compris. En effet, la relation que nous établissons de l'acte du maître Thierno évoqué dans la principale, est que celui-ci peine à accomplir correctement sa prière comme la religion le lui prescrit. Cependant, sachant les bienfaits de celle-ci, il ne s'est pas laissé dominer par les douleurs qu'il ressent, car espérant qu'en accomplissant cette prière dans la douleur, le musulman est mieux récompensé par Dieu. C'est pourquoi, le maître dédaigne les douleurs physiques que lui impose son corps pendant qu'il prie. Cette imagination spirituelle ne lui laisse pas indifférent, cela ne pouvait que lui motiver pour obtenir la bénédiction de Dieu.

Dans l'exemple 2, malgré le fait que son interlocuteur savait déjà la présence du maître, le narrateur fait appel à d'autres arguments pour rassurer son co-énonciateur. En principe, le narrateur n'avait pas besoin d'arguments pour se justifier, puisque la justification n'est pertinente qu'au

⁵⁴ Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-tyteca, *Traité de l'argumentation*, Editions de l'Université de Bruxelles, 2008, p. 355

moment où celui à qui nous nous adressons ou nous nous justifions ne sait absolument rien de ce qui s'est passé. En se référant au contexte dans lequel ces propos ont été proférés, nous nous rendons compte que l'argument causal dépend parfois des circonstances de production des faits qui, sans lesquelles la présence de certains connecteurs ne sauraient être utilisés. En effet, le maître Thierno étant pieusement ancré aux valeurs ancestrales, le narrateur peint un maître austère qui, dès sa première rencontre avec Samba Diallo a su découvrir en lui des qualités qui sont hors du commun. De là, il a jugé nécessaire de lui forger en guide spirituel pour qu'il soit capable de perpétuer la parole religieuse mais également lui permettre de mieux résister à l'envahisseur. Dès lors, il a pris le soin de l'éduquer à son image pour assurer son salut envers Dieu. Cependant cette volonté de l'éduquer ne va pas prospérer aussi longtemps puisque le peuple Diallobé avait pris la décision inverse surtout avec l'intervention de la Grande Royale qui milite pour l'envoi des enfants à l'école occidentale pour qu'ils puissent apprendre « l'art de vaincre sans avoir raison ». (L.A.A, p. 47)

Donc le départ de Samba Diallo du Foyer-Ardent vers l'école française a trop marqué la vie du chevalier car le maître ne transmettait pas n'importe qui les versets, il adoptait toujours une démarche très sélective pour s'engager à prendre en charge l'éducation d'un enfant. Samba Diallo étant choisi par le maître lui-même était pour le chevalier un honneur de voir parmi les disciples de ce guide spirituel, son fils. Cette déception du chevalier est surtout traduite par le narrateur à travers ceci :

« Au retour du garçon, le chevalier n'avait fait aucun éclat. Mais à travers son calme et son affectueuse sollicitude, Samba Diallo avait perçu la douleur profonde. Devant cette réprobation qui n'accablait pas, devant ce silence de son père, Samba Diallo avait fondu en larmes et regretté mille fois son départ du Foyer-Ardent ». (L.A.A, pp. 82-83)

Ces propos du narrateur montre combien de fois le départ de Samba Diallo a bouleversé le vécu du chevalier et celui du maître Thierno.

L'argumentation causale ou l'argument par la cause est l'une des notions les plus complexes dans notre manière de parler ou de communiquer avec nos semblables. Cette forme argumentative présente plusieurs procédés parmi lesquels nous notons : l'argument causal présenté sous une forme implicite, une stratégie argumentative, l'argument causal présentant le fait à sa conséquence, l'argument causal à valeur pragmatique etc., la liste n'est pas exhaustive.

1-2-1-L'argument causal représenté sous une forme implicite

Par ce procédé argumentatif, la cause est suggérée. Il n'y a aucun indice permettant de dire que dans de tels propos c'est le lien causal qui est exprimé. Dans les textes littéraires, cette forme d'arguments constitue un moyen de raccourci qui nous éviterait trop de littérature lorsqu'il s'agit d'expliquer l'origine d'un fait. Donc, il nous pousse vers une réflexion beaucoup plus minutieuse pour en déduire la quintessence du message véhiculé. C'est ce que semble confirmer Ruth Amossy

par ces termes : « L'implicite contribue à la force de l'argumentation dans la mesure où il engage l'allocutaire à compléter les éléments manquants ⁵⁵ ».

Ces propos d'Amossy montrent clairement la place de l'implicite dans le cadre de l'argumentation. En effet, ces types d'arguments sont très fréquents dans les textes littéraires à valeur descriptive. Par le biais de celle-ci, l'argument défendant la thèse est réduit en toute simplicité à l'aide des images décrites à tel point que l'interprète n'aurait pas besoin d'autres explications supplémentaires pour comprendre le dit. C'est dans cette optique que Jean-Jacques Robrieux affirme : « Les faits doivent parler par eux-mêmes, sans qu'il soit nécessaire d'apporter d'autres éléments de preuves ⁵⁶ ». Par-là, nous constatons selon les conséquences d'un fait, il est certainement possible d'en déduire ce qui est insinué. Cette forme de raisonnement est présente dans *L'Aventure ambiguë* où l'auteur laisse toujours le soin aux lecteurs la possibilité de trouver ce que le message laisse entendre. De fait, pour cerner le contenu d'un énoncé, il revient au lecteur de trouver ce que le scripteur a voulu exprimer réellement par rapport à son dit.

Par ailleurs, l'argument causal à valeur implicite n'est ni clair ni précis dans la phrase. De fait, le récepteur est soumis à déceler ce que l'énonciateur sous-entend à travers son dit, puisque tout énoncé présente toujours un sens quelle que soit la manière dont le message est véhiculé. Donc la valeur de ce type d'argument est d'exprimer quelque chose sans le dire concrètement ou expressément. A ce sens, voyons dans le corpus où l'auteur a utilisé un argument causal d'une manière implicite. Soit à cet exemple extrait du corpus :

« J'en ai été effrayée ». (*L.A.A*, p. 35)

Le premier constat que nous pouvons noter est que l'énoncé exprime une cause de manière implicite. Nous sous-entendons par-là que l'effroi de la Grande Royale est dû aux litanies qu'elle a entendues proférer Samba Diallo. Donc implicitement les causes réelles de son effroi est à rechercher. L'énoncé « J'en ai été effrayée » ne contient aucun indice permettant d'affirmer de manière péremptoire qu'il s'agit d'un argument à valeur causale, mais selon la manière dont l'auteur a présenté le fait ou le dit, l'énoncé dit autant qu'il laisse entendre. Par cette stratégie, il incite ainsi au lecteur à lire entre les lignes pour en déceler véritablement la relation qui existe entre les contenues. Bref l'argument causal exprimé implicitement rend très efficacement l'argumentation.

L'usage de l'implicite se remarque dans d'autres passages du corpus. Celle-ci est mise en exergue soit par le narrateur soit par l'entremise des personnages. En effet, ce recours récurrent de l'implicite par Cheikh Hamidou Kane dans l'œuvre pourrait être expliqué par la maîtrise parfaite de la langue

⁵⁵-Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours politique, littérature d'idées, fiction*, NATHAN / HER, 2000, p. 151

⁵⁶-Jean-Jacques Robrieux, *Éléments de Rhétorique et d'argumentation*, Paris, DUNOD, 1993, p.137

française. Cette manière de s'exprimer lui permet de coder le message dont le sens ne saurait être déterminé que par le décodage. Donc à la manière d'un philosophe, Cheikh Hamidou Kane, à travers ses personnages, accorde une place centrale à l'implicite.

1-2-2-Une stratégie argumentative de l'expression de la cause

La causalité peut être présentée différemment selon l'origine d'un fait. Dans la vie, l'homme est parfois confronté à plusieurs phénomènes naturels sur lesquels il s'interroge sur leurs origines. Ce désir de trouver l'origine des choses qui l'entourent apparaît chez lui comme un sacerdoce. Ce questionnement sur l'ontologie est légitime si nous l'appliquons aux personnages de *L'Aventure ambiguë*. La causalité directe que nous appellerons également l'argument à effet immédiat, porte sur des faits à chercher dans le temps et dans l'espace. D'une manière argumentative, les conséquences sont strictement liées aux causes. En d'autres termes, les faits sont juxtaposés aux conséquences (comme des phrases juxtaposées), renvoyant à la succession des faits. Ce sont des arguments qui sont présentés comme émanant d'une vérité générale. Observons en ce sens ces propos de Samba Diallo extraits du corpus :

« Le maître avait raison. La parole qui vient de Dieu doit être dite exactement, telle qu'il Lui avait plu de la façonner » (*L.A.A.*, pp. 14-15)

A travers ceux-ci, nous constatons que ces propos de Samba Diallo sont bien fondés puisqu'ils proviennent d'une divinité, c'est-à-dire une parole provenant de Dieu. Par conséquent, celle-ci devient sacrée et qu'aucune personne n'est autorisée à l'enfreindre.

Par contre, nous parlons de causalité indirecte quand les circonstances de la production des faits requièrent la présence d'arguments. Ces derniers peuvent subir plusieurs péripéties avant de produire des effets ou des conséquences. Ce que nous voulons dire par là, c'est que pour trouver les conséquences de ce type de cause (par exemple si cela concerne la langue, l'évolution d'un mot), il faut remonter à des explications sociolinguistiques, des explications géographiques des locuteurs de la langue en question pour donner les raisons d'un tel changement de graphie, s'il s'agit de l'évolution d'un mot. Les arguments justifiant cette causalité doivent être des arguments solides et objectifs. A titre d'exemple, observons dans le corpus des propositions qui le confirment :

Exemple 1 : « Son cœur avait battu un peu plus fort : il songeait à la Vieille Rella » (*L.A.A.*, p. 51)

Exemple 2 : « J'ai fait une chose qui ne nous plaît pas et qui n'est dans nos coutumes. J'ai demandé aux femmes de venir aujourd'hui à cette rencontre ». (*L.A.A.*, p. 56)

Dans l'exemple 1, pour comprendre les causes qui sont à l'origine du battement du cœur de Samba Diallo, il faut remonter aux explications du moment où la Grande Royale a décidé de le faire quitter

le Foyer-ardent. Et également, comme le narrateur le dit : « lorsqu'il se découvrit une retraite où nul n'eût songé à venir le chercher⁵⁷ ». En plus de cela, il s'y ajoute le moment où « il reprit le chemin de son asile.⁵⁸ » De là, il découvre « sous tous ces tertres, il n'y avait plus de chair, plus d'yeux ouverts dans l'ombre.⁵⁹ » Au regard de ces différentes étapes qu'a vécues Samba Diallo, nous pouvons supposer que le battement de son cœur est à l'origine de ce qu'il a vécu antérieurement.

Quant à l'exemple 2, la causalité survient dans un contexte qui se situe à l'implantation immédiate de l'école française. Avec l'arrivée de l'école, il fallait immédiatement que le peuple Diallobé se réunisse pour décider du sort des Diallobé concernant l'envoi ou non des enfants à l'école. Face à ce dilemme, il fallait dare-dare trouver une solution. C'est pourquoi elle organise une rencontre, un fait rare dans une société conservatrice. La rencontre était donc de taille, car il s'agissait de trouver une solution dont l'exécution mettra en termes tous ceux qui relèvent de la culture des Diallobé, c'est-à-dire les us et les coutumes. Donc la question centrale s'accroît sur deux points : les Diallobé pouvaient-ils et devaient-ils vivre selon la tradition ancestrale ou accepter la culture occidentale ? De cette situation, nous pouvons inférer que cette décision prise par la Grande Royale en réunissant toute la population est l'une des conséquences directes de cette rencontre afin que le peuple Diallobé en général et en particulier Samba Diallo, son neveu soit le premier rédempteur des siens.

1-2-3-L'argument causal présenté comme un argument d'autorité

S'interroger sur ses origines en vue de mieux connaître sa vie, tel a toujours été le besoin naturel de l'homme. C'est pourquoi, un écrivain peut être tenté par une telle aventure pour connaître mieux les origines d'une chose ou d'un phénomène. De fait, il s'appuie sur les pouvoirs individuels ou collectifs qu'il confère à ses personnages afin d'en faire des porte-paroles. Une telle démarche se retrouve, dans la plupart du temps dans les productions romanesques où le romancier par l'entremise de ses personnages essaie d'apporter des réponses liées à certaines interrogations. Pour répondre à ce questionnement, nous voyons que les écrivains ont tendance à utiliser des arguments d'autorité. L'utilisation de ces types d'arguments permet à l'auteur de légitimer son discours en s'appuyant sur les propos de quelqu'un. Nous retrouvons ces mêmes types d'arguments dans *L'Aventure ambiguë* où Cheikh Hamidou Kane essaie d'expliquer certains phénomènes en se référant à la religion, à la culture ou à la sociologie. C'est ce que traduit le sens de ces arguments avancés par le narrateur lorsqu'il évoque la mendicité des enfants et de l'importance de la quête du savoir :

⁵⁷ Cheikh Hamidou KANE, *Op. cit.*, p. 50

⁵⁸ *Ibid.*, p.50

⁵⁹ *Ibidem.*, p. 50

Exemple 1 : « Demain, la même quête recommencera, car le disciple, tant qu'il cherche Dieu, ne saurait vivre que de mendicité, quelle que soit la richesse de ses parents ». (*L.A.A*, p. 24) ;

Exemple 2 : « Ainsi, tous les parents qui le voudraient pourraient envoyer leurs fils à l'école étrangère ». « Car, conclut-il, le Prophète—la bénédiction soit sur lui—a dit : vous irez chercher la science jusqu'en Chine ». (*L.A.A*, p. 134)

Dans ces deux exemples, le narrateur montre que ces propos émanent des arguments d'autorité. En effet, dans (1), cette mendicité infligée à l'enfant (Samba Diallo) a un volet pédagogique parce qu'elle participe à la formation de l'enfant en faisant de lui un Etre patient, courageux, endurant, etc. C'est ce qui fait que malgré ses origines royales, Samba Diallo est à la quête de cette aumône dont les raisons sont évoquées précédemment. Et dans (2), le narrateur/auteur se fonde sur des arguments théologiques où on recommande aux croyants d'aller chercher la connaissance partout où elle se trouve. Chemin faisant, le voyage devient un moyen d'acquisition de la connaissance pour toute personne qui s'y lance. En paraphrasant le prophète Mohammed, Cheikh Hamidou Kane par la voix d'un de ses personnages, en occurrence Demba écrit : « Vous irez chercher la science jusqu'en chine ». (*L.A.A*, p. 134)

Dans ces deux exemples, les arguments avancés renvoient à une autorité, car dans (1) comme dans (2) les justifications sont basées sur les dits de personne ou de divinité dont leur existence ont marqué les esprits.

1-2- 4- L'argument causal impliquant l'auditoire

Tout échange nécessite obligatoirement un émetteur et un récepteur qu'il soit fictif ou réel. De fait, toute personne qui prend la parole doit prendre en compte ces interlocuteurs. C'est dans ce sillage que Ruth Amossy note : « C'est donc parce qu'il veut agir sur des interlocuteurs dont les réactions découlent d'un système de croyances préalables, que l'orateur doit tenir compte de son public, même en l'absence de tout face-face ⁶⁰ ».

Par ces propos, Ruth Amossy montre l'importance accordée à l'auditoire dans le cadre communicationnel. Autrement dit, le sens que revêt la présence de chaque orateur devant construire son discours est en fonction de l'image de son auditoire. Ce point de vue est partagé par Michel Meyer en ces termes : « Si l'on supprime l'auditoire, toute théorie de l'argumentation prend le risque d'être une forme dialectique vidée de sa chaire rhétorique ⁶¹ ». Par-là, nous retenons que l'écrivain ou l'orateur est tenu à travers son énoncé ou son discours de prendre en compte son lecteur ou son auditoire. Il en est même pour toute personne qui est devant un public pour prononcer un discours,

⁶⁰ Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours*, 3^e édition, ARMAN COLIN, Paris, 2000, p. 42

⁶¹ Michel Meyer et al., *Le renouveau de la rhétorique*, Presse Universitaire de France, Paris, 2004, p.22

puisque celui-ci désigne une forme de communication qui s'adresse à un auditoire. Ce point de vue est le même que celui de Bernard Dupriez qui le définit comme suit : « Le discours au sens strict tend à agir sur autrui par la communication d'idée, de sentiments ou d'une volonté d'agir, il s'efforce de dominer des situations concrètes et actuelles⁶² ». Dans *L'Aventure ambiguë*, Cheikh Hamidou Kane ne déroge pas à cette règle. En effet, par l'entremise de ses personnes, nous constatons qu'en expliquant un fait, le narrateur interpelle parfois son co-énonciateur. Ceci s'illustre à travers ces exemples extraits du corpus :

Exemple 1 : « J'ai mis mon fils à l'école parce que l'extérieur que vous avez arrêté nous envahissait lentement et nous détruisait ». (*L.A.A*, p.91)

Exemple 2 : « La Grande Royale seule bougeait. Elle était, au centre de l'assistance, comme la graine dans la gousse ». (*L.A.A*, p.57)

Dans l'exemple (1) comme dans l'exemple (2), nous notons que dans l'argument causal, la présence de l'auditoire apparaît d'une manière explicite. Dans l'exemple (1), les pronoms « vous » renvoyant à l'Occident et le « nous » correspondant en général à l'Afrique dans son entièreté, et au peuple Diallobé en particulier. Dans l'exemple (2), l'anaphorisation du pronom « elle » donne plus de vivacité au discours. Donc, la présence de ces pronoms permet de garder un contact étroit entre le locuteur et son auditoire.

1-2-5- L'expression de la cause est par nature un argument causal

Comme cela a été expliqué dans le chapitre 2 de la première partie portant sur *les caractéristiques de l'expression de cause*, ce chapitre révèle que la cause pouvait être exprimée de différentes manières. En effet, nous considérons l'expression de la cause comme un argument par le fait que l'argument de la cause ne se distingue pas de l'argument en tant que tel dans certaines propositions ou phrases. Dans ce procédé argumentatif, l'argument se confond à la phrase toute entière. Morphosyntaxiquement, un argument par la cause construit à l'aide d'une préposition est souvent une phrase de type simple. C'est pourquoi le fait et l'argument forment un bloc inséparable, c'est-à-dire que si nous considérons seulement le fait, sans prendre en compte toutes les unités grammaticales, la phrase perd sa valeur argumentative et sa valeur causale. Observons cela à l'aide d'un exemple extrait du corpus :

« Et si tu meurs de faim, je ne t'en voudrai pas ». (*L.A.A*, p.26)

⁶² Bernard Dupriez, *Gradus Les procédés littéraires*(Dictionnaire), éditions 10/18, Département d'Univers Poche, 1984, p.158

Dans cet exemple, si nous considérons tout simplement « tu meurs de faim » comme une phrase, nous constatons d'une part une phrase grammaticalement correcte ayant en même temps un sens complet. D'autre part, elle est une phrase dans laquelle nous y retrouvons un sens causal. Donc le fait d'avoir faim et la mort sont intimement liées et forment un ensemble dont le fait et l'effet ne saurait être compris l'un sans l'autre.

Ce chapitre nous a révélé que Cheikh Hamidou Kane en exprimant la cause fait recourir de l'éthos, de pathos et des figures de style pour rendre son message plus expressif. Nous avons montré également qu'en exprimant la cause Kane a utilisé plusieurs types d'arguments pour justifier la raison d'un fait. Par ces arguments, nous avons pu retenir que pour exprimer de la cause, le locuteur doit utiliser des arguments solides pour bien expliquer l'origine d'un fait.

Chapitre 2 : Les procédés énonciatifs et pragmatiques de l'expression de la cause

Parmi les approches développées par les linguistiques de l'analyse du discours, l'énonciation et la pragmatique constituent un champ d'étude pour bon nombre de chercheurs dans les sciences humaines au début des années 60. Naturellement, toute énonciation prise dans un cadre global (écrit et oral) sera considérée comme pragmatique, car l'objectif de toute prise de parole, c'est faire réagir, faire changer le comportement à quelqu'un. Pour atteindre cela, l'énonciateur utilise plusieurs procédés énonciatifs et pragmatiques.

2-1-Les procédés énonciatifs de l'expression de la cause

Avant de procéder à une analyse approfondie, il est intéressant de s'appesantir sur les notions suivantes : *énoncé* et *énonciation*. Pour déterminer la situation d'énonciation, nous nous posons les questions suivantes : Qui parle ? A qui parle-t-il ? Où parle-t-il ? Quand parle-t-il ? A cela, nous y ajoutons la question du « Pourquoi ? » dans la mesure où le locuteur ne parle pas dans le vide. Ses propos sont toujours motivés par une intention qui est exprimée de manière implicite ou explicite. Donc par définition, l'*énonciation* se définit comme un acte individuel d'utilisation du langage par un énonciateur, dans un contexte bien déterminé en vue de s'adresser à son co-énonciateur. Elle est l'acte même de communiquer par la parole avec un ou plusieurs personnes dans un lieu à un moment précis. D'une manière simple, elle désigne la répartition de la parole à l'intérieur d'un texte permettant de déterminer ainsi celui qui parle et le destinataire du message.

Quant à l'*énoncé*, il renvoie au contenu, c'est-à-dire à la parole prononcée dont le résultat ou le produit est le texte dans le cadre général et la phrase dans le cadre restreint, émanant d'une personne physique qui est le locuteur ou destinataire. Il est un produit concrètement fini, écrit par quelqu'un dans une situation particulière. En d'autres termes, il est le fait de s'exprimer à l'oral ou à l'écrit en précisant celui qui parle, celui à qui est destiné le contenu. Parmi les linguistiques qui se sont penchés sur les théories de l'énonciation, l'approche d'Emile Benveniste a joué un rôle incontournable dans les sciences du langage. C'est pourquoi à propos de ces notions, ce linguiste note ceci :

On peut enfin envisager une autre approche, qui consisterait à définir l'énonciation dans le cadre formel de sa réalisation... Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours qui émane d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour.⁶³

Ces propos de Benveniste confirment que l'énonciation est conçue dans l'esprit, tandis que l'énoncé relève du concret. C'est ce qu'illustre cet exemple ci-après :

« Un jour, en effet, il l'avait vue distribuer des tracts à la porte de Sorbonne ». (L.A.A, p. 151)

⁶³ Emile Benveniste, *Problème de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 1974, p. 81

A partir de cet exemple, nous pouvons constater un acteur qui prend en charge l'énonciation, et un cadre spatio-temporel précis. En d'autres termes, l'énoncé présente un destinataire, un lieu et le moment de l'énonciation. L'énonciation serait l'acte de la conception ou de la création des sons aboutissant ainsi vers un produit, l'énoncé.

2-1-1- Le procédé basé sur la structuration énonciative de l'expression de la cause

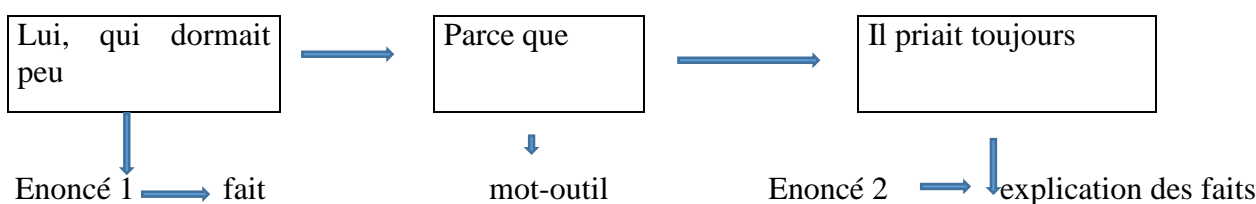
Du point de vue morphosyntaxique, les mots-outils introduisant la cause présentent un énoncé renvoyant à la proposition principale et un autre énoncé suggérant la proposition subordonnée. Selon la syntaxe, la position de la principale ou de la subordonnée facilite l'identification de l'une présentant le fait, et l'autre justifiant le dire de l'énonciateur. Cette structure se présente dans ces exemples ci-dessous :

Exemple 1 : « Lui, qui dormait peu parce qu'il priait toujours » (L.A.A, p.94) ;

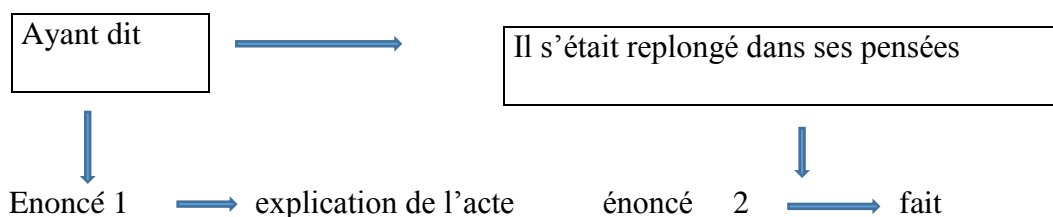
Exemple 2 : « Ayant dit, il s'était replongé dans ses pensées » (L.A.A, p.97)

Ces deux exemples peuvent être représentés respectivement comme suit :

Exemple 1 :



Exemple 2 :



Ceux-ci mettent en évidence la structure énonciative des différents énoncés qui composent une phrase à valeur causale. Ces exemples montrent un énoncé émis par l'énonciateur, puis un second énoncé qui justifie la cause évoquée.

2-1-2- La modalité dans l'expression de la cause

A ses débuts, la modalité a été étudiée exclusivement en philosophie et en logique. C'est à partir des années 1970 qu'elle s'est orientée en grammaire plus particulièrement dans le domaine de l'énonciation et par la suite dans le domaine pragmatique. En effet, la modalité en grammaire peut être exprimée soit de manière explicite soit de manière implicite. Elle est explicite lorsque le sujet parlant est en même temps le sujet de l'énoncé, c'est-à-dire que le sujet apparaît clairement. Par contre

elle est implicite lorsque le sujet n'apparaît pas dans l'énoncé. Nous rappelons que toutes phrases visent à exprimer un sentiment, une volonté, souhait, un jugement etc., qui, selon le message que le locuteur veut faire passer, il utilise différentes modes, temps, parfois il emploie des tons différents.

2-1-3-Le procédé basé sur la modalité énonciative de l'expression de la cause

Nous entendons par modalité énonciative l'attitude du sujet parlant à l'égard de son allocataire. Ces attitudes se résument aux sentiments qu'un locuteur ou un énonciateur a envers son dire ou son énoncé. Charles Bally va plus loin en définissant la modalité comme suit : « La modalité est la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit ⁶⁴ ». Autrement dit, dans tout énoncé, il y a la présence d'un *dictum* qui renvoie au contenu et un *modus* qui représente l'attitude que le sujet parlant manifeste à l'égard de ce contenu.

Ainsi, toute énonciation telle qu'elle soit, présente dans son contenu une modalité, puisque nous exprimons non pas en mots mais en phrase et que chaque phrase a normalement une modalité. De ce fait, elle peut se traduire dans tous les types de phrases (affirmative, exclamative, interrogative, impérative). C'est dire autrement que l'attitude énonciative du locuteur vis-à-vis de son allocataire se traduit dans les différentes manières de parler ou d'écrire. En résumé, la modalité énonciative se présente ou s'applique à tout type de texte. Par conséquent, celle-ci pourrait être considérée comme un fait de langue puisque n'échappant pas à notre manière de communiquer. C'est pourquoi, nous remarquons que dans *L'Aventure ambiguë*, pour exprimer la cause, Cheikh Hamidou Kane a utilisé plusieurs modalités énonciatives mettant en exergue l'état d'esprit du locuteur face à son allocataire. Un tel fait s'identifie grâce à ces extraits ci-dessous :

Exemple 1 : « J'ai mis mon fils à l'école parce que l'extérieur que vous avez arrêté nous envahissait lentement et nous détruisait ». (*L.A.A*, p. 19)

Exemple 2 : « Car, en un sens, il me semble que tu nous as condamnés ». (*L.A.A*, p. 164)

Exemple 3 : « Mais précisément, je pensais que c'est peut-être parce que l'Occident a du travail... ». (*L.A.A*, p. 108)

Ces exemples mettent en relief l'attitude du locuteur envers son allocataire. Celui-ci décrit, juge, informe et exprime en même temps une subjectivité affective impliquant un locuteur et un allocataire. Dans ces exemples, l'énonciateur livre son sentiment, son opinion au sujet de ce qu'il dit. Pour laisser

⁶⁴- Charles Bally, Cahiers Ferdinand de Saussure, 1942, NO.2 (1942), pp.3-13, « Syntaxe de la modalité explicite ». URL:<https://www.jstor.org/stable/27757872> mis en ligne, consulté le 04/03/2021

s'exprimer cette subjectivité, l'énonciateur a manifesté un sentiment de doute dans 2 et 3 avec l'utilisation d'un verbe d'état « sembler » et de l'adverbe « peut-être »

2-2-Modalité de l'énoncé exprimant la cause

En grammaire, une modalité pourrait être définie comme l'attitude du locuteur à l'égard de son énoncé ; c'est-à-dire que la modalité de l'énoncé établit un lien entre le locuteur et son dit. La spécificité de cette modalité est qu'elle ne porte même pas sur l'énonciation mais sur l'énoncé. Celui-ci avant d'être destiné à quelqu'un, appartient d'abord à son scripteur. De fait, au-delà de la relation que nous pouvons noter entre énonciateur-co-énonciateur, force est de constater que le texte garde toujours des traces de la subjectivité de la personne qui l'écrit. Ainsi, le locuteur peut d'une manière implicite ou explicite manifester dans son dit ses sentiments qui mettent soit en rapport un émetteur et un récepteur ou tout simple celui du locuteur. En plus, le locuteur peut manifester son jugement personnel sur l'énoncé et en même temps émettre des jugements qualitatifs qui relèvent de l'affectif et de l'appréciatif.

2-2-1- Modalité appréciative de l'expression de la cause

Pour appréhender une chose, il faut que le locuteur ait une connaissance accrue de la chose évoquée pour en conférer une qualité. Dans *L'Aventure ambiguë*, Cheikh Hamidou Kane a utilisé beaucoup d'unités linguistiques à caractères appréciatifs et dépréciatifs en exprimant la cause. Ces unités permettent soit d'émettre des jugements portés sur les dits ou des jugements portés sur les personnages. Donc par cette modalité, le locuteur donne son appréciation soit positivement ou négativement sur son dit. Le roman de Cheikh Hamidou Kane comporte ces marqueurs de modalité qui, tantôt se focalisent sur le narrateur, tantôt sur les personnages. Les exemples suivants le démontrent

Exemple 1 : « Nous n'avons plus rien...grâce à eux, et c'est là qu'ils nous tiennent » (*L.A.A*, p.20) ;

Exemple 2 : « Sur le moment, elle était toujours victorieuse, parce que nul n'osait lui tenir tête longtemps » (*L.A.A*, p.49) ;

Exemple 3 : « L'homme ne veut pas de l'école parce qu'il lui impose, pour vivre » (*L.A.A*, p.61).

A première vue, les énoncés (1) et (2), présentent une modalité appréciative. En effet, dans (1), implicitement l'Occident est représenté comme un continent prometteur qui, grâce à l'école, les Diallobé vont pouvoir « se construire des demeures qui résistent au temps ⁶⁵» qui, cependant « avant l'arrivée des étrangers, ne savaient point construire de maisons ⁶⁶ ».

⁶⁵ Cheikh Hamidou KANE, *Op. cit.*, p. 19

⁶⁶ *Ibid.*, p. 19 4

Et dans (2), le narrateur décrit et apprécie la personnalité de la Grande Royale à l'égard des Diallobé. Dans cet exemple, il se focalise exclusivement sur la Grande Royale, personnage atypique compte tenu de ses qualités personnelles. Cette image qui se dessine de cette figure féminine la met au-dessus des autres personnages féminins de *L'Aventure ambiguë* en particulier et celle d'Afrique en général. En effet, l'adverbe de fréquence « toujours » marque le degré de certitude que le locuteur confère à l'énoncé. Et l'exemple (3) est susceptible d'être interprété comme une appréciation négative suivant l'individu qui le dit et suivant sa perception de l'école.

2-2-2-Modalité allocutive de l'expression de la cause

Tout échange suppose au préalable la présence d'un locuteur et d'un allocutaire. Nous entendons par modalité allocutive, une modalité qui met en jeu le locuteur et l'interlocuteur qui interagissent dans un énoncé dans une situation donnée. En d'autres termes, dans la modalité allocutive, le locuteur mêle l'interlocuteur dans son dire ou son dit. Cette implication du locuteur et de l'interlocuteur dans l'énoncé se justifie dans cet exemple :

« C'est parce que tu es encore là, avec ta maison vide et tes pauvres habits, qu'ils restent encore des brebis ». (*L.A.A*, p.100)

Cet exemple implique un locuteur et un interlocuteur dans l'acte d'énonciation. L'exemple est constitué d'énoncé injonctif qui s'oriente vers le destinataire en l'interpellant. C'est ce qui justifie l'emploi du pronom personnel « tu » et les adjectifs possessifs « ta et tes » renvoyant à allocutaire. Donc cette modalité est un des moyens permettant à deux individus d'échanger directement en tant qu'individus impliqués dans un processus de communication à l'aide du langage.

2-2-3- Modalité élocutive de l'expression de la cause

Contrairement à la modalité allocutive, la modalité élocutive met en relief un seul locuteur ; c'est-à-dire un locuteur qui, par le biais de son énoncé, donne sa propre position par rapport à son dit en donnant son opinion, son constat, etc. Ici, tout est centré sur le locuteur qui (ré) organise son énoncé en le donnant une certaine (ré) orientation où figurera explicitement son point de vue par rapport à ce qu'il dit. C'est pourquoi nous pouvons dire que dans un énoncé à modalité élocutive, le locuteur garde une certaine autonomie, car n'étant soumis à aucun autre locuteur qui lui dicte la modalité à adopter pour faire passer son message. Par conséquent, son implication dans l'énoncé est nettement perceptible dans la mesure où sa prise de parole est visiblement repérable. En guise d'illustrations, nous pouvons considérer ces extraits qui révèlent l'utilisation de cette modalité dans l'œuvre de Cheikh Hamidou Kane :

Exemple 1 : « Dans ce sens, la fin du monde est bien arrivée pour chacun de nous, car nul ne peut vivre de la seule préservation de soi » (L.A.A, p. 92)

Exemple 2 : « On racontait que, plus son frère, c'est elle que le pays craignait ». (L.A.A, p.31)

Exemple 3 : « Je suis le seul originaire de ce pays, dans la classe de M. N'diaye. On en profite pour me plaisanter... » (L.A.A, p.70)

Dans 1, l'extrait met en exergue un seul locuteur qui donne son opinion par rapport à la présence de l'école française où il invite le peuple Diallobé de marcher au même rythme avec l'Occident. Comprenant la marche du monde et que des Diallobé ne pourront pas en sortir indemne, le narrateur considère qu'ils doivent se soumettre et accepter de coopérer avec l'envahisseur.

Dans 2, l'énoncé met en relief la présence d'un seul locuteur, le narrateur. Celui-ci compare la Grande Royale aux autres Diallobé. En effet, le narrateur informe aux lecteurs qu'elle a plus de célébrité par rapport aux autres. Dans cet exemple, le narrateur ne s'est pas cantonné seulement à raconter, mais il s'est contenté plus à donner son avis sur la personne de la Grande Royale, en décrivant sa liaison avec les autres membres de la société.

Pour ce qui concerne l'exemple 3, il met également en exergue un seul locuteur (Samba Diallo) qui raconte sa situation, son vécu, son aventure et sa première rencontre avec ses camarades de classe. Il explique comment était sa rencontre avec ses confrères notamment avec Jean.

Dans ces trois exemples, nous constatons la présence d'un locuteur qui donne son point de vue par rapport à une situation ou son vécu quotidien. Cependant nous ne devons pas toujours affirmer de manière péremptoire que tout énoncé présentant un seul locuteur comme une modalité élocutive, puisque dans un texte, nous pouvons sous-entendre d'autres voix qui se manifestent soit explicitement ou implicitement. Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau partagent ce même point de vue. C'est dans ce sens qu'ils affirment :

Toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire, est en fait prise dans une interactivité constitutive, elle est un échange, explicite ou implicite, avec d'autres locuteurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse le locuteur et par rapport à laquelle il construit son propre discours.⁶⁷

Nous constatons que même si l'énoncé met en jeu un seul locuteur, il y aura toujours une voix qui est sous-entendue dans l'énoncé, car nous n'écrivons pas pour écrire, encore moins parler pour parler. Donc dans tout texte, même si l'auteur ne dévoile pas celui à qui est destiné réellement le message,

⁶⁷- Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU, *Op.cit.*, pp. 188-189

un texte a toujours un destinataire quelle que soit l'absence des indices de personne. C'est ce que confirment ces extraits ci-après :

« Quelquefois, la métamorphose ne s'achève pas, elle nous installe dans l'hybridité et nous y laisse ».
(L.A.A, p. 125)

Dans cet exemple, les propos de Samba Diallo ne permettent en aucun cas de savoir à qui il s'adresse. Nous pouvons supposer tout simplement ceux-ci comme une réflexion par rapport à un fait qui pourrait avoir des conséquences sociales dans son cadre de vie. Et pourtant à travers de tels propos, nous pouvons tout de même les considérer comme une sorte d'alerte que Samba Diallo lance à l'endroit des Diallobé sur les conséquences que la rencontre avec l'Occident pourrait entraîner comme bouleversement social en changeant leur manière de voir et de penser. Donc, d'une manière ou d'une autre, cet énoncé a bien un récepteur malgré l'absence de celui-ci.

2-2-4-La relation causale à l'énoncé narrativisé

Dans les récits, il nous arrive de voir une juxtaposition d'une série de faits à relation causale. Ici, c'est la recontextualisation des faits qui permet de reconstruire la cohérence et la cohésion pour en déduire la relation entre les énoncés. D'ailleurs, c'est ce qui apparaît dans cet exemple cité plus haut que nous reprenons dans cette section :

« J'ai fait une chose qui ne nous plaît pas, et qui n'est pas dans nos coutumes. J'ai demandé aux femmes de venir aujourd'hui à cette rencontre ». (L.A.A, p. 56)

Dans cet exemple, la Grande Royale évoque un fait sans avoir au préalable établi un lien entre ces deux phrases, et pourtant la relation de cause /effet pourrait être établie entre ces deux phrases. En effet, cette corrélation de cause à effet est rendue possible grâce à la cohérence du récit qui facilite la compréhension si bien que le marquage explicite d'un connecteur est devenu facultatif.

2-2-5- Les procédés démonstratifs de l'expression de la cause

Ce que nous avons voulu montrer par-là est que les pronoms démonstratifs et les adverbes sont utilisés pour exprimer la cause. En effet, le mot démonstratif nous oriente vers une chose que nous voyons. C'est ce qui fait que déjà dans ce mot, nous pouvons y dériver les verbes « montrer » et « démontrer ». Donc, nous sommes dans le fait de montrer quelque chose, c'est-à-dire nous voyons les choses que nous évoquons. Cette utilisation de ces démonstratifs nous rapproche plus du fait évoqué. C'est ce qui s'illustre dans l'exemple ci-après :

« C'est très bien car, savez-vous que : ils sont là tout entiers, dans leur droit et dans leur langue ».
(L.A.A, p. 144)

Dans cet exemple, nous nous rendons compte effectivement que le pronom démonstratif et l'adverbe sont bien des procédés grammaticaux utilisés dans l'expression de la cause. En effet, le pronom démonstratif « c' » et l'adverbe de lieu « là » donnent plus de visibilité et de véracité de la cause en la présentant. Le « c'est » s'analyse ici grammaticalement comme un présentatif permettant d'identifier ou de monter quelque chose. Pour résumer, nous pouvons dire qu'à l'image des autres procédés cités ci-haut, le procédé démonstratif dévirtualise la cause en la rendant plus concrète.

2-3-Les procédés pragmatiques de l'expression de la cause

La langue n'est pas un système abstrait, elle est un moyen de communication et de représentation du monde réel. De fait, parler, c'est communiquer et communiquer, c'est interagir, cela est le point de vue de John Langshaw Austin. Pour ce dernier, le langage ne se réduit pas à un processus d'encodage (production d'énoncés), il sert à accomplir des actes, lesquels modifient ainsi notre manière de voir et de penser. Dans cette partie, il ne s'agit pas d'évoquer intégralement les procédés de la pragmatique, mais il s'agit surtout de considérer les connecteurs causals comme signes linguistiques ayant une valeur pragmatique.

En effet, la pragmatique est cette science sémiotique qui prend le signe comme acte. Selon Françoise Armengaud, la pragmatique serait un « fourre-tout ⁶⁸ » ; c'est-à-dire une discipline qui se situerait à la croisée, au carrefour où toutes les disciplines prennent naissance. C'est sous cet angle que beaucoup de chercheurs surtout ceux qui prennent pour objet la langue, plus particulièrement le signe, la considère comme une intersection pluridisciplinaire. Avant qu'elle ne soit désignée comme une discipline en soi, plusieurs définitions lui ont été attribuées. La plus proche de notre champ d'étude est celle proposée par les linguistiques. Dans *Langue française*, Anne-Marie Diller et François Récanati repris par Mihaela Chapelan l'attribuent la vocation suivante : « Etudie l'utilisation du langage dans le discours et les marques spécifiques qui, dans la langue attestent sa vocation discursive ⁶⁹ ». Nous comprenons par-là que la pragmatique est l'étude de la relation des signes linguistiques avec leurs utilisateurs. Cette définition apparaît également sous la plume de Jacques Moeschler et d'Antoine Auchlin sous ces termes :

La pragmatique est le domaine qui étudie l'usage qui est fait de la langue dans le discours et communication, et vise à d'écrire l'interaction entre les connaissances linguistiques fournies par les différentes unités linguistiques et les connaissances extralinguistiques (ou contextuelles) nécessaires pour comprendre les phrases énoncées.⁷⁰

⁶⁸- Cf. Françoise Armengaud dans *La pragmatique*, Paris, PUF, 1985

⁶⁹- Mihaela Chapelan, *Perspectives pragmatiques sur le discours littéraire*, édition Perter Lang, 2016, p. 5

⁷⁰- Jacques Moeschler, Antoine Auchlin, *Introduction à la linguistique contemporaine*, 3^e édition Arman colin, Paris, 2009,2010, p. 18

Par cette définition, nous voyons que l'objet de tous signes linguistiques c'est faire agir. Donc, il s'agira pour nous de cerner la particularité des connecteurs exprimant la cause dans le corpus en leur considérant comme des signes ayant des valeurs pragmatiques. En générale, les connecteurs sont considérés par les linguistes et pragmaticiens comme des connecteurs pragmatiques. Leurs sens ne peuvent être compris que dans leurs contextes d'emploi. Donc, ils ont une fonction d'organisation dans la structuration du discours, c'est-à-dire, ils aident l'allocutaire à interpréter le dit tout en se référant au contexte d'émission. Pour être beaucoup plus précis, voici la définition qu'en donnent les linguistes ou pragmaticiens par rapport aux connecteurs pragmatiques. Ainsi selon eux, un connecteur pragmatique :

Est une marque linguistique, appartenant à des catégories grammaticales variées (conjonctions de coordination, conjonctions de subordination, adverbes, locutions adverbiales) qui articule des unités linguistiques maximales ou des unités discursives quelconques ; donne des instructions sur la manière de relier ces unités ; impose de tirer de la connexion discursive des conclusions qui ne seraient pas tirées en son absence.⁷¹

Du point de vue pragmatique, pour interpréter un énoncé ou une notion grammaticale telle que l'expression de la cause, ces dernières sont toujours interprétées à la lumière de ceux qui l'ont précédées. C'est pour dire que les unités linguistiques exprimant la cause dans *L'Aventure ambiguë* ne sont interprétables qu'en fonction des énoncés qu'elles relient. Ainsi plusieurs procédés pragmatiques participent à l'interprétation et à la compréhension de l'expression de la cause qui seront illustrés comme suit :

« Je ris, parce que mon vieux compagnon fait des faces avec le craquement de ses articulations ». (*L.A.A*, p. 40)

Dans cet extrait, nous remarquons l'effet pragmatique dû aux farces. En effet, celles-ci entretiennent avec le verbe rire un rapport de conséquence. Donc l'effet pragmatique provient ici du rire qui entraîne ainsi des relations de cause à effet avec « des farces ». En outre, l'interconnexion entre la principale et subordonnée par la conjonction de subordination « parce que » facilite la succession des actions. Par conséquent, elle rend (conjonction) grammaticalement plus cohérente et plus logique la phrase.

Ainsi, pour expliciter plus les différents procédés pragmatiques dans l'expression de la cause dans *L'Aventure ambiguë*, nous allons dans les pages qui suivent expliquer plus amplement ces procédés à l'aide exemples précis.

⁷¹- Anne REBOUL, Jacques MOESCHLER, *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Arman colin, Paris, 2005, p.77

2-3-1-La cohérence comme une approche pragmatique de l'expression de la cause

La cohérence facilite l'observation des relations existant entre les énoncés dans une œuvre littéraire. Du point de vue sémantique et syntaxique, il est impérativement logique que la cohérence serve de critère d'analyse ou d'interprétation pour toute étude grammaticale. A cet effet, elle (la cohérence) permet à l'allocutaire d'assurer une bonne interprétation du message en cernant l'*interconnectivité* des énoncés.

Donc le récepteur occupe une très grande responsabilité pour ce qui concerne l'interprétation du texte ou de l'énoncé, car il lui revient non seulement d'infirmer ou de confirmer la pensée du locuteur, il lui revient également d'aller au de-là de ce qui est dit en ressortant les non-dits que le locuteur laisse sous-entendre. Par conséquent, nous relevons ces séquences extraites du corpus pour illustrer un tel dit :

« Le pays des Diallobé n'était pas le seul qu'une clameur eût réveillé un matin. Tout le continent noir avait eu son matin de clameur ». (L.A.A, p. 59)

« Tu as raison. Tu es fatigué ». (L.A.A, p. 185)

Ces deux exemples n'exigent pas un connecteur. L'absence de celui-ci ne nous désoriente pas pourtant à attribuer à ces énoncés un autre sens que celui du sens causal, car la cohérence des énoncés seulement suffit pour cerner le lien de cause à effet. Donc, nous pouvons conclure qu'il y a bel et bien un lien direct entre ces énoncés malgré le fait que le mot-outil soit absent.

2-3-2- La pertinence : une stratégie d'interprétation des énoncés à valeur causale

En se basant sur la théorie d'Herbert Paul Grice qui est relative à la *pertinence*, nous pensons que celle-ci constituera une approche intéressante pour une analyse approfondie des connecteurs pragmatiques dans le cadre linguistique. Cette théorie garde tout son sens dans cette approche pragmatique des connecteurs exprimant la cause dans la mesure où elle nous aide à mieux comprendre et mieux interpréter un énoncé en se basant sur le rapport entre l'énoncé et son contexte. En effet, plus un énoncé est pertinent, plus il entraînera des effets immédiats. Plus l'interprète ou le récepteur a besoin d'efforts pour trouver le sens de l'énoncé, plus nous disons que cet énoncé est pertinent. Est donc pertinent tout message qui entraînera des transformations cognitives envers le récepteur, et modifie envers celui-ci la conception des choses. En d'autres termes, un énoncé est jugé pertinent que s'il est bien structuré logiquement et que par le contexte, le destinataire parvient à mieux saisir la quintessence de l'idée émise. À titre illustratif, observons cet exemple extrait du corpus où l'expression de la cause est exprimée sans un mot de liaison :

« Ma religion l'interdit. Je suis musulman ». (L.A.A, p.123)

Cet exemple est pertinent dans la mesure où l'allocutaire est appelé à fournir des efforts intenses pour établir un lien dont le sens sera une valeur causal. Ainsi, pour infirmer cette impertinence, nous allons voir à l'aide du même exemple, cette fois-ci avec un connecteur pour voir la pertinence ou non de l'énoncé. Soit l'exemple suivant :

« Ma religion l'interdit parce que je suis musulman ». (*L.A.A*, p.123)

Cet exemple remet en cause la pertinence de l'énoncé évoquée ci-haut, puisque tout simplement la relation entre les propositions est assez explicite. Par conséquent, l'interprétation pour en déterminer le lien demande moins d'efforts. Nous pensons que la présence du connecteur rend impertinent toute interprétation. C'est ce que confirment Anne REBOUL et Jacques MOESCHLER en ces termes : « [C'] est dire que les connecteurs sont des contraintes sémantiques sur la pertinence⁷² ». En d'autres termes, la présence d'un connecteur dans un énoncé réduit notre capacité de réflexion pour trouver le sens d'un contenu. Donc la présence de celui-ci dans cet exemple rend impertinent toute interprétation, puisque la sémantique du dit est facilement accessible grâce à la locution conjonctive « parce que ».

2-3-3-L'effet pragmatique avec ou sans connecteur causal

Ce que nous voulons démontrer par-là, c'est que les propositions à valeur causale sans connecteur n'ont pas le même effet pragmatique que des propositions avec connecteur. Pour preuve, soit ces exemples 1 et 2 ci-après :

- 1) « Sur le moment, elle était toujours victorieuse, parce que nul n'osait lui tenir tête longtemps ». (*L.A.A*, p. 50)
- 2) « (...) elle était toujours victorieuse, nul n'osait lui tenir tête longtemps ».

Dans ces deux exemples, la relation causale est obtenue, dans 1 de manière explicite et dans 2 de manière implicite. Donc la relation entre ces deux propositions est la suivante :

« Sur le moment, elle était toujours victorieuse » [cause] et « nul n'osait lui tenir tête longtemps » [conséquence].

Du point de vue sémantique, ces deux exemples ont pourtant le même sens puisqu'ils ont tous un sens causal. Toutefois, ces exemples n'ont pas les mêmes effets pragmatiques. Dans (1), nous ne chercherons pas à identifier la relation entre la principale et la subordonnée. De fait, nous concluons sans hésitation que la liaison dont il s'agit est pragmatique, parce qu'il n'y a pas de rupture entre la principale et la subordonnée.

⁷²- Anne REBOUL, Jacques MOESCHLER, *Op.cit.*, pp. 90- 91

En effet, avec la conjonction de subordination « parce que » : « Sur le moment, elle était toujours victorieuse, parce que nul n’osait lui tenir tête longtemps ». Cet exemple pourrait être lu sous deux angles (1) et (2)

- **Lecture 1** : A la première vue, nous avons une cause ou une explication.

L’énonciateur confirme la relation de causalité entre « sur le moment, elle était toujours victorieuse » (entité a) et « entre nul n’osait lui tenir tête longtemps » (entité b)

- **Lecture 2** : L’énonciateur confirme l’affirmation de la Grande Royale « était toujours victorieuse » (acte de langage 1) et apporte sa propre position en justifiant que « nul n’osait lui tenir tête longtemps » (acte de langage 2). Par-là, nous pouvons dire que la première lecture avec « parce que », l’interprétation est sémantique. Tandis que dans la deuxième lecture, il est un connecteur pragmatique. Contrairement dans (2) où la pragmatique des propositions est contrainte par la non-présence du connecteur. C’est ce qui fait que dans (2), nous pouvons certes considérer l’exemple ayant des relations causales, mais le destinataire pour confirmer cela, il serait dans un état d’incertitude ou être soumis à des hypothèses. En d’autres termes, il va replacer ces propos dans un contexte où il se forgera une scène action dans laquelle on confirme cette qualité victorieuse de la Grande Royale vis-à-vis des Diallobé qui entraîne ainsi des conséquences à tel point que personne « n’osait lui tenir tête longtemps ».

2-3-4- Les connecteurs causals : marqueurs de fonctions interactives

Si nous considérons les connecteurs comme des marqueurs de fonctions interactives, c’est leur possibilité de (ré) organiser la forme et le fond du discours. Cette interaction se remarque surtout dans certains échanges propres au dialogue où le connecteur est utilisé comme un moyen unissant interactivement deux énoncés l’un présentant le fait et l’autre le justifiant. Pour illustrer cela, considérons cette série d’exemples extraits du corpus où Samba Diallo s’adresse à Jean. Soit ce dialogue suivant :

- « Regarde, Jean, comme cette fleur est belle. Elle sent bon.

Il se tut un instant puis ajouta, de façon inattendue.

- Mais elle va mourir ...

Son regard avait brillé, les ailes de son nez avaient légèrement frémi quand il avait dit que la fleur était belle.

Il avait eu l’air triste, l’instant après.

- Elle va mourir parce que tu l’as coupée, risqua Jean ». (L.A.A, p. 69)

Dans ce dialogue, l’utilisation de « parce que » comme connecteur introduisant une proposition permet de donner une conclusion à cet échange en apportant une justification. Donc, cette locution a

une marque de fonction interactive puisque syntaxiquement elle relie une autre proposition qui est précédemment exprimée. En effet, nous avons constaté cette même marque de fonction interactive à travers d'autres passages du corpus présentés toujours sous forme de dialogue. C'est ce qu'illustrent ces exemples ci-dessous :

« - Grande Royale, vous souvenez-vous de votre père ?

- Oui, maître, répondit-elle simplement, surprise néanmoins.

- Moins que moi, car je l'ai connu bien avant vous et je l'ai toujours rapproché de près ». (*L.A.A*, p. 35)

Nous remarquons également dans ce dialogue que la conjonction de coordination « car » apporte une réponse liée aux interrogations du maître. Cette conjonction (car) structure la conversation entre le maître et la Grande Royale. L'explication que le maître apporte à la Grande Royale, les causes sont à chercher au niveau de leurs interactions, c'est-à-dire de leurs dialogues.

2-3-5-Le rôle des connecteurs dans le traitement pragmatique de l'information

Dans son ouvrage intitulé *Introduction à l'analyse textuelle des discours* (2008), Jean-Michel Adam présente plusieurs catégories de connecteurs. En effet, notre objectif ce n'est pas d'évoquer cette catégorisation, mais plutôt de montrer que la grammaire a plusieurs catégories de connecteurs. Mais les connecteurs qui nous concernent ici ce sont des connecteurs pragmatiques à marqueurs d'arguments. Dans la grammaire textuelle, les connecteurs logiques occupent une place centrale dans le cadre de l'organisation structurelle, thématique, etc., du texte. Ils participent au traitement de l'information et à la structuration du dit, en minimisant en ce sens les coûts du traitement cognitif du message. Pour dire autrement, ils ont une fonction d'articulation des actes de langage, et du coup, ils confèrent au texte un certain dynamisme et un certain rythme qui permettent aisément ainsi de déduire le sens de ce qui est dit. A cela, nous ajoutons que les connecteurs à valeur causale au-delà de leur fonction de structuration, (c'est-à-dire la forme morphosyntaxique), ils ont également une fonction interprétative, c'est-à-dire ils guident le destinataire à interpréter le message en toute aisance. Par contre, il nous arrive souvent de constater dans certains échanges qu'un connecteur ne soit pas utilisé à un bon endroit. Donc ce mauvais usage du connecteur entraînera forcément des défauts d'interprétations et de compréhensions du message. En ce sens, observons l'exemple suivant extrait du corpus :

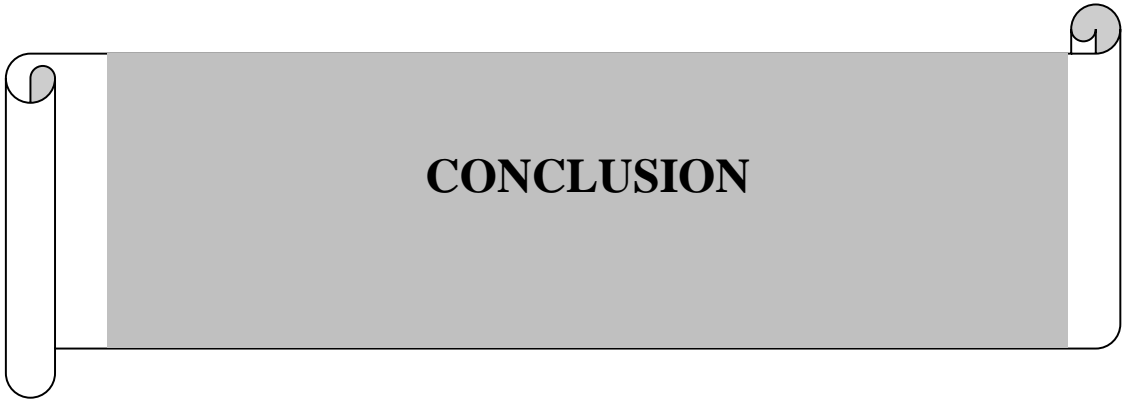
« Je n'ai plus le choix : ne pas répondre serait un aveu ». (*L.A.A*, p. 154)

Dans cet exemple, si le souhait du locuteur est de transmettre un message de cause à effet, cela est tout à fait possible. Les deux points explicitent cette relation causale. Pour la relation causale, nous aurions dû avoir explicitement ceci :

« Je n'ai plus le choix, parce que ne pas répondre serait un aveu ».

En effet, la présence de la locution (parce que) rend claire le sens et en même temps améliore la qualité morphosyntaxique de la phrase, tout en nous évitant tous types d'erreurs d'analyse.

L'approche stylistique de l'expression de la cause dans la deuxième partie nous a permis de constater que Cheikh Hamidou Kane, pour exprimer la cause a fait recourir aux procédés discursifs, argumentatifs, énonciatifs et pragmatiques.



S'exprimer oralement ou par écrit exige au moins deux compétences : une compétence lexicale qui consiste à utiliser d'une manière sélective les mots, et une compétence syntaxique qui permet d'agencer les mots en respectant toutes les règles grammaticales. C'est dans ce sens que ce travail de recherche qui s'intitule « *Analyse syntaxique et stylistique de l'expression de la cause dans L'Aventure ambiguë* » garde tout son sens pour une analyse syntaxique et stylistique. Ainsi, dans le cadre de la réalisation de cette étude, plusieurs stratégies ont été utilisées en espérant que celle-ci soit grammaticalement et scientifiquement utile pour tout apprenti de la langue française.

Pour arriver à terme de cette étude, nous avons essayé de procéder à une analyse portant sur une approche syntaxique de l'expression de la cause dans la première partie et une approche stylistique dans la seconde partie. La première partie est subdivisée en trois chapitres. Ainsi, dans le premier chapitre, nous nous sommes évertué à définir la notion en partant des différents critères tels que : la sémantique, la syntaxique et la morphologie. C'est ainsi que nous avons pu constater que la grammaire a d'autres critères pouvant nous aider à définir cette notion et cela est facilité surtout par certains indices comme les mots-outils.

Ensuite, après cet essai définitionnel, nous nous sommes intéressés ainsi aux différentes caractéristiques de la proposition circonstancielle de cause dans le deuxième chapitre, lequel a révélé que certains mots-outils sont certes proches par leurs sens, mais présentent des subtilités dans leurs emplois. L'auteur du corpus Cheikh Hamidou Kane a varié sa façon d'exprimer la cause. Ainsi, pour éviter de confondre l'emploi des connecteurs, l'étude a révélé que la grammaire a des astuces pour ne plus se tromper avec certains connecteurs en remplaçant les uns après les autres. C'est pour cette raison, que nous avons consacré plus de temps à la description des connecteurs exprimant la cause dans le chapitre 2. Notre analyse est basée sur des illustrations tantôt extraites du corpus, tantôt empruntées des manuels de grammaire. Dans l'ambition de répondre à la problématique posée au début et de confirmer ou infirmer les hypothèses que nous avons émises tout au début de ce travail, la réflexion a porté sur des aspects variés. Nous précisons tout de même, dans ce chapitre, nous n'avons pas étudié tous les mots-outils servant à exprimer la cause. Nous avons procédé à une étude sélective pour ne caractériser que ceux qui nous semblent plus important.

Enfin dans le troisième chapitre, il s'agissait de procéder à une *analyse interne et externe des mots-outils*. Dans cette analyse, nous avons inventorié d'abord l'ensemble des mots-outils que Cheikh Hamidou Kane a employé pour exprimer la cause. C'est ainsi que nous avons remarqué une faible occurrence de certains connecteurs. Les statistiques ont été représentées dans un tableau. D'autres (connecteurs) sont fréquemment utilisés dans l'œuvre, c'est le cas de « car » et « parce que ». Dans cette même analyse, nous avons montré que les locutions et les conjonctions de subordination sont inséparables de la particule « que ». En considérant que les figures de style rendent riche notre

manière de communiquer et d'écrire en nous aidant à mieux se faire comprendre par la persuasion, nous avons consacré une deuxième partie, dans laquelle nous avons essayé de mettre en exergue *les procédés stylistiques de l'expression de la cause*. En effet, cette deuxième partie comporte deux chapitres. Pour ce qui concerne le premier chapitre, nous avons fait l'étude des *procédés discursifs et argumentatifs*, et le dernier chapitre a traité *les procédés énonciatifs et pragmatiques*. Ces deux chapitres nous ont permis de démontrer que *l'ethos* et le *pathos* sont deux pôles discursifs de la persuasion. Donc pour susciter un effet ou attirer l'attention sur la personne ou sur l'auditoire, le message doit être captivant, émouvant, éloquent, touchant, attendrissant, impressionnant, etc. En plus, l'orateur doit d'une part à travers sa parole refléter une image de soi, l'*ethos*. D'autre part, il doit toucher la sensibilité de l'auditoire, le *pathos*. A cela, nous avons montré également l'importance des figures de style dans le cadre argumentatif. C'est ce qui nous a permis de reconnaître que celles-ci aident à toucher, émouvoir, séduire, embellir et convaincre le lecteur ou l'auditoire. Dans ces mêmes chapitres, nous avons pu constater que Cheikh Hamidou Kane a employé plusieurs procédés argumentatifs qui sont aussi des moyens de compréhension et d'interprétation des phrases à valeur causale. Concernant les procédés énonciatifs et pragmatiques, ces deux axes ont servi de moyens mis en valeur de l'importance des modalités dans les subordonnées causales, et surtout le rôle qu'a joué les mots-outils dans le cadre pragmatique. Ainsi, au terme de cette étude, nous avons abouti à ces résultats ci-après :

- L'expression de la cause permet de justifier ou d'expliquer l'origine, le motif ou le raison de ce qui a entraîné une chose ;
- Nous utilisons l'expression de la cause pour donner des explications dans le but d'emmener son interlocuteur à adhérer à une opinion ;
- Le critère de la question du « pourquoi » n'est pas un critère d'identification de la cause, car il ne correspond pas à toutes les causes, seulement ceux explicatives ;
- Certains mots-outils à valeur causale peuvent introduire d'autres propositions subordonnées, c'est le cas de « comme » qui peut avoir le sens d'un complément circonstanciel de cause, de temps, et de comparaison ;
- En dehors des conjonctions ou locutions conjonctives, il y a d'autres moyens d'exprimer la cause : la construction parataxique, la construction par la coordination, la construction asyndétique ;
- Nous remarquons une certaine ambiguïté en substituant un connecteur causal avec un autre connecteur causal. En d'autres termes, la substitution que nous faisons de ces connecteurs ne donne pas parfois la même interprétation ;

- Les connecteurs exprimant la cause facilitent l'interprétation en minimisant les coûts de l'effort pour trouver la relation entre deux propositions unies par un connecteur. Ils servent également à caractériser et à organiser l'argumentation ;
- Ils (connecteurs) contribuent à rendre une idée, ou un propos logique ;
- Les connecteurs exprimant la cause sont des connecteurs pragmatiques parce qu'ils explicitent la cause ;
- Les figures de style sont des procédés qu'un orateur ou un écrivain emploie pour exprimer la cause en argumentant et en persuadant ;
- L'étude de celle-ci (les figures de style) nous a permis de voir comment Cheikh Hamidou Kane à l'aide de cette expression a pu rendre persuasive ses idées, ses sentiments à l'aide de son dit.

Ces résultats obtenus nous ont livré beaucoup d'informations sur l'expression de la cause. Donc à travers ceux-ci (résultats), nous espérons que cette étude serait utile pour tout apprentissage de la grammaire.

S'agissant de l'œuvre en tant que telle, de manière très résumée, elle présente une intrigue qui met en exergue deux cultures qui s'affrontent mettant ainsi le héros Samba Diallo dans un dilemme. C'est ce que confirme Jingiri J. Achiriga dans *La révolte des romanciers noirs de la langue française* (1973), repris par Florence Paravy en ces termes : « Samba Diallo incarne le Nègre qui n'a pas réussi à surmonter la contradiction des deux cultures [...]. L'auteur cherche évidemment à illustrer la notion très répandue "d'hybride culturel" ⁷³ ».

L'analyse des procédés grammaticaux dans le roman de Cheikh Hamidou Kane, *L'Aventure ambiguë*, nous a permis d'avoir un aperçu général sur la manière dont la cause s'exprime en français contemporain. C'est ce qui nous pousse à dire que du point de vue syntaxique et stylistique cette œuvre est « inépuisable » en termes de recherche. De par sa forme et son contenu, elle peut susciter d'autres études différentes avec des approches différentes de la nôtre. En somme, nous pouvons dire que ce travail n'est pas exhaustif malgré les nombreux efforts déployés. Par conséquent, la présente étude, s'ouvre à d'autres pistes de réflexion beaucoup plus étendues du fait de la complexité de cette notion grammaticale. C'est ce qui permettra ainsi d'avoir une autre compréhension de cette expression.

⁷³- Paravy, F. (2016)., « Lire cheikh Hamidou Kane : Une aventure ambiguë ? », (42), In *Etudes littéraires africaines*, pp. 125-139. <https://doi.org/10.7202/1039410ar> [en ligne], consulté le 06 /02/2021.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

1. Corpus

KANE, Ch. H, *L'Aventure ambiguë*, Paris, éditions Julliard, 1961.

2. Ouvrages sur la syntaxe :

BEGUILIN M-J et CORMINBOEUF, G., *Du système linguistique aux actions langagières : Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*, Bruxelles, De Boeck, Ducolot, 2011

GABRYSIK, K., *Analyse lexicale des verbes français exprimant la cause : A partir de l'exemple de déterminer et de produire volume 13 de Etudes Linguistiques, Littérature et Art* ISSN2196-9787), Peter Lang Edition, 2015

GADET, Fr., *Le français ordinaire*, Paris, ARMAND COLIN 2^e édition, 1997

GARDES-T- J., *La grammaire 2. Syntaxe*, Paris, Armand Colin, 2001

GOOSSE, A et GREVISSE, M, *Le Bon usage*, Paris, Bibliothèque nationale, 2007

HASENOHR, G., et Guy Raynaud de LAGE, *Introduction à l'ancien français*, Paris, 2^e éditions Sedes, 2012

HINARD, A., IDRAY, L., et LELAY, J. *Précis de grammaire française. Cycle d'orientation classe de lettres*, Paris, Magnard, 1976

JOLY, G., *L'ancien français*, Paris Belin, 2004

PIAT, J., *L'expérimentation syntaxique dans l'écriture du nouveau roman (Beckett, Pinget, Simon) Contribution à une histoire de la langue littéraire dans les années 1950*, Paris, Honoré Champion, 2011

PINCHON J., et WAGNER, R., Léon, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1991

RASTIER, Fr., *Arts et sciences du texte*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001

RIEGEL, M. et PELLAT, J-Ch et alii, *Grammaire méthodique du français*, Presse universitaire de France, 1994

SOUTET, O., *La syntaxe du français*, Paris, Presses Universitaire de France, 1989

3. Ouvrages sur la stylistique

AMOSSY, R., *L'argumentation dans le discours politique, littérature d'idées, fiction*, NATHAN / HER, 2000

AMOSSY, R., *L'argumentation dans le discours*, 3^e édition, Paris, ARMAN COLIN, 2000

- AUCHLIN, A et MOESCHLER, J., *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, 3^e édition Armand colin, 2009,2010
- BARTHES, R., *Le plaisir du texte* (Essais), Paris, Editions du seuil, 1973
- DUPRIEZ, B, *Gradus Les procédés littéraires*(Dictionnaire), éditions 10/18, Département d'Univers Poche, 1984
- CHAPELAN, M., *Perspectives pragmatiques sur le discours littéraire*, édition Perter Lang, 2016
- KESTELOOT, L., *Anthologie Négro-africaine (Histoire et textes de 1918 à nos jours)*, Paris, EDICEF, 1992
- MAINGUENEAU, D., *Le discours littéraire paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Arman colin, 2011
- MEYER, M. et al., *Perelman le renouveau de la rhétorique*, Paris, Presse Universitaire de France, 2004
- MEYER, M., *Qu'est-ce que l'argumentation ?* Paris, LIBRAIRIE PHILOSOPHIQUE J. VRIN, 2008
- OLBRECHTS-TYTECA, Lucie et PERELMAN, Chaïm, *Traité de l'argumentation*, Editions de l'Université de Bruxelles, 2008
- REBOUL, A., MOESCHLER, J., *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Arman colin, 2005
- ROBRIEUX, J-J, *Rhétorique et argumentation*, Paris, 3e Edition ARMAND COLIN, 2010
- ROBRIEUX, J-J, *Eléments de Rhétorique et d'argumentation*, Paris, DUNOD, 1993

4. Thèses

- GAYE, Ramatoulaye, « *L'expression de la cause et de la conséquence dans huit ouvrages du 17^e siècle au 20^e siècle* », Thèse de Doctorat, FLSH, UCAD, 2006
- GLIKMAN, Julie, « *Parataxe et Subordination dans l'ancien français* », Thèse de Doctorat, Université Paris Ouest- Nanterre La Défense en Sciences du langage et de l'Université de Potsdam en Philosophie, 2009

5. Articles

- ABEILLE, Anne, « La syntaxe de la coordination », *Langages*, décembre 2005, No. 160 pp. 42-66, « Les syntagmes conjoints et leurs fonctions syntaxiques », [mis en ligne] <https://www.jstor.org/stable/41683815> , consulté le 06 /02/2021
- ADAM, J-M., « Des mots au discours : l'exemple des principaux connecteurs », in *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n° 43,1984. *Le sens des mots*, pp.107-122 ;

http://www.persee.fr/doc/prati-0338-2389-1984-num-43-1_1325 , [mis en ligne] document consulté le 17 Février 2020

BALLY, Charles, *Cahiers Ferdinand de SAUSSURE*, 1942, NO.2 (1942), pp.3-13, « Syntaxe de la modalité explicite ». URL:<https://www.jstor.org/stable/27757872> [mis en ligne], consulté le 04/03/2021

CHEVIER, J. (1996). KANE Cheikh Hamidou, *Erudit/ Revues/ Etudes littéraires africaines* numéro 1, 1996, 1-93, « Les gardiens du temple », Paris, Stock, 1995, 338 pages, 120 F [mis en ligne] <https://doi.org/10.7202/1042691ar> consulté le 23/04/2021

DELBEY, A., « Les connecteurs car- que – puisque et la justification en ancien français », in *Revue de linguistique romane*, <http://doi.org/10.5169/Searls-399834> [mis en ligne] consulté le 03 janvier 2019

HAMAD, L.B., « Les locutions conjonctives en question(s) » in *Revue des linguistiques de l'université Paris Nanterre*, URL :<http://journals.openedition.org/linx/626> ;DOI :10.4000/Linx.626 : [mis en ligne] document consulté le 17 Février 2020

OLIVE, J., « Retour sur l'efficiencé des causes », *Archives-ouvertes HAL* <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00547892> [mis en ligne] Document consulté le 29/11/2019

PARAVY, F. (2016)., « Lire cheikh Hamidou Kane : Une aventure ambiguë ? », (42), 125-139. In *Etudes littéraires africaines* <https://doi.org/10.7202/1039410ar> [mis en ligne], consulté le 06 /02/2021.

TREWISE, A., « A propos de quelques relations inter-énoncés : hypotaxe, parataxe asyndète et construction de sens », in *Archives ouvertes HAL* [mis en ligne] consulté le 03 avril 2019, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00107464>

LAZARD, G., « Benveniste et la syntaxe générale », *Linx Revue des linguistes de l'université Paris Nanterre*, [en ligne], consulté le 16/04/2021. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1006>; DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.1006>

Table des matières

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : Les propriétés sémantiques et syntaxiques de l'expression de la cause dans <i>L'Aventure ambiguë</i>	5
Chapitre 1 : Essai de définition de l'expression de la cause	6
1-1- Du point de vue sémantique.....	6
1-2- Du point de vue syntaxique.....	8
1-3- Du point de vue morphologique.....	9
Chapitre 2 : Les caractéristiques de l'expression de la cause	12
2-1-La construction parataxique de l'expression de la cause	15
2-1-1-La construction par la juxtaposition.....	16
2-1-2-La construction asyndétique de l'expression de la cause	17
2-1-3-La construction par la coordination.....	17
2-1-4-Rapports entre la parataxe et l'asyndète.....	20
2-2-La construction hypotaxique de l'expression de la cause	21
2-2-1- La construction par la subordination.....	21
2-2-2- La cause introduite par une subordonnée infinitive ou par un verbe à l'infinitif.....	28
2-2-3- La cause introduite par une relative explicative.....	29
2-3- Les autres moyens d'expression de la cause	30
2-3-1- la cause introduite par des locutions prépositives.....	30
2-3-2- La cause introduite par des prépositions simples.....	33
2-3-3-La cause introduite par le participé passé.....	34
2-3-4- La cause introduite par le participe présent et le gérondif	34
2-4-La nature d'expression de la cause dans <i>L'aventure ambiguë</i>	35
2-4-1-La cause efficiente.....	36

2-4-2-La cause non efficiente.....	36
2-5- Le mode dans la subordonnée de cause.....	37
2-5-1-Le mode indicatif.....	37
2-5-2-Le mode conditionnel.....	37
2-5-3-Le mode subjonctif.....	38
Chapitre 3 : L'analyse interne et externe des mots-outils.....	39
3-1-L'analyse interne des mots-outils.....	40
3-2-L'analyse externe des mots-outils.....	47
DEUXIEME PARTIE : Analyse des procédés stylistiques de l'expression de la cause dans L'Aventure ambiguë.....	52
Chapitre 1: Les procédés discursifs et argumentatifs de l'expression de la cause.....	53
1-1-Les procédés discursifs de l'expression de la cause.....	53
1-1-1-L'ethos dans l'expression de la cause.....	54
- L'ethos : une donnée extratextuelle, extraverbale ou extradiscursive.....	54
- L'ethos : une contre-vérité ou contre argument	56
1-1-2-Le pathos dans l'expression de la cause.....	57
- La construction l'émotion dans un énoncé à valeur causale.....	57
- L'émotion par des figures rhétoriques exprimant la cause.....	61
1-2-Les procédés argumentatifs de l'expression de la cause.....	63
1-2-1-L'argument causal représenté sous forme implicite.....	65
1-2-2- Une stratégie argumentative de l'expression de la cause	67
1-2-3-L'argument causal présenté comme un argument d'autorité.....	68
1-2-4- L'argument causal impliquant de l'auditoire.....	69
1-2-5- L'expression de la cause est par nature un argument causal.....	70
Chapitre 2: Les procédés énonciatifs et pragmatiques de l'expression de la cause.....	72
2-1-Les procédés énonciatifs de l'expression de la cause.....	72

2-1-1- Le procédé basé sur la structuration énonciative de l'expression de la cause.....	73
2-2-2-La modalité dans l'expression de la cause.....	73
2-2-3- Le procédé basé sur la modalité énonciative de l'expression de cause.....	74
2-3- Modalité de l'énoncé exprimant la cause.....	75
2-3-1- Modalité appréciative de l'expression de la cause.....	75
2-3-2- Modalité allocutive de l'expression de la cause.....	76
2-3-3- Modalité élocutive de l'expression de la cause.....	76
2-3-4-La relation causale à l'énoncé narrativisé.....	78
2-3-5- Les procédés démonstratifs de l'expression de la cause.....	78
2-2-Les procédés pragmatiques de l'expression de la cause.....	79
2-2-1-La cohérence comme une approche pragmatique de l'expression de la cause... ..	81
2-2-2- La pertinence : une stratégie d'interprétation des énoncés à valeur causale.....	81
2-2-3-L'effet pragmatique avec ou sans connecteur causal	82
2-2-4- Les connecteurs causals : marqueurs de fonctions interactives.....	83
2-2-5-Le rôle des connecteurs dans le traitement pragmatique de l'information.....	84
Conclusion.....	86
Bibliographie générale.....	90
Table des matières.....	93